SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

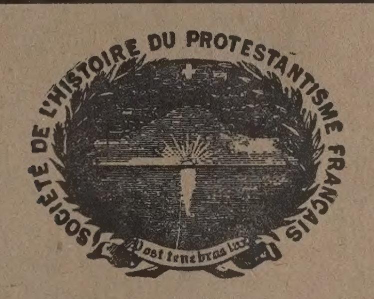
Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXXX[e] ANNÉE
QUATRIÈME DE LA 6[e] SÉRIE
2. Avril-Juin 1931

NUMÉRO DE L'EXPOSITION COLONIALE



PARIS

Au siège de la Société
54, Rue des Saints-Pères, (VII[e])

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme), 33, rue de Seine (6[e])

1931

Prix : 6 fr.

BULLETIN

de la Société de l'Histoire du Protestantisme.

SOMMAIRE DU N° D'AVRIL-JUIN 1931

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : **Paris 407-83 (Société d'histoire du protestantisme).**

France et Colonies : 30 fr. (pasteurs et professeurs : 15 fr.).
Etranger : 40 fr. (pasteurs : 30 fr.).

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'histoire).**

Les abonnés français sont priés de verser directement, de préférence à ce compte, plutôt qu'aux libraires.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

En cas de changement d'adresse, il est dû 2 fr. pour nouvelle bande.

Prix d'un numéro : avant 1913, 4 fr.; après 1914, 9 fr. (port en sus).

Un an : 40 fr. Il reste quelques collections (incomplètes), prix à débattre.

RÉDACTION

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Il sera rendu compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sous la rubrique « Livres donnés ».

ANNONCES

Les annonces doivent être également adressées au secrétaire.

Pages à la suite du « Bulletin » : 800 fr. la page, 500 fr. la demi-page, 250 fr. un quart de page; 125 fr. un huitième de page; il n'est accepté d'annonces de cette catégorie que pour un an.

Petites annonces : voir page 3 de cette couverture.



LA COLONNE DE RIBAUT ADORÉE PAR LES INDIENS
EN PRÉSENCE DE LAUDONNIÈRE
(Voir page 166.)

D'après le tableau de Lemoyne de Morgues.
(Cliché prêté par la Librairie Plon)



SAMUEL CHAMPLAIN

(Voir page 167.)

Cliché de l'« Histoire des Colonies » (librairie Plon).

A l'Exposition coloniale

La Société de l'histoire du Protestantisme français ne borne pas l'horizon de ses études aux frontières de la France d'Europe; elle étend ses travaux à la plus grande France d'outre-mer. Depuis près de quatre-vingts ans, ce *Bulletin* a consacré mainte page aux entreprises des navigateurs et colons huguenots, du XVI[e] et du XVII[e] siècle puis aux établissements des réfugiés après la Révocation de l'Edit de Nantes (1).

C'est donc avec empressement que notre Société participe à l'Exposition coloniale internationale qui, de mai à novembre 1931, commémore l'expansion civilisatrice et colonisatrice de la France.

Notre collaboration se manifeste de diverses manières.

Dans le pavillon des Missions protestantes, près de l'entrée principale, deux vitrines ont été disposées au fond de la première travée, réservée à la Société d'évangélisation des colonies françaises. On y voit des livres anciens et modernes, estampes et photographies, provenant de notre bibliothèque et de notre musée.

Ceux-ci ont encore prêté quelques documents à d'autres sections : à l'exposition historique (dans le grand palais qui sera conservé après 1931), le portrait de Coligny, de l'école de Clouet, car l'amiral est de plus en plus considéré comme ayant été l'un des plus énergiques promoteurs d'une politique coloniale dès le milieu du XVI[e] siècle : le pieu de « Charlesfort » (1562) dans la même section, en témoignera.

Lors de la visite de S. M. la reine des Pays-Bas au pavillon des Missions, le 15 juin, notre président lui a fait remarquer, dans notre vitrine, le portrait de l'amiral, dont elle descend.

---

(1) XV (1866), p. 159; XVI, p. 38 (compte rendu des *Souvenirs* de M. A. Haussmann, consul de France au Cap); XXXI, 408; XXXV, 572; XLVIII, 190, 615, 671; L, 32, 111, 278; LI, 54, 561, 663; LVIII, 92; LX, 380; LXXVI, 537; LXXVII, 473; LXXVIII, 197, 281, 339; LXXIX, 607.

Parmi nos mss, M. Mailhet a consacré le t. 662 aux *Réfugiés au Cap*.

Dans la section de l'Union sud-africaine figurent trois photographies de localités conservant le souvenir des réfugiés français, photographies qui, après la clôture, deviendront la propriété de notre musée.

Au Congrès des missions protestantes organisé dans la « Cité des informations », sous les auspices de la Fédération protestante de France, dès la première séance, le 9 juin, des communications sont faites par le président et le secrétaire de notre Société : par M. le professeur Viénot sur *l'Amiral Coligny et l'expansion française au* XVI[e] *siècle;* par M. le pasteur Pannier sur *Les protestants français et l'expansion française outre-mer au* XVII[e] *siècle.*

Le premier publie dans ce *Bulletin* le texte de son étude.

Le second traitera plus amplement son même sujet dans une publication imprimée aux frais du commissariat général par les soins de la Société des Missions, avec la collaboration, pour le XIX[e] siècle, de M. le missionnaire Mondain, ancien élève de l'Ecole normale supérieure.

Les visiteurs français et étrangers, protestants et autres, auront ainsi divers moyens de se rendre compte de l'œuvre qu'a accomplie, dans le passé, et que désire continuer, tant en France qu'aux colonies, la Société de l'histoire du protestantisme français.

On en trouvera encore la preuve dans ce *Bulletin* dont quelques articles viennent de ces pays où parmi les descendants de réfugiés se maintiennent les traditions françaises : en Amérique du Nord et en Afrique du Sud.

ÉTUDES HISTORIQUES

L'amiral Coligny
et
l'expansion française
au
XVIme siécle (1)

« L'Exposition coloniale est une apothéose. Elle évoque avec splendeur le souvenir sacré des héros, des apôtres, des martyrs de la civilisation. Toute l'épopée et tout le sacrifice. Toute l'énergie et tout l'idéal. Les fastes du passé. Les espérances du présent. Les vérités de l'avenir. »

Voilà ce qu'on lit, sous le nom d'Albert Keim, à l'une des premières pages du *Manuel de l'Exposition Coloniale.*

Ces trois phrases marquent une date dans l'Histoire, ni plus ni moins. Elles signifient que le Vieux Monde

(1) SOURCES :

Jean DE LÉRY, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil...* La Rochelle, 1578.

Mémoires de Claude HATON, 2 vol., 1857.

H. LEHR, *Les protestants d'autrefois sur mer et outre-mer.* Paris, 1907.

Trois voyages en Floride sous Jean Ribaut (1562) ; sous René de Laudonnière en 1564; sous Dominique de Gourgues en 1567. Illustrations en taille douce par Th. de Bry, d'après les dessins de Jacques Le Moyne, republiés sous le titre de *Voyages en Virginie et en Floride* à la librairie Duchartre et van Buggenhout, Paris, 1927. *France Prot.* Articles Durand de Villegagnon, Laudonnière, Lemoine, Ribaut.

Bulletin h. de la S. H. P. F. passim. Consulter la *Table alphabétique.*

G. H. OSTERHOUT, *Le fort Charles ou Charlesfort, dans l'île Parris,* 1924.

Général E. COLE, Discours dans les *Transactions of the Huguenot Society of South Carolina,* n° 29, p. 15, 1924.

Gilbert CHINARD, *Les réfugiés français en Amérique,* Paris, 1925.

renonce enfin, sous la pression des idées justes et généreuses, à ce système d'exploitation du matériel humain qui fut et qui reste un des plus atroces scandales de l'Histoire. Ces trois phrases nous mettent à l'aise pour parler de l'expansion française au XVI[e] siècle et de l'un de ses premiers et de ses plus nobles initiateurs, Gaspard de Châtillon-Coligny, amiral de France.

Ce n'était pas une chose si facile qu'on pourrait le croire, pour les Français du XVI[e] siècle, que de se conquérir une place au soleil du Nouveau Monde récemment découvert. Et la raison en paraîtra étrange aux hommes de notre temps, à ceux du moins à qui les textes les plus importants de l'Histoire ne sont pas familiers.

Dans la bulle *Ausculta fili,* du 5 décembre 1301, le pape Boniface VIII, s'adressant au Roi de France, lui disait : « Dieu nous a établi, nonobstant nos faibles mérites, sur les rois et les royaumes, et il nous a imposé le joug de la servitude apostolique, pour qu'en son nom, et suivant ses indications, nous arrachions, dispersions, construisions et plantions... »

Sur quoi, l'évêque catholique Hefele fait cette remarque : « Celui qui possède le droit d'ordonner, d'arracher, de construire et de pourvoir à la bonne administration dans un royaume, celui-là en est le chef réel (1). » C'est en vertu de cette logique, qu'un autre pape, dans les deux bulles des 3 et 4 mai 1493, avait, « au nom de Dieu et pour jamais », fait don à l'Espagne de tous les pays découverts ou à découvrir à l'ouest du 25[e] degré de longitude occidentale (méridien de Greenwich), et octroyé aux Portugais l'Afrique... « Ce donateur était le pape Alexandre VI Borgia, qui voulait bien expliquer que ce don était fait « par pure

(1) *Konciliengeschichte,* VI, 331.

générosité » et en vertu de l'autorité du Dieu tout-puissant, transmise à lui par saint Pierre. Ce qui fait dire à un historien que la disposition absolue de tout le domaine temporel ne pouvait aller plus loin, à moins que quelqu'un ne se prétendît assez omnipotent pour donner la lune. C'est à cette prétention du pape que François Ier répondait quand il disait : « Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui m'exclut du partage du monde. » Malgré l'interdit romain, François Ier, qui a beaucoup fait pour la marine française, osa pourtant favoriser quelques expéditions lointaines. Henri II, au contraire, contint longtemps l'ardeur de nos pilotes et de nos corsaires. Chaque fois qu'un bateau français traversait l'Océan, l'Espagne et le Portugal protestaient si vivement que des ordonnances royales arrêtaient nos marins. Cela ne faisait pas l'affaire de nos armateurs de Dieppe, de Honfleur, de Rouen ou de La Rochelle. C'est peut-être pour vaincre les scrupules du roi que les gens de Rouen organisèrent, en 1550, ce qu'on a appelé récemment la première exposition coloniale. Le prétexte fut l'entrée du roi à Rouen, au début d'octobre.

Précédé d'hommes d'armes qui portaient, les uns, l'image en maçonnerie des forts de Boulogne, les autres, le paysage du Boulonnais « géographiquement pourtrait » le cortège royal s'était trouvé tout à coup comme en un coin de la terre du Brésil, figuré sur les bords de la Seine. Dans une forêt d'arbres peints, imitant les arbres du Brésil et portant les fruits brésiliens, gazouillaient et gambadaient

(2) Cf. Dans *The american historical Review*, oct. 1916, un article de H. Van der Linden sur ce sujet. L'auteur raconte que la bulle établissant une ligne de démarcation entre l'Espagne et le Portugal fut rédigée à la demande de l'Espagne, sous une forme arrêtée par la chancellerie de Ferdinand et Isabelle. Elle présentait non le caractère d'une sentence arbitrale, mais constituait un des actes de la souveraineté pontificale en faveur de l'Espagne. Pendant toute l'année 1493, le pape Alexandre VI avait favorisé les prétentions exclusives de l'Espagne. Le Portugal réclama et régla son différend avec l'Espagne par voie diplomatique et sans se préoccuper du pape.

oiseaux et animaux du pays, perroquets, guenonnez, sagouyns, et, ce qui plus émerveilla les spectateurs, trois cents hommes tout nudz, hallez et hérissonnez, dont bien cinquante naturels sauvages freschement apportez du pays (1).

En même temps qu'étaient évoqués à Henri II les charmes de la vie sauvage et de l'exotisme américain, des précisions plus sérieuses lui étaient données quant aux relations commerciales de Rouen et du Brésil. La grande question demeurait ce commerce des « bois du Brazil » et l'on voyait, comme cela est figuré dans deux splendides panneaux de bois du seizième siècle qui sont présentement exposés à la section rétrospective de Vincennes, des sauvages apporter des billes de bois à un fortin construit comme ceux de là-bas. Ce fortin, édifié sur le bord même de la Seine, représentait bien un de nos comptoirs; le Roi y vit « nos mariniers troquer et permuter avec les Brésiliens »; Henri II apprit ainsi en un instant en quoi consistait le commerce de traite; des « sauvages cédaient leurs billes de bois contre haches, serpes, coings de fer » (2).

Ainsi, malgré les interdits du pape, de l'Espagne et du Portugal, un trafic colonial était déjà établi.

Henri II comprit-il que le moment était venu de faire mieux ? C'est probable. Puisque, « de retour au Louvre, entre deux parties de bilboquet, il autorisait nos marins normands à reprendre leurs armements vers les terres neuves ». En fait, en 1551, il envoyait sur les côtes brésiliennes Guillaume Le Testu, hydrographe royal, accompagné d'un capucin, le P. Thévet.

---

(1) *Déduction de la fameuse entrée...*, Rouen, 1551, d'où F. Denis a extrait sa *Fête brésilienne à Rouen*. Cf. TESSIER, *Coligny*, p. 10.

(2) Maurice BESSON (*Le Temps* du 22 mai 1931) qui relève, en outre, qu'au temps des guerres de religion, un nègre du nom de « Pois blanc » fut, à Dieppe, un ardent calviniste.

Ils en revinrent, et, le 5 avril 1555, avant Pâques, Guillaume le Testu dédiait à Coligny, amiral de France, sa *Cosmographie Universelle* (1).

Il semble bien que ce soit l'exposition de Rouen, le voyage qui en fut la suite, qui détermina Henri II à écouter les suggestions de Coligny.

Coligny était alors amiral de France et déjà un personnage considérable. Il n'était pas homme à s'arrêter devant les interdits d'Alexandre VI. Sa mère, la propre sœur du connétable de Montmorency, était morte en refusant de voir un prêtre. Cela ne peut paraître étonnant qu'à ceux qui ignorent ce qu'était alors la valeur morale du clergé. Lui-même avait eu pour précepteur Nicolas Béraud, un ami des idées nouvelles, le correspondant d'Erasme, poursuivi en France pour ses hardiesses réformatrices, et de Louis de Berquin, le plus savant des nobles, brûlé à Paris, le 22 avril 1529, comme hérétique. Détaché de bonne heure de l'Eglise infidèle à sa tâche, il tendait naturellement à embrasser, selon l'expression de Mignet, « la doctrine qui lui semblait à la fois la plus pure et la plus forte, qui ramenait librement à l'Evangile, soumettait pleinement à Dieu, ranimait la foi religieuse, sans interdire la raison humaine, faisait de rigides chrétiens et d'enthousiastes martyrs ».

L'austérité morale des premiers réformés convenait à sa nature grave et sérieuse. Rousseau a dit : « Il n'y a que les grandes passions qui fassent de grandes choses ». Or, Coligny avait déjà deux passions : la France et la « Religion ». Comment n'aurait-il pas

---

(1) *Cosmographie universelle selon les navigateurs tant anciens que modernes*, par Guillaume LE TESTU, « pillotte en la mer du Ponent, de la ville francoyse de grâce ». Fol. 1 v° : « A hault et puissant seigneur messire Gaspar de Coligny, chevalier de l'Ordre, seigneur de Chastillon, amiral de France... Guillaume Le Testu, son très humble et obéissant serviteur, désire paix et éternele félicité... En la ville francoyse de grâce, le cinquième jour d'apvril mil cinq cents cinquante-cinq avant Pasques... » — 57 planches. (Ministère de la Guerre, ms n° 607.)

Cf. Henry HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*, 1882.

cherché à satisfaire ce qui était pour lui un double devoir, servir son pays, son roi, et la cause qui allait bientôt le saisir tout entier. Un universitaire français a bien vu la logique intérieure qui devait faire de l'amiral un colonisateur. « C'est en regardant, lui aussi, du côté de l'Amérique que Coligny trouva, un jour, la grande idée qui le préoccupe, l'heureuse combinaison qui lui permettra de satisfaire au devoir de sa charge et de suivre les inspirations de sa conscience. Il veut que la France revendique sa part du Nouveau Monde; il veut étendre au delà de l'Atlantique la gloire de son roi, la puissance de son pays, en même temps qu'il compte offrir un asile sûr aux malheureux persécutés dont il partage les idées, sans oser se l'avouer peut-être (1). »

Sans doute les premiers récits des occupations européennes dans les deux Amériques sont d'une horreur indicible. Il serait pénible de s'y appesantir ici. Mais, comme le dit J. Tessier, « là où les aventuriers espagnols et portugais, affamés d'or, vont chercher la richesse qui leur permettra d'assouvir leurs brutales passions, nos réformés porteront le précieux trésor de leur foi, trésor fécond qui pourra fructifier un jour, et racheter pour le Christ ces populations lointaines, misérables esclaves de l'idolâtrie. Une France jeune et forte surgira par delà les mers, tandis que, calme et paisible, la vieille France sera pour jamais délivrée des persécutions qui la déshonorent, à l'abri des guerres civiles qui menacent de l'ensanglanter... Tel semble avoir été le rêve généreux de ce grand esprit, de ce noble cœur » (2).

(1) Jules TESSIER, *L'Amiral Coligny*, Paris, 1872, p. 9.

(2) Parmi les manuscrits du musée Condé à Chantilly, il s'en trouve un qui montre que l'esprit de l'amiral était déjà tourné vers les contrées lointaines aux environs de 1550. C'est un *Portulan* (guide) *d'Amérique, Afrique, Asie et Europe*. Il renferme les emblèmes de l'amiral avec la devise *Sat voluisse*, des cartes et une table des calculs de déclinaison.

Cf. *Catal. du musée Condé à Chantilly*, n° 700.

Ce plan convenait à merveille à un sous-ordre de Coligny, le vice-amiral de Bretagne Durand de Villegagnon. C'était un ambitieux, de courage et de talent, mais un caractère difficile et un esprit détraqué. Pour obtenir de Coligny la mission désirée, il fit auprès de lui le huguenot. Coligny entendait envoyer au Brésil des *travailleurs* et des *missionnaires*. Villegagnon professait donc que son désir était que l'Eglise qui serait établie dans les terres occupées « fût réformée comme celle de Genève ». On lui confia donc deux beaux bateaux qui portaient un certain nombre d'émigrants, heureux de partir vers des terres nouvelles, où ils pourraient professer librement l'Evangile. Il fallait aussi des gens de métier. Ceux-ci ne se présentant pas en nombre suffisant, Villegagnon obtint d'aller dans les prisons de Paris, choisir parmi les malfaiteurs ceux qui paraîtraient convenir. Grave imprudence qui ne devait pas tarder à porter ses fruits. Le 10 novembre 1555, l'expédition atteignait Rio de Janeiro.

Par opposition aux Portugais brutaux, les indigènes accueillirent pacifiquement les Français, leur permettant de s'établir dans une petite île, où ils bâtirent un fort qu'ils baptisèrent du nom de Coligny. Aussitôt arrivé, Villegagnon écrivit à l'amiral pour demander du renfort, de nouveaux colons avec deux ministres. La demande, transmise à Genève, y fut reçue avec joie, et peu après, deux ministres partaient, Richer et Chartier, avec un certain nombre de nouveaux artisans, sous la conduite d'un vieux gentilhomme des environs de Châtillon, et avec eux, quatorze curieux « de servir à la gloire de Dieu et de voir ce monde nouveau ». Jean de Léry, jeune ministre, qui devait devenir l'historien de l'expédition, était du nombre. Paris, la Normandie, la Champagne avaient fourni leur contingent d'émigrants. On dut même refuser d'enrôler certain d'entre eux. L'expédition nouvelle aborda l'île le

7 mars 1557. Tout alla bien au début. D'accord avec Villegagnon, les ministres prêchaient, les artisans travaillaient. Villegagnon déclarait à tous qu'il voulait faire de la colonie une retraite aux pauvres persécutés mis enfin à l'abri des poursuites du roi de France ou de l'empereur.

Mais bientôt la situation changea du tout au tout. Les privations, la mauvaise nourriture, l'excès du travail aigrirent l'esprit des uns. Les échappés de prison, d'autre part, formèrent contre Villegagnon une conspiration pour le tuer. Elle échoua, mais elle semble avoir troublé l'esprit du Gouverneur. Peu après avoir écrit à Calais des lettres édifiantes, il parut pris de la tarentule dogmatisante. Il se mit à trouver le calvinisme contraire à la doctrine des Pères. Il revint à la transsubstantiation, à la messe, au purgatoire, et prétendit contraindre les ministres et leurs fidèles à faire comme lui. De là, vint un violent conflit, que Villegagnon, autoritaire et dur, se mit à régler par des exécutions. Du Pont de Corguilleray et Richer demandèrent à repartir. Ceux des autres qui voulurent rester fidèles à leur foi eurent à subir un procès en hérésie, qui les conduisit à la mort en février 1558. Dès lors, l'entreprise ne battit plus que d'une aile. Villegagnon lui-même rentra en France, abandonnant au feu des Portugais et des Espagnols ce qui restait des Colons.

On s'est perdu en conjectures sur ce qui avait ainsi modifié les dispositions de Villegagnon. On peut constater, en tous cas, qu'elles changèrent quand il sut Coligny prisonnier des Espagnols, après le désastre de Saint-Quentin. On a prétendu, d'autre part, qu'il avait été séduit secrètement par les Guises, « ces mauvais génies de la France », dit Jules Tessier.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre était manquée, et manquée par les fautes de celui en qui l'amiral s'était confié. Dès le début, deux membres de l'expédition, le P. Thévet et un certain Hector, docteur de Sorbonne,

s'étaient ardemment opposés à l'organisation religieuse adoptée. Nul doute qu'ils n'aient été les inspirateurs de la brusque volte-face de Villegagnon. Rentré en France, celui-ci devint un ardent adversaire des réformés et de la France même, qu'il déclara ne plus vouloir servir que lorsque le roi Charles IX se serait décidé à détruire entièrement ceux « de la Religion ». Séide du cardinal de Lorraine, auquel il écrit toutes les semaines, il n'est pas moins lié avec Granvelle. Il est devenu tout espagnol.

II

Mais Coligny était un homme tenace dans le devoir. Il avait jugé l'idée coloniale utile à son pays et à sa religion; il la reprit dès qu'il le put. Mais il dirigea cette fois son effort vers cette partie de l'Amérique du Nord, baptisée « la Nouvelle France », parce que, en 1524, le Florentin Jean Verrazano avait été envoyé dans ces parages par François Ier et y avait planté les armes du roi de France. Verrazano avait appelé la partie méridionale de la contrée explorée par lui, la *Floride*, parce qu'elle fut découverte le jour de Pâques fleuries. La Nouvelle France passait alors pour être presque aussi grande que toute l'Europe, et plusieurs Français y avaient fait des voyages répétés.

« En conséquence, dit un vieux texte, l'amiral de Châtillon, seigneur plus désireux du bien public que de son bien propre, ayant connu la volonté du Roi son prince, qui était de faire connaître des terres neuves, fit en toute diligence équiper des vaisseaux propres à cet effet et lever des gens dignes d'une telle entreprise, parmi lesquels il choisit le capitaine Jean Ribaut, homme véritablement expérimenté en choses de la marine. »

Voilà donc en route, le 18 février 1562, deux roberges du Roi, bien fournies de gentilshommes et de vieux

soldats, gens « avec lesquels il y avait moyen de faire quelque chose de mémorable et de remarquable à jamais. »

Après deux mois de navigation heureuse, nos explorateurs arrivent en face d'une belle rivière. Ribaut, accompagné du capitaine Fiquinville et de soldats de son bord, débarque sur le rivage. Comme il n'est pas Espagnol, il est bien reçu des indigènes, en toute douceur et amitié.

Le lendemain, il fait dresser sur un côteau sablonneux une borne de pierre, sur laquelle étaient gravées les armoiries de France.

Il passe ensuite de l'autre côté de la rivière, bien reçu également des habitants, et commande de « faire des prières pour remercier le Seigneur de ce que, sans péril et sans danger aucun, il avait conduit, par sa grâce, le *peuple français* jusqu'en ces lieux étrangers. »

Puis l'exploration continue. Ribaut baptise du joli nom de *Mai* la première rivière rencontrée. Il appela la seconde la *Seine;* puis c'est la *Charente*, la *Garonne*, la *Gironde*, la *Belle* et la *Grande*. Une autre, plus belle encore, et formant havre, est appelée *Port-Royal*. Le lieu était plaisant et délectable.

« Le sol était recouvert de hauts chênes et d'une infinité de cèdres, et, au-dessous de ceux-ci, de lentisques d'une si suave odeur, que cela suffisait à nous réjouir grandement », dit Ribaut. Il signale aussi nombre d'animaux : poules d'Inde, perdrix grises et rouges, cerfs, ours, loups, léopards, etc...

Continuant leur exploration, nos Français rencontrent une rivière, dans laquelle se trouvait une petite île, si belle et plaisante, qu'ils décident d'y planter une colonne toute préparée, sur laquelle étaient gravées les fleurs de lys de la Maison de France.

Ils reviennent ensuite à leur point d'arrivée, « dans le dessein de prendre deux Indiens de ce lieu, pour les

faire passer en France, ainsi que la Reine le leur avait commandé ».

Mais le moment était venu de choisir le lieu le plus digne d'être habité. Ils se décident pour un endroit bien nivelé qui touchait le bord d'une rivière. Ils y construisent un fort, qu'ils appellent le fort Charles, et baptisent la rivière du nom de Chenonceau. Et ensuite, que faire ?

Le problème est angoissant. Fallait-il poursuivre l'exploration ou retourner en France? Les compagnons de Ribaut consultés opinèrent qu'en six semaines il avait plus reconnu de territoires que ne l'avaient fait les Espagnols en deux ans pour leur *Nouvelle Espagne* et qu'il rendrait service au Roi en lui portant des nouvelles de ce qu'ils avaient découvert en si peu de temps. Il en fut ainsi décidé, et Ribaut laissant une partie de ses hommes au fort Charles, sous l'autorité du capitaine Albert, part pour la France, où il débarque heureusement le 20 juillet 1562.

Il tombait hélas ! en pleine guerre civile Il ne pouvait plus être question d'envoyer les secours promis par Jean Ribaut aux hommes laissés à Charlesfort. Ceux-ci ayant épuisé leurs provisions, furent ravitaillés un temps par leurs amis indiens. Quand ce secours manqua, désespérés par la faim, ils se mirent à construire un bateau de fortune que les vents retinrent. Ils y seraient morts de faim, sans l'heureuse rencontre d'un bateau anglais. Celui-ci débarqua sur terre les hommes les plus faibles qui succombèrent bientôt, et emmena les autres en Angleterre. Le capitaine Albert, resté en arrière, ne tarda pas à être tué par ses gens révoltés, et le pays dut être abandonné.

Coligny ignorait tout cela quand, la première guerre de religion finie, il fit observer au Roi que l'on n'avait pas de nouvelles des gens que Ribaut avait laissés en Floride et qu'il serait grand dommage de les laisser

périr. L'expédition nouvelle fut confiée au capitaine Laudonnière, chargé de retourner en Floride à la tête de trois vaisseaux. Il s'embarqua au Havre, le 22 avril 1564, et, le 25 juin, il retrouva à son tour la rivière de Mai. Les Indiens le conduisirent à la colonne dressée par Ribaut. Ils l'avaient entourée de lauriers et avaient placé à ses pieds de petits paniers de miel (1). Ils en avaient fait une idole. Laudonnière comprit que la première chose à faire était de construire un lieu de refuge, une forteresse qu'il fit édifier rapidement et qu'il baptisa le fort de la Caroline, en l'honneur du roi Charles IX.

Le pauvre Laudonnière ne se doutait guère, au départ, de ce qui l'attendait en Floride. A côté des éléments sérieux que renfermait sa troupe, elle se composait aussi d'aventuriers qui, loin de la patrie, ne tardèrent pas à laisser leur naturel revenir au galop. L'exemple des Espagnols, le récit des fortunes fabuleuses acquises par eux, les firent rêver à l'or et aux métaux précieux. Au lieu de se mettre au travail, de cultiver les terres, ce qui est la seule base solide de la colonisation, ils s'étaient révoltés contre Laudonnière qui les faisait travailler sur place au lieu de leur permettre les explorations fructueuses. Des complots surgirent, des essais d'empoisonnement du chef. Les conjurés le forcèrent même à lui livrer deux navires, dont le plus fort fut pris par les Espagnols. Avec l'autre, ils furent contraints de revenir penauds, au fort.

Laudonnière, pour l'exemple, fit pendre quatre des plus mutins. Mais la recherche de l'or continua au lieu du travail productif. Bientôt, les vivres manquèrent. Quand les indigènes furent lassés de ravitailler les Français, ceux-ci durent les y contraindre par la force et cela transforma en ennemis ces indigènes qui les avaient si bien accueillis. Laudonnière, découragé, s'apprêtait à retourner en France, quand Ribaut arriva

(1) Voir l'illustration du *Bull. hist. prot.*, 1925, p. 95.

le 23 août 1565 (1), à la tête d'une petite escadre. Les mécontents avaient écrit en France et fait de faux rapports sur Laudonnière. On l'accusait de tyrannie, de sévérité excessive... Coligny, informé, envoyait donc Ribaut porteur de la lettre suivante :

« Capitaine Laudonnière, quelques-uns de ceux qui sont revenus de la Floride, parlant indifféremment de la terre, le Roy désire votre venue, afin que d'après votre rapport, il se décide, soit à faire une grande dépense de ce côté, soit à tout abandonner. Ce pourquoy j'envoie le capitaine Ribaut pour y commander, auquel vous délivrerez tout ce que vous avez en charge et l'instruirez de tout ce que vous avez découvert. » Et en post-scriptum l'amiral ajoutait : « Ne pensez pas que je vous ai envoyé quérir par mécontentement ou par méfiement (défiance), mais c'est pour votre bien et honneur et je vous assure que toute ma vie vous aurez un bon maître en moi. — CHASTILLON. »

Coligny n'était pas homme à juger un accusé sans l'entendre et il avait compris que la Floride valait un effort plus grand que ce qui avait été fait jusqu'alors. Cette fois, ce fut une escadre qu'il arma dans le port de Dieppe. Elle se composait de sept vaisseaux commandés par Ribaut et par son fils, Jacques Ribaut, Maillard, de Dieppe, et le sieur de Machonville. Elle emportait 300 colons avec leurs femmes et leurs enfants et des instruments de travail. Il ne s'agit pas en effet de conquérir, mais de coloniser. C'était depuis longtemps la pensée profonde de l'amiral. Lui-même écrivait en 1565 : « Cependant que je suis en ma maison, je regarde à trouver nouveaux moyens par lesquels l'on pourra trafiquer et faire son profit aux pays étrangers, etc... j'espère en peu de temps faire en sorte

(1) C'est la date que donne Laudonnière dans son récit. Cf. *Le troisième voyage des Français en Floride*, E. Duchartre et van Buggenhoudt, 1927, p. 199.

que nous ferons le plus beau trafic qui sera en chrétienté... Ce que j'en fais, pour le service du roi et l'acquit de ma charge » (1).

Mais l'Espagne veillait. Chantonnay, son actif ambassadeur en France, ne cessait de répéter qu'il fallait se hâter de chasser les Français de la Floride, sans quoi il serait trop tard (2).

Ribaut devait donc bientôt trouver en face de lui les grands ennemis de la France d'alors. Il avait à peine fait entrer quatre de ses petits navires dans la rivière que, le 4 septembre, survenait une escadre de six grands navires espagnols commandée par Pedro Menendez de Avila. « Je laisse à penser, dit l'historien de cette expédition, qu'avant leur départ d'Espagne, ils avaient été avertis de l'entreprise et renseignés au sujet de ceux qui devaient l'exécuter... »

Cela n'était que trop vrai. La cour de France avait alors partie liée avec l'Espagne. Qu'on n'oublie pas qu'en fondant la Ligue, le 15 juin 1563, les associés s'étaient engagés à « protéger la religion catholique même contre les parents et alliés de la couronne si proches qu'ils soient... » Comment ceux qui avaient souscrit à cet engagement auraient-ils hésité à dénoncer une expédition qui menaçait l'Espagne et le catholicisme puisqu'il s'agissait d'établir dans la nouvelle France la liberté religieuse si durement combattue dans la mère-patrie (3) ? Les Espagnols prévenus s'étaient trouvés à temps au rendez-vous. Leur escadre était plus forte que les sept petits vaisseaux français.

Ribaut crut bien faire en prenant à Laudonnière, malgré ses objections, les meilleurs défenseurs du fort

---

(1) *Pièces sur l'Hist. de France,* t. VIII, année 1565 : *Discours du voyage fait par l'amiral à Paris, en janvier dernier.*

(2) *Corresp. de Granvelle,* t. IX, 248.

(3) » Catherine de Médicis, dit Henri Martin, eut la lâcheté de désavouer devant l'Espagne l'entreprise de Jean Ribaut. »

Charles et en les embarquant avec lui pour aller attaquer à terre les Espagnols avant qu'ils fussent eux-mêmes fortifiés.

Mais ceux-ci le prévinrent. Au lieu de se fortifier, ils se dirigèrent en hâte vers le fort Charles démuni, s'en emparèrent et tuèrent ses rares défenseurs. Laudonnière malade put cependant s'échapper avec quelques compagnons qui furent recueillis par Jacques Ribaut (fils ou neveu du chef de l'expédition) et ramenés par lui en France.

Quant au capitaine Ribaut, il vit ses vaisseaux jetés à la côte par une violente tempête et fut forcé de se rendre aux Espagnols. Ceux-ci lui avaient promis la vie sauve. Ce qui ne les empêcha point de lui trancher la tête, de la couper en quatre morceaux qui furent fichés sur des piques aux quatre coins du fort Charles. Sa barbe fut rasée et envoyée au roi d'Espagne qui ne répugnait pas à de pareils cadeaux. Près de 900 Français périrent avec lui. Une inscription dérisoire annonçait d'ailleurs qu'ils avaient été *pendus non comme Français, mais comme luthériens, hérétiques.*

Pendus comme hérétiques ! C'était la meilleure excuse des Espagnols auprès de la cour de France telle qu'elle était alors. Ils savaient bien que les Guises y étaient leurs serviteurs. Et en fait, ce crime envers des Français ne provoqua aucune réaction. Les veuves et les orphelins des victimes eurent beau demander justice au roi Charles IX. Ils ne purent rien obtenir.

Nous avons vu que Laudonnière, plus heureux que Ribaut, avait pu échapper au massacre des hommes du fort Charles. Il était rentré en France avec quelques compagnons tels que le ministre Robert, le dessinateur Jacques Le Moine (1), dit de Morgues, le laquais du sieur d'Ully (ou d'Huilly). La cour le reçut fort mal et il se retira chez lui pour y mourir ignoré.

(1) B. nat., ms F. 15.882. F. 144.
Œuilly (qu'on prononce Villy) est près de Laon.

Coligny du moins n'abandonna pas ses « rescapés ». Nous le voyons par ce qui a été conservé de sa correspondance.

Le 18 août 1566, en effet, l'amiral écrit de Paris au roi pour lui signaler le fait qu'un sieur d'*Huilly*, fils de M. Allégret qui avait été avocat du roi au Parlement sous François Ier, avait entrepris le voyage de la Floride pour le service du roi, sous la conduite du capitaine Jean Ribault. Il avait la charge des vivres, de la justice et des monstres des compagnies et forces conduites par Jean Ribault. Coligny lui avait confié ce poste parce qu'il était capable et de bon lieu. Le bruit de sa mort avait couru après le désastre de la petite expédition attaquée en pleine paix par les Espagnols. Mais Coligny avait appris, depuis lors, qu'il était encore vivant, prisonnier et captif de ces Espagnols. C'est pourquoi, il faisait observer au roi que ce serait grand dommage de perdre ce personnage, apparenté d'autre part à beaucoup de gens de bien et d'honneur et, en conséquence, il demandait instamment au roi de faire écrire à notre ambassadeur en Espagne pour qu'il fasse mettre en liberté d'Huilly, détenu sans droit ni raison.

« C'en était fait, conclut un historien, de l'empire colonial rêvé par Coligny. Il ne devait plus compter que le roi s'intéressât désormais à ces grandes expéditions maritimes... » La reine-mère n'y était pas plus disposée, non plus que Monluc puisqu'elles offensaient l'Espagne. Mais l'amiral ne lâcha jamais pied. Tout dévoué aux intérêts de la France, il ne cessa jamais d'encourager les braves gens qui rêvaient d'entreprises lointaines. Il réussit même un moment à réveiller en Charles IX l'instinct de l'honneur national et à obtenir que notre ambassadeur en Espagne renouvelât ses demandes d'explication au sujet de la Floride.

Mais un Français, du moins, avait gardé sur le cœur la trahison des Espagnols. Il s'appelait Dominique de

Gourgues, de Mont-de-Marsan. Ayant armé à ses frais trois petits bâtiments, il part pour la Floride et aborde le lendemain de la *Quasimodo* de 1568 près du fort Charles, le prend, en fait la garnison prisonnière et tire des Espagnols une horrible vengeance en faisant pendre à la place même du crime tous les hommes qui la composaient, non sans avoir fait attacher à leurs cadavres une nouvelle inscription ainsi conçue : « *Je ne fais ceci comme à Espagnols, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers.* » Il rentre là-dessus à La Rochelle le 6 juin 1568. Il y est accueilli avec enthousiasme. Mais la cour, au contraire, fut fort mal satisfaite de son initiative. Le roi d'Espagne demanda sa tête et il l'aurait obtenue, si Gourgues ne s'était caché. Resté sans emploi et réduit presque à la misère, il accepta de la reine Elisabeth le commandement d'une flotte qui allait attaquer le Portugal. Il était en route pour l'Angleterre, lorsqu'il mourut de maladie à Tours, en 1593. C'est ainsi que la France d'alors savait utiliser ses forces vives.

Ainsi échouèrent les deux tentatives de Coligny et des Protestants d'établir sur le continent américain une colonie durable. La première échoua par la maigre qualité des émigrants, et les fautes de Villegagnon et de ses inspirateurs; la seconde, par la perfidie des Espagnols et la complicité de la cour de France. Il devait en être de même des essais protestants au Canada, en Acadie. « Les fautes de l'ancien régime, a-t-on écrit, ont été souvent énumérées par les historiens; il semble cependant qu'ils aient en général passé trop légèrement sur cette politique désastreuse qui se poursuivit de 1630 à la Révocation de l'Edit de Nantes et qui priva les établissements d'outre-mer de sujets loyaux et de travailleurs industrieux. » (1).

Ainsi s'était évanoui le beau rêve de Coligny d'éta-

(1) Gilbert CHINARD, *Les réfugiés huguenots en Amérique*, Paris, 1925, p. 14.

blir dans l'Amérique du Nord, une *Nouvelle France,* mais une France de travail, de tolérance et de paix où catholiques et protestants eussent été libres de travailler côte à côte au bien de la patrie et à l' « évangélisation » des « malheureux idolâtres. »

L'erreur lamentable de ceux qui ont empêché la réalisation de ce rêve ne doit pas être oubliée.

III

Epilogue.

Une question se pose maintenant devant nous. Qu'est devenue cette terre sacrée où avaient abordé les premiers pèlerins colonisateurs du Nouveau Monde ? Les Etats-Unis se sont souvenus; ils n'ont pas oublié ni Coligny, ni ceux qui avaient voulu travailler dans son esprit pour leur patrie et pour l'Evangile.

L'Ile de Port-Royal, le fort Charles et son emplacement n'ont pas d'histoire jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. Aucun ouvrage n'en fait mention. Mais, en 1683, un certain William Hilton visite ces parages et signale « les ruines d'un vieux fort que nous supposons, dit-il, être le fort Charles ainsi appelé par les Français en 1562. » Il embrassait environ deux mille mètres carrés (exactement 1980 mètres carrés.)

Puis l'île retombe dans le silence. Avant la guerre de Sécession en 1865 il y avait là sept plantations avec une rangée de huttes d'esclaves à proximité des ruines du fort. Un survivant de cette époque racontait qu'on n'approchait guère de l'ancien fort « parce qu'il n'y avait rien que des chauves-souris ».

La marée montait encore dans la vieille douve qui entourait le fort. Et il en fut ainsi, à peu près, jusqu'en 1917. A cette date, le fort Charles fut compris dans les terrains alloués par le gouvernement américain au Centre d'instruction des hommes du service maritime.

On enleva les broussailles, on nivela le terrain, on combla la douve. Le travail allait se terminer, lorsque le colonel John Mills signala à l'attention du chef du poste que c'était là l'emplacement du fort Charles. Il fut le premier à établir le fait. Heureusement, on n'avait guère touché au sous-sol, puisqu'on avait retrouvé, dès lors, à quelques centimètres de profondeur, des restes des poutres de la palissade de Ribault et quelques grosses chevilles de fer forgées à la main.

En 1919, arriva sur les lieux, G. H. Osterhout junior, chef de bataillon d'infanterie de marine, qui ne connaissait pas les investigations du colonel Mills, mais qui arriva aux mêmes conclusions que lui par l'inspection du terrain et ses premières fouilles. Un peu plus tard, le général Cole qui commandait le poste de ce qui s'appelait alors l'île Parris, résolut de faire explorer à fond l'emplacement en question pour voir s'il subsistait quelques traces du fort et pour restaurer le site, autant que possible, dans son état primitif. C'est alors qu'on retrouva les restes de la palissade primitive, des traces de bâtisse, un dépôt de coquilles d'huîtres, une grande quantité de chevilles de fer, de nombreux fragments de poteries indiennes, un boulet de cinq pouces (12 c. 70).

On retrouva ainsi presque tous les pieux de cèdre de l'entourage du fort ce qui permit de vérifier l'exactitude des mesures données par Laudonnière. L'un de ces pieux mesurait jusqu'à 45 centimètres de diamètre. En un mot, l'étude du sol « révélait l'intention incontestable des constructeurs d'établir là un coin de pénétration solide sur lequel baser leur revendication d'un pays qu'ils trouvaient enchanteur. Et ce qui en reste atteste sans paroles, la grande ardeur au travail et la remarquable capacité de ces vaillants. »

Pour leur rendre honneur, on couvrit la vieille palissade de manière à la conserver telle qu'on l'aurait trouvée. Au-dessus de chaque pieu primitif, on coula

des piliers de béton reliés par des chaînes qui rendent visibles le contour de l'intéressant ouvrage des compagnons de Ribaut. La douve fut refaite et l'endroit lui-même converti en parc attrayant.

Le précieux dessinateur Lemoine, dit de Morgues, échappé à la pendaison espagnole, avait rapporté de son voyage des cartes, des dessins fort soignés. L'un d'eux représentait la colonne de Ribaut, élevée en l'honneur de Charles IX. On la refit avec des fleurs de lys et l'on inaugura le tout dans une pieuse cérémonie dont nous avons la photographie. Ce geste, fait en l'honneur de Français vaillants et malheureux, doit aller au cœur des Protestants d'aujourd'hui et de tous les Français qui savent honorer toute initiative généreuse. Il est digne de ceux qui l'ont fait et digne de Coligny lui-même. La devise de l'amiral était : *sat voluisse* : « c'est assez d'avoir voulu. »

C'est la devise même du devoir. L'amiral Coligny a voulu faire son devoir d'amiral, de Français, de chrétien évangélique. C'est assez pour sa gloire, c'est assez pour lui assurer, sur ce point comme sur bien d'autres, une reconnaissance fervente et durable.

John VIÉNOT.

SAMUEL CHAMPLAIN, de Brouage,

ses origines et ses affinités protestantes.

Avant d'introduire le héros de notre étude, nous parlerons d'abord de la petite ville maritime qui fut son berceau.

Aujourd'hui village presque inhabité, enseveli par la vase dans la ceinture de ses remparts à échauguettes du temps de Richelieu, administrativement déchu à n'être plus qu'une annexe de commune (Hiers-Brouage), c'était, au temps de la naissance de Samuel Champlain, un port ouvert à toutes les marées du large et aux marines du monde entier.

Dérivé du nom d'un fort de défense côtière, très ancien, la Tour de *Brou*, ce terme de Brouage (*Broagium*) désignant d'abord toute la partie marécageuse et maritime en avant de cette tour (1), s'était ensuite spécialement appliqué à désigner un fortin élevé sur un terrain conquis sur la mer, appartenant aux comtes de Marennes, de la maison de Pons.

Belleforest dit que ses salines étaient florissantes au VIIe siècle.

Dès 1495, Charles VIII forma le projet d'entretenir quelques vaisseaux dans le « havre de Brouage », en raison de la profondeur de son mouillage.

---

(1) Cette tour elle-même a dû tirer son nom (bas latin médiéval *Broagium*) de la « broue » que le flot de la mer océanique accumulait depuis des siècles dans la grande baie avoisinante. Ce mot de « broue », pour désigner la bourbe ou la boue, devait être de racine celtique (*borw* ou *borv*). Voir Littré, à l'historique du mot: *bourbe*.

Brouage fut fortifié, en 1555, par *Jacques* de Pons, qui prétendit lui donner le nom de *Jacopolis;* mais ce nom pédant resta pour compte à son inventeur, et la villette, ainsi que le port, gardèrent leur nom de Brouage. Le port fut très fréquenté, pendant le xvie et le xviie siècle, par les marins qui venaient y charger le sel des marais salants environnants. « On y entend parler toutes les langues », écrivait Nicolas Alain en 1594. — « C'est, disait La Popelinière (1572), le port le plus assuré et le plus commode qui soit en Europe. »

Ce fut donc, au temps de la plus grande splendeur et prospérité de Brouage que notre héros y vit le jour.

La légende de son portrait gravé par Moncornet, le fait naître en l'année 1567; et, quoique les registres de l'état civil, pour cette région, ne remontent à cette époque ni dans les archives communales, ni dans les greffes, on peut tenir pour vraie la date ainsi indiquée.

Le nom de « *Champlain* » ou « *de Champlain* » qu'il tenait de son père, indique une origine atavique étrangère à la Saintonge; car — quoique (ainsi qu'on le verra plus loin) dans son contrat de mariage, « Samuel de Champlain, fils d'Anthoine de Champlain », soit qualifié de « sieur du dit lieu », on ne connaît, dans toute la Saintonge, ni seigneurie, ni même « lieu-dit » de ce nom (2). Que le nom de la famille fût Champlain

---

(2) Et pour cause. Les « champs plains » ou plats, étant si communs dans toute la région de Saintonge qu'ils n'ont jamais pu y servir de désignation pour un foyer particulier et devenir l'origine d'une onomastique patronymique, il faut certainement chercher l'origine ancestrale de notre héros dans une région de montagne, comme celle des Alpes-Maritimes, où les champs de plaine sont, non la règle, mais l'exception. Les « Champlain » de Brouage, étant des navigateurs, il est tout indiqué d'admettre que le premier qui vint y planter sa tente était venu par mer de ces ports de la Provence, Marseille ou autres, qui étaient en relations constantes de commerce avec les ports de l'Atlantique. Un frère d'Antoine était surnommé « le capitaine Provençal » et estimé si « bon marinier » que le roi d'Espagne, avant 1599, le prit à son service en qualité de « pilote général de ses armées de mer ». (*Brief discours*, p. 2.)

ou « de Champlain » — (le « de » n'étant pas, comme on sait, une preuve d'origine nobiliaire), ces braves marins n'appartenaient certainement pas à l'ordre de la noblesse, et c'est par sa propre valeur et par ses exploits sur mer et sur terre, principalement en la « Nouvelle France » d'Amérique, que notre héros a conquis, avec la gloire de son nom, cette vraie et haute noblesse qui, dans le « Nouveau Monde » comme dans l'Ancien, le met de pair avec les plus grands conquérants et colonisateurs.

Le prénom de *Samuel* qu'il reçut à son baptême, du choix de ses parents, ouvre et tranche à nos yeux, en faveur du protestantisme, la question, encore controversée de nos jours, des origines, au point de vue confessionnel, du futur gouverneur de la Nouvelle-France (3).

En 1567 — qui fut l'année de sa naissance, d'après l'indication de son portrait — on était, particulièrement dans cette région du littoral de l'Aunis et de la Saintonge, en pleine période d'effervescence des esprits autour de la question religieuse, et le débat entre catholiques et protestants, — cette polémique qui devait, à cette fin du XVI[e] siècle, alimenter le feu des guerres de religion jusqu'à l'avènement d'Henri IV et à la proclamation de l'Edit de Nantes, — avait alors atteint son paroxysme de vivacité.

Au reste, toute la contrée était en état de fermentation et de tumulte depuis la « Révolte de la Gabelle »

(3) La question encore agitée, disons-nous, entre les biographes de Champlain est de savoir s'il fut baptisé catholique ou protestant ou, pour préciser, par un prêtre selon le rite romain : *in nomine Patris,* etc. ou par un ministre de l'Evangile selon le rite réformé : « *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.* » A raison du choix du prénom de Samuel, inusité alors chez les catholiques, tandis qu'il était, comme tous les noms bibliques, en faveur chez les réformés, la plupart des historiens locaux opinent pour le baptême protestant. Les biographes canadiens soutiennent volontiers, mais par parti pris confessionnel, semble-t-il, étant généralement catholiques, la thèse contraire.

qui déjà, au temps de François Ier, avait soulevé tout le pays d'Aunis et de Saintonge contre le « bon plaisir » de la Couronne, qui avait été d'étendre à ces deux provinces ces lourds droits sur le sel dont elles se jugeaient exemptes (4). François Ier, pour aplanir les difficultés et obtenir l'exécution de ses édits, avait dû venir en personne à La Rochelle, puis envoyer des troupes pour « arraisonner » les populations qui résistaient, notamment celles des « isles » de Ré et d'Oleron, de Marennes et du Brouage.

Mais, selon la remarque d'un historien local contemporain (5), si « une répression énergique put avoir raison de la révolte de la Gabelle, il n'en fut pas de même pour la révolution religieuse ».

Dès 1542, l'esprit de cette « révolution » avait soufflé avec puissance sur La Rochelle, et c'est de cette ville — où les nouveaux « religionnaires devaient trouver, outre la protection de ses remparts, l'appui du gouverneur de Guyenne, Antoine de Bourbon, devenu « roi de Navarre », par suite de son mariage avec Jeanne d'Albret, — que devait prendre son nom la « confession de foi » délibérée et votée par les députés de toutes les Eglises réformées du royaume (1571).

Avec La Rochelle et Saint-Jean-d'Angély, futures « places de sûreté » du parti, c'est surtout en Basse-Saintonge et plus particulièrement dans la région des « Isles », d'Arvers (6), Oleron, Marennes, Brouage », que

---

(4) C'est en ce temps-là, comme il est rappelé dans l'extrait que nous donnons plus loin, que « maître Bernard Palissy fut commis au pays des marez sallans » comme géomètre expert, pour l'arpenter et le « figurer ».

(5) Dr BOURRIAU : *Petite Histoire d'Aunis et de Saintonge,* illustrée de vingt-cinq gravures.

(6) C'est à Arvers ou comme on disait alors : « en Arvers » que fut « plantée » puis « dressée » la première Eglise, dont le ministre, Léopard, fut envoyé de Genève par Calvin. Brouage qui eut aussi son Eglise dressée avant d'être pris par les catholiques, eut pour premier « ministre » Forion, dit « la Vallée ».

« la Cause » gagna, en quelques années, la plus grande multitude de ses adhérents.

L'année 1567 — qui fut, avons-nous dit, celle de la naissance de Samuel Champlain — est particulièrement notable dans les fastes des guerres de religion. Ce fut celle où « le prince de Condé, Louis de Bourbon, informé qu'on s'apprêtait à s'emparer de sa personne et de celle de l'amiral Coligny; que sa détention à vie et la mort de l'amiral avaient été résolues dans le Conseil du roi, ainsi que la révocation de l'Edit d'Amboise et l'anéantissement des Eglises réformées, quitta brusquement la Cour pour s'assurer des plus fortes places du royaume. En moins d'un mois, Orléans, Soissons, Auxerre, Mâcon, La Charité-sur-Loire, Valence, Vienne, Montpellier, Nîmes, Montauban, se déclarèrent pour lui. La Rochelle, dont les habitants, comme ceux de l'île de Ré qui lui fait face, « étaient presque tous huguenots » (7), ne tarda pas à en faire autant.

La Cour, n'ignorant pas que les chefs du parti huguenot comptaient beaucoup sur les populations de ces contrées maritimes, et qu'au moyen des ports de La Rochelle et de Brouage, « ils pourraient recevoir, sans que personne ne pût s'y opposer, des secours d'Allemagne, de Flandre, d'Angleterre, d'Ecosse, de Bretagne et de Normandie » (8), et n'espérant plus reprendre La Rochelle par la force, entra en négociations avec les Réformés pour faire, par la ruse et par les promesses, tomber les armes de leurs mains. Mais les Rochelais, se défiant, et pour cause, s'engagèrent de plus en plus dans les voies de la confédération huguenote; et l'on sait qu'ils persévérèrent, jusqu'au bout, dans cette attitude, qui valut à leur ville d'être, comme une seconde Genève, la capitale de la France protestante; alors que Brouage, occupé encore, en 1570, pour les Rochelais et

(7) M. Massiou, *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IV, p. 110.

(8) *Ibid.*, p. 122.

pour la Cause par un corps de Réformés, dut capituler, dans l'intervalle, ainsi que Marennes, sous les assauts redoublés des catholiques, commandés par La Rivière-Puytaillé. Après une bataille livrée en rase campagne dans ce pays de marais, les huguenots de Brouage, taillés en pièces, avaient dû chercher un refuge dans la place où Puytaillé et ses soldats entrèrent avant qu'on eût eu le temps d'en fermer les portes... « On évalue à douze cents le nombre des huguenots, tant Français qu'étrangers, qui périrent dans ces deux journées de Marennes et de Brouage (9) ».

Revenons à l'année 1567 et aux Champlain qui, en cette année-là, y avaient leur résidence.

Il serait — qu'on veuille bien le reconnaître, — fort invraisemblable qu'Antoine Champlain, « capitaine de la marine » en ce port de Brouage, ouvert aux idées nouvelles autant qu'au vent du large, n'eût pas, en ce temps d'âpreté de la polémique religieuse et de bataille des factions, pris personnellement parti pour l'une ou l'autre des « Causes » qui s'affrontaient aussi belliqueusement. Et que la cause pour laquelle il se prononça fût celle de la Réforme et des Réformés, tout tend à le prouver.

En faisant baptiser son fils nouveau-né par un « ministre » de « la Religion », qui fut peut-être ce « Forion, dit *La Vallée* », cité par les mémoires contemporains comme l'un des plus fougueux adversaires du papisme et désigné par les colloques de l'Aunis pour la desserte de « l'Eglise dressée » en cette ville de Brouage, et en lui donnant ce prénom de « Samuel », aussi inusité dans l'onomastique baptismale des catholiques qu'il était naturel dans celle des Réformés, qui empruntaient si volontiers à l'Ancien Testament les noms de baptême de leurs enfants, le père, rangé, comme presque tous les marins de nos côtes, dans le parti de la Réforme,

(9) *Ibid.*, p. 196.

avait sans aucun doute, voulu marquer qu'il comptait trouver un jour dans ce fils un héritier de sa foi et un défenseur de la religion qu'il servait lui-même.

Mais ce port et cette « place forte » de Brouage où il avait pensé peut-être suspendre le berceau de son fils et fixer sa résidence, allait — notamment entre les années 1569 et 1574, — assiégée par les armées du parti adverse, et prise et reprise tout à tour par les deux factions, devenir toute autre chose qu'un lieu de plaisance pour ses habitants.

Nous avons déjà rappelé, d'après les Annales du temps, comment, en 1570, les catholiques, commandés par La Rivière-Puytaillé, en forcèrent les portes et s'en emparèrent. Il serait intéressant de suivre le récit de ces combats et des prises et reprises de la place dans le principal historien du temps, pour cette période des guerres d'Aunis et de Saintonge, nous entendons : l'auteur de l'*Histoire universelle,* Agrippa d'Aubigné, dont la documentation est si riche et si sûre, car il pouvait dire : *quorum pars magna fui* pour tous les événements des guerres dont la Saintonge et l'Aunis, Marennes, Brouage et « les Isles » furent alors le théâtre.

Mais d'abord, on nous saura gré d'introduire ici la figure de Bernard Palissy, le « potier de Saintes » et l'un des fondateurs, comme chacun sait, de l'Eglise réformée de cette ville, et qui fut aussi, à l'occasion, dans « les Isles » et « le Brouage » l'un des apôtres et propagateurs de la Réforme.

« Maître Bernard », l'inventeur des *Rustiques figulines,* y fit, en effet, vers ce temps-là, fonction d'arpenteur et de « géomètre juré », et, en nous racontant dans quelles circonstances il fut appelé à y tenir cet office, il nous donne sur la formation, la configuration et le caractère du pays, des détails qui, après trois cent cinquante ans de date, ont gardé leur intérêt et leur saveur. Aussi, sans crainte d'ennuyer le lecteur ni de mécontenter l'ombre de Champlain, en la faisant pour un

moment, passer au second plan, nous plaît-il de reproduire, en style du temps, cette page de l'auteur du traité des *Eaux et fontaines* :

« La chose est certaine que la mer s'est retirée de ceste partie-là, comme j'ay vérifié, du temps qu'il y avoit sédition au pays de Xaintonge, lorsque on y vouloit ériger la gabelle. Car, en ces jours-là, je fus commis pour figurer le pays des marez sallans; et, estant en l'isle de Broue, laquelle fait une pointe vers le costé de la mer, où il y a encore une tour ruinée, les habitans du pays m'ont attesté que autrefois ils avoyent veu le canal du havre de Brouage venir jusques au pied de ladite tour, et que l'on avoit édifié ladite tour pour garder d'entrer les pirattes et brigands de mer qui, en temps de guerre, venoyent bien souvent rafraîchir leurs eaux à une fontaine qui estoit près de ladite tour, et ladite tour s'appelle la tour de Brouë à cause de l'isle où elle est assise, laquelle se nomme Brouë, dont le havre de Brouage a pris son nom. Et, pour autant qu'il est aujourd'huy impossible d'aller le long du canal pour aprocher ladite tour, l'on connoist par là que la mer s'est retirée de ceste contrée... (10). »

A la suite du traité des *Eaux et fontaines* du même Bernard Palissy, on peut lire cet avis :

ADVERTISSEMENT AU GOUVERNEUR ET HABITANS DE JAQUES PAULY (*Jacopolis*) AUTREMENT NOMMÉ BROUAGE.

« En poursuivant le discours des fontaines, j'ay trouvé bon d'advertir par cest écrit le gouverneur de Brouage du beau moyen et utilité qui est audit lieu, pour faire une fontaine selon mon desseing et à peu de frais, d'autant qu'audit lieu il y a commencement des bois de pompes tout percé qui ne reste qu'à les emboîter l'un dans l'autre depuis les bois d'Yers (Hiers) jusqu'au lieu de *Jacques Pauly*, autrement Broüage; la pente du lieu est si commode que l'on pourroit faire pisser une fontaine plus d'une lance haute audit lieu de *Jacques Pauly;* et cela dis-je pour avoir entendu la grande indigence d'eau que l'on a eu audit lieu durant un siège qui a esté fait de nostre temps devant ladite ville. »

---

(10) Bernard PALISSY : « Des Pierres ». P. 276 de ses *Œuvres complètes* avec notes et notice historique. Paris, 1844.

Nous serions curieux de savoir auquel des sièges dont Brouage fut alors investi se rapporte l'incident de l' « indigence » d'eau potable dont parle ici « maître Bernard ».

Ce qu'on sait bien, c'est que, à plusieurs reprises, Brouage en ce temps-là fut menacé par les troupes catholiques et momentanément occupé par elles. Mais les protestants tenaient à garder à tout prix ou, s'ils l'avaient perdue, à reprendre cette place sous leurs enseignes; car, outre le fait qu'ils y « avoient bonne rade », ils y trouvaient aussi leur trésors de guerre, « tellement, dit un auteur du temps, que, quand ils vouloyent s'acquitter des marchandises comme munitions et autres telles choses qu'apportoient, à leur descente ordinaire en cette rade, les Allemans, Anglois et autres nations qui sont coutumiers de charger du sel, il s'en trouvoit, en ce lieu là, toujours assez pour leur bailler en payment » (11).

Rappelons, pour donner quelque idée de la fureur et de la sauvagerie des partis en lutte, quelques incidents de ces guerres qui eurent alors Brouage pour théâtre et qui ne purent échapper à la connaissance et aux commentaires de la famille Champlain. Nous prenons ces exemples à partir de l'année 1572 où le jeune Samuel, âgé de cinq ans, avait déjà ses grands yeux ouverts et ses réflexions éveillées sur les événements de son temps et de son lieu.

En cette année 1572, qui fut celle de la mort de Jeanne d'Albret, — dont la fin subite excita parmi les Réformés moins de surprise que d'indignation (12), — comme pour justifier, en leur donnant consistance, les soupçons des Réformés, un armement considérable de

(11) La Popelinière (?) f° 327, v°.

(12) « On ne douta pas que la princesse n'eût péri victime de quelque manœuvre criminelle, et le bruit se répandit qu'elle avait été empoisonnée par l'odeur d'une paire de gants que lui avait vendue maître René, parfumeur milanais au service de Catherine de Médicis. Cette mort fit une sensation très vive dans les provinces... » (Massiou, t. IV, p. 572).

vaisseaux s'était formé dans le port de Brouage, (alors entre les mains du parti catholique) et aux environs de La Rochelle, sous la direction du Florentin Philippe Strozzi, colonel-général de l'infanterie française. On donnait pour motif à cet amas de navires et de munitions de guerre une prochaine expédition contre les colonies espagnoles de la Floride. Mais la saison était trop avancée pour une entreprise de cette nature, et d'ailleurs on voyait arriver dans l'Aunis un si grand nombre de gens de guerre que, pour les contenir tous, il eût fallu six fois autant de vaisseaux qu'on en avait équipés.

« Le corps de ville de La Rochelle informa l'amiral (Coligny) de ce qui se passait; mais l'amiral, trop confiant, repoussa cet avis comme dicté par une crainte chimérique : « Je vois, grâce à Dieu, écrivit-il aux Rochelais « (7 août 1572), le roi (Charles IX) si bien disposé à « l'entretenement de la paix entre ses sujets, que, loin « d'avoir rien à craindre, nous avons tous occasion de « le louer. »

« Catherine de Médicis, informée de l'inquiétude des Rochelais, chargea le baron de la Garde, dont les galères étaient concentrées dans le port de Brouage, de les tranquilliser. Ce seigneur leur écrivit, en effet, de Brouage, dans les termes les plus rassurants. Mais ni l'aveugle sécurité de l'amiral, ni les trompeuses protestations des agents de la cour, ne dissipèrent les soupçons des Rochelais.

« Ils ne furent que trop justifiés, quelques jours après, par l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy (24 août) où, dans une seule nuit, dix mille protestants de tout âge et de tout sexe, furent lâchement égorgés dans les rues de Paris, et dont l'amiral Coligny fut la première victime (13). »

Peu de jours avant cette affreuse boucherie, Catherine de Médicis avait adressé à Philippe Strozzi, occupé

(13) Massiou, *Hist.*, t. IV, p. 245.

à lever des troupes au sud de la Charente, un paquet contenant deux lettres, dont une était close et ne devait être ouverte que le 24 août, jour du massacre de Paris. Cette lettre était ainsi conçue : « Monsieur Strozzi, je vous avertis que ce jourd'hui, 24 août, l'amiral et tous les huguenots qui étaient ici avec lui ont été tués. Partant, avisez diligemment à vous rendre maître de La Rochelle, et faites aux huguenots qui vous tomberont ès mains le même que nous avons fait à ceux-ci. Gardez-vous bien d'y faire faute, d'autant que craignez de déplaire au Roi, monsieur mon fils, et à moi. CATHERINE (14). »

La Rochelle, qu'on savait bien fortifiée, et résolue à se défendre, devint alors plus que jamais la cité de refuge des huguenots menacés. « Gentilshommes, bourgeois, capitaines et gens de guerre arrivèrent bientôt de tous les points du royaume, fuyant le glaive de la proscription. Parmi ces réfugiés, on comptait cinquante barons et châtelains, seigneurs des manoirs environnants, un grand nombre de déserteurs royalistes, quinze cents bourgeois de la Saintonge du sud, et des pays voisins, et cinquante-cinq ministres de l'Evangile (15). »

Or, tandis que les massacres de protestants continuaient à Bordeaux, et dans plusieurs autres villes du Midi et de l'Ouest, faisant trop bien pressentir aux Rochelais le sort qui leur était réservé, s'ils ouvraient leurs portes aux émissaires de Charles IX, la Genève française, exaltée par les circonstances tragiques de l'heure, non seulement put maintenir sa défense, mais accroître ses forces pour la résistance et pour le combat.

Ce qui appert, au surplus, des renseignements des annalistes du temps, c'est que, malgré les instructions monstrueuses, si elles sont authentiques, que Catherine de Médecis aurait envoyées à Strozzi (maître alors, avec

(14) MASSIOU, *Hist.*, t. IV, p. 246, d'après OLAGHARAY, *Hist. du Béarn*, in-4°, p. 628.
(15) MASSIOU, *ibid.*, p. 248.

le baron de la Garde, de la place de Brouage) d'avoir à exterminer tous les hérétiques, comme on l'avait fait à Paris, aucune tuerie de protestants n'y est à relever comme répercussion du grand massacre.

Ce fut d'ailleurs un bien pour les catholiques du lieu, qui auraient pu, les années suivantes, être victimes de représailles terribles. En effet, en l'année 1573 et plus encore en 1574, « dans la Saintonge, l'Aunis, et les provinces voisines, les huguenots, sous les ordres de La Noue, occupèrent tout le pays et se saisirent de presque toutes les places fortes, entr'autres de Brouage », dont on répara avec soin les fortifications et dont le commandement fut donné au capitaine Cimadière (16).

Passant ensuite dans l'île d'Oleron, où il leva une taxe considérable sur les habitants catholiques, La Noue songea à équiper, pour la défense des côtes, une flotte imposante. « Cet armement se fit, avec une telle célérité qu'en moins de cinq semaines, soixante-dix navires furent en état de prendre la mer. Une partie devait croiser constamment près des côtes, et le reste explorer la haute mer, depuis l'embouchure de la Manche jusqu'à celle de la Méditerranée. Bientôt les corsaires rochelais se rendirent si redoutables dans ces parages, que le bruit de leurs exploits jeta la terreur dans tous les ports de l'Océan (17). »

Ces corsaires rochelais ne furent pas tendres pour Brouage, où, — depuis que son port et sa citadelle étaient tombés entre les mains des papistes, — La Rochelle voyait une ennemie et une rivale à détruire, tout prêts, s'ils le pouvaient, à combler et à fermer son canal. Il semble bien que les gens de Brouage, et même ceux d'entre eux qui, comme les Champlain, avaient d'abord épousé « la Cause » dont La Rochelle était le

(16) MASSIOU, *ibid.*, p. 351.
(17) MASSIOU, *ibid.*, p. 352, d'après Amos Barbot.

rempart, durent sentir leur zèle se refroidir et concevoir une forte animosité contre les Rochelais (18).

En 1578 (Samuel Champlain avait alors ou allait avoir ses onze ans) le roi Henri III, « considérant de quelle importance est à son service le chastellanie d'Hiers, ville de Jacobpolis sur Brouage et havre dudit lieu, et mesme par la bonté dudict havre, auquel est l'apport de navires tant Flamans, Allemans que aultres pour toutes sortes de marchandises, de plus sûr et commode accès que aultre de la Guyenne », ne voulut pas qu'un tel port fût à autre que lui; il chercha à le donner à la couronne. Un échange eut lieu : Laurent de Maugiron, comte de Montléans, père de Louis de Maugiron, ce favori de Henri III, tué le 27 avril 1578, dans le fameux « duel des mignons », tenait, de sa tante maternelle, Jeanne L'Hermite, la principauté de Mortagne-sur-Gironde. Il échangea sa principauté contre des terres voisines de ses autres propriétés en Dauphiné. Et le roi, par acte du 17 mars 1578, donna Mortagne à Jacques de Pons, qui lui céda le havre de Brouage (19).

Mais c'est à l'année précédente ou même à l'année 1576 que se rapporte une visite du jeune roi de Navarre, dans la contrée, visite qui fut partout triomphale, d'après

(18) De là ce cri contre eux, arraché un jour aux lèvres du doux et débonnaire Champlain, et reproduit par Louis Audiat : « Mais quoi! sont Rochelais, c'est-à-dire très mauvais et très désobéissants subjects, où il n'y a point de justice. Prenez-les, si povez, et les chastiez. » *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XIII, p. 250. L. Audiat, l'éditeur (catholique) de cette *Revue* qui a consacré plus d'une étude à Champlain et qui avait organisé, en 1893, à Brouage même, une grande fête en son honneur, d'entente avec une délégation de Canadiens français, est de ceux qui admettent que « les parents de Champlain, nés dans la religion romaine, aient été un moment calvinistes ». « Faut-il admettre, écrit-il, qu'ils soient ensuite, comme leur fils, revenus au giron de l'Eglise ? Pouvait-on rester protestant à Brouage ? et n'était-ce pas pactiser secrètement avec l'ennemi ? La religion était alors, est encore en beaucoup de pays, surtout à l'étranger, une des formes du patriotisme. »

(19) *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XIII, p. 251.

son fidèle écuyer et compagnon de guerre et de route, Agrippa d'Aubigné, l'auteur véridique de cette *Histoire universelle* où tous les événements de la vie de son maître, le roi Henri, sont relatés, mais plus particulièrement ceux de Saintonge, dont on sait qu'il était originaire.

Henri, qui avait fait une « repentance publique » à La Rochelle, pour avoir, après le massacre de la Saint-Barthélemy, renié son culte, et qui avait été réadmis au prêche et à la communion, était parti de cette étape pour aller prendre possession de son « gouvernement de Guyenne ».

« Parti de La Rochelle, écrit (page 77) M. Samuel Rocheblave (20), Henri de Navarre soulève dans des transports de joie toutes les cités qu'il traverse. *Au Brouage,* à Périgueux, ce ne sont qu'applaudissements et fêtes. La Gascogne bruyante, le petit Béarn fervent acclament à l'envi le fils de l'héroïque Jeanne d'Albret, le réchappé de la Saint-Barthélemy, le protecteur désigné des Eglises. D'Aubigné, qui a battu le rappel des réformés par les champs de Saintonge, d'Aunis et du Périgord, témoins des exploits de sa martiale enfance, sent, vrai Antée huguenot, redoubler ses forces au contact de la terre natale. Henri est gagné, lui aussi, à cette ivresse. Son âme mobile et séduisante, qui traîne déjà tous les cœurs après elle, oublie un instant les calculs pour s'abandonner à l'enthousiasme qu'entretient sa présence. Ce ne fut qu'une heure dans l'histoire du parti protestant, une minute dans l'histoire de France. Mais cet éclair doit être noté. »

Nous voudrions bien savoir s'il y eut rapprochement et contact, en cette minute, entre le jeune Champlain, qui allait alors sur ses dix ans, et le futur Henri IV dont il devait faire un jour son modèle et son demi-dieu,

---

(20) *Un héros de l'Epopée huguenote, Agrippa d'Aubigné,* par Samuel ROCHEBLAVE, professeur honoraire de l'Université de Strasbourg. Edition du Centenaire, 1930.

— quelle fut, pour lui, l'impression de cet « éclair ». Mais les Champlain étaient-ils à Brouage lorsque le roi de Navarre s'y rendit avec d'Aubigné ? Aucune allusion n'est faite à cet accueil du Brouage dans les Histoires de Samuel Champlain.

Quoi qu'il en soit, voilà les habitants de Brouage doublement et directement sujets, peut-on dire, de S. M. très chrétienne, depuis que Jacques de Pons avait, en échange de Mortagne, abandonné ce havre à Henri III. C'était de quoi enflammer l'imagination du jeune Samuel, et le porter à concevoir que, sous la protection et les auspices royaux, il n'était pas de sommet où, Dieu voulant, il ne pût parvenir.

De bonne heure, la vue de la mer avait fait naître dans l'âme de l'enfant le désir des voyages lointains. Le Nouveau Monde en toutes ses parties attirait surtout les marins de Brouage, à qui les langues étrangères étaient familières par le contact avec des gens de tous les pays. On s'embarquait pour le Brésil et le Canada, nouvellement découvert, avec une facilité étonnante. La curiosité naturelle à ce descendant de navigateurs avait été éveillée par les récits des merveilles d'outre-mer, et son goût des aventures excité par les périls de la traversée et les dangers qu'on courait là-bas du fait des sauvages (21).

Toutefois, avant de servir dans la marine, il voulut être soldat sur terre. Il était maréchal des logis dans l'armée du maréchal d'Aumont, qui mourut en août 1595; il servit ensuite, avec le même titre, sous François d'Epinay-Saint-Luc, gouverneur de Saintonge, qui défendit Brouage contre les Huguenots; enfin, à la mort de ce dernier (1597), sous le maréchal de Cossé-

---

(21) « C'est cet art (la Navigation) qui m'a, dès mon bas âge, attiré à l'armée et provoqué à m'exposer, presque toute ma vie, aux ondes impétueuses de l'Océan. » Champlain à la Reine régente; épître imprimée en tête de son édition du *Voyage* de 1613.

Brissac. Le traité de Vervins (2 mai 1598) licencia l'armée alors en Bretagne. Champlain était libre.

Une circonstance décida de sa vocation maritime. Son oncle, « le capitaine Provençal », fut chargé par Cossé-Brissac de ramener dans leur pays les Espagnols de la garnison de Blavet, place forte que le traité les obligeait d'évacuer. Son neveu obtint de l'accompagner. Il monta donc avec lui sur le navire le *Saint-Julien*. C'était un excellent voilier. Aussi, quand les vaisseaux nolisés pour le roi d'Espagne eurent rapatrié ses soldats dans le port de Cadix, il fréta le *Saint-Julien* au prix mensuel d'un écu par tonneau. L'oncle, retenu par la maladie, ne put s'embarquer; il confia son bâtiment à son neveu; et voilà notre Samuel Champlain voguant (janvier 1599) vers les îles du golfe du Mexique avec un galion de la flotte que commandait un chevalier de Malte, don Francisco Colombo.

Ce voyage, qui dura deux ans et qui permit à Champlain de visiter les Canaries, les Antilles, les îles Vierges, Porto-Rico, Saint-Domingue, Cuba, Mexico, Panama (où il conçut le projet du futur canal, qui « en coupant quatre lieues de terre, raccourcit le chemin de plus de quinze cents lieues ») — ce voyage, disons-nous, fut singulièrement utile à Champlain, en même temps qu'il accrut son ardeur de courir les mers et de voir des pays inconnus. Partout il levait des plans, étudiait la topographie, les mœurs des habitants, les produits du sol. Il parcourut les colonies espagnoles en observateur. Il souhaitait que la France ne laissât pas les Espagnols et les Portugais s'emparer des meilleures terres; il voulait que sa patrie aussi eût des régions où planter son drapeau. Il adressa un rapport au roi. Henri IV fut frappé des vues du navigateur; il lui accorda une pension. C'était une récompense et un encouragement. Champlain se rendit à la cour pour remercier Sa Majesté. Henri IV le reçut et, entrant pleinement dans les vues du navigateur, le mit en relation avec le

commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe (22), qu'il venait de nommer « gouverneur, lieutenant-général et vice-roi des Terres-Neuves et pays qu'il conquestera ».

Dans mon *Histoire du Canada et des Canadiens français* (23) j'ai raconté en détail toute cette histoire. Et, puisque le présent travail est consacré aux « affinités » autant qu'aux « origines protestantes » de Champlain, on y pourra voir comment — même après qu'il se fut décidé à suivre, pour son compte, l'exemple de son roi, et à faire le saut de « la messe » qui, comme elle valut à Henri IV Paris et le royaume de France, devait lui valoir à lui-même, — sous la minorité de Louis XIII, et par la faveur des jésuites, — le gouvernement de Québec et de la « Nouvelle France », — il ne laissa pas cependant d'entretenir avec les huguenots et les adversaires des jésuites les relations les plus amicales et de coopérer de plein cœur avec eux pour tout ce qui concernait l'établissement et le développement de la colonie.

C'est ainsi que, — le commandeur de Chaste étant mort, et son privilège transféré par Henri IV à l'un de ses anciens compagnons d'armes, Pierre de Mons, sieur du Gua, gouverneur de Pons en Saintonge, — Champlain se rangea toujours de bon cœur, aux côtés de ce chef, son compatriote, qu'il connaissait et dont le choix lui paraissait particulièrement indiqué. Ce gentilhomme (écrira-t-il dans sa narration *des Sauvages* ou *Voyage de Samuel Champlain* publiée en 1603) « étoit de la

---

(22) Dieppe était, à cette époque, comme La Rochelle, un nid d'armateurs, de matelots et de négociants huguenots. C'est de là qu'était parti, en 1562, le capitaine Jean Ribaut, avec deux vaisseaux montés par plus de six cents hommes, tous de « la Religion », pour aller fonder dans la Caroline une colonie. Massacrés par les Espagnols, leur sang fut vengé, comme on le sait, par Dominique de Gourgues.

(23) Un fort vol. in-8° avec carte. Paris, Grassart (Fischbacher), 1888.

religion prétendue réformée, mais il avoit rendu de bons services à Sa Majesté pendant toutes les guerres passées, et elle avoit en lui une grande confiance pour sa fidélité, comme il a fait paroistre tousjours jusqu'à sa mort ». *De Mons* n'était d'ailleurs pas étranger au pays dont il venait d'être fait gouverneur. Il y avait déjà fait un voyage en compagnie du capitaine Chauvin, de Champlain, de Du Pont-Gravé et d'autres, tant négociants qu'armateurs, et Champlain nous le montre « porté d'un zèle et affection d'aller peupler et habiter le pays de la Nouvelle-France et y exposer sa vie et son bien ».

Un des articles de sa commission stipulait que « les sauvages seraient instruits dans la foi catholique »; mais en même temps les huguenots obtenaient la liberté de « professer leur religion dans les colonies qu'on établirait comme ils l'avaient en France ».

Et, lorsque, estimant que les établissements du fleuve Saint-Laurent étaient situés trop au Nord, — l'hiver de 1599-1600, qu'ils avaient passé à Tadoussac, leur ayant été extrêmement dur, — M. de Mons avait porté ses vues sur les côtes de l'Acadie, pour un premier établissement permanent, les deux vaisseaux qui firent voile vers cette contrée encore inexplorée emmenaient, avec lui et Champlain, « nombre de gentilshommes, — parmi lesquels M. de Poutrincourt, baron de Saint-Just, en Champagne, — et toutes sortes d'artisans, soldats et autres, « tant d'une que d'autre religion, prestres et ministres ».

Après avoir reconnu les deux côtés de la péninsule acadienne, et s'être décidés pour la côte occidentale, on fixa l'établissement de la colonie dans une belle rade de huit lieues de circuit qui donnait sur la baie Française et qu'on appela « *Port-Royal* ». Le sieur de *Poutrincourt,* « ayant trouvé le lieu à son gré, le demanda, avec les terres y continentes, au sieur de Mons; ce qui lui fut octroyé, et depuis en a pris lettres de confirmation de Sa Majesté ».

Deux ans après, en mai 1606, le même Poutrincourt — qui, dans l'intervalle, avait trouvé des colons et rassemblé tout ce qui était nécessaire : bestiaux, provisions, outils, pour une colonisation à laquelle il voulait donner un caractère essentiellement agricole, — s'embarquait à La Rochelle, où il fut rejoint par M. de Mons et par Marc Lescarbot de Paris, «avocat en Parlement», lequel quittait Paris « pour fuir un monde corrompu », et qui nous a laissé sur ce voyage de La Rochelle à Port-Royal, où les transporta le navire le *Jonas,* et sur cet établissement agricole de Port-Royal, les détails les plus savoureux.

Encore que lui-même fût de religion catholique, on voit, dans sa relation, que ses sympathies allaient volontiers aux protestants : « Et puisque j'entreprends, écrit-il, une histoire narrative des choses telles qu'elles se sont passées, je dirai que ce nous est chose honteuse que les ministres de La Rochelle priassent Dieu, chaque jour en leurs assemblées, pour la conversion des pauvres peuples sauvages et même pour notre conduite, et que nos ecclésiastiques ne fissent pas le semblable. »

Il relève aussi ce double trait de mœurs que, tandis que « les ouvriers, parmi la bonne chère (car ils avoient chacun vingt sols par jour) faisoient de merveilleux tintamarres au quartier de Saint-Nicolas où ils étoient logez, cela paroissoit fort étrange en une ville si réformée que La Rochelle, en laquelle ne se fait aucune dissolution apparente : il faut que chacun y marche droit, s'il ne veut encourir la censure soit du maire, soit des ministres de la ville ».

Le *Jonas* arriva à Port-Royal le 28 juillet (1606), y ramenant, avec l'abondance, l'entrain et le courage qui avaient, un moment, tout à fait abandonné la petite colonie. Ce pays presque inhabité (car les tribus indiennes étaient fort disséminées et peu nombreuses), ces rivages fertiles, ces lais de mer, ces *polders* d'une exploitation facile et ces grandes forêts vierges aux

essences variées offraient un horizon sans limites aux ambitions colonisatrices de tous ces bons Français, tant protestants que catholiques. Les prêtres et les ministres s'y disputaient parfois sur les questions théologiques (24), mais Champlain, Lescarbot et les autres membres de « l'Ordre du *Bon Temps* », — sorte d'académie culinaire instituée par eux, — s'interposaient et mettaient fin à ces querelles.

Tout allait donc pour le mieux, et l'établissement de Port-Royal prenait figure par l'activité et l'industrie de ses colons : les semences avaient levé dans d'excellentes conditions; des constructions peu élégantes mais solides s'étaient édifiées; on avait un four pour faire les briques, un moulin pour moudre le blé, un alambic pour clarifier la gomme de sapin et la transformer en goudron, etc. Tout marchait donc à souhait dans la nouvelle colonie où l'hiver ne s'était d'ailleurs pas fait sentir avec trop de rigueur. Le *Jonas* avait été renvoyé en France sous les ordres de Pont-Gravé, et l'on attendait son retour avec une impatience bien naturelle à des émigrés qui se sentaient isolés du reste du monde. Le *Jonas* revint en effet et entra dans la rade de Port-Royal en juin 1607; mais, hélas! quelles nouvelles décevantes et décourageantes il apportait! M. de Mons mandait les graves déconvenues qui avaient fondu sur lui. Toutes les pelleteries de la Compagnie, acquises dans une année de trafic, avaient été enlevées par les Hollandais. Mécompte plus grave pour Mons, les marchands de Saint-Malo avaient obtenu la révocation de son monopole, et on ne lui avait accordé, en retour, qu'une indemnité imaginaire. M. de Mons faisait donc savoir qu'il ne pourrait plus désormais soutenir la colonie et laissait les colons

---

(24) « J'ai veu, écrit Champlain, le ministre et notre curé s'entrebattre à coups de poing... Je ne sais pas qui étoit le plus vaillant... Les sauvages prennent parti tantost pour l'un, tantost pour l'autre. »

libres d'abandonner la contrée ou de prendre tel parti qui leur conviendrait.

La douleur fut vive à ces nouvelles, et *Lescarbot* l'exprime naïvement dans son livre : « Ce nous étoit grand deuil d'abandonner une terre qui nous avoit produit de si beau blé et tant de beaux ornements de jardins... M. de Poutrincourt, particulièrement navré, tint ferme cependant et dit que « quand il devroit venir tout seul avec sa famille, il ne quitteroit point la partie ». Il partit donc pour revenir, trente mois après, dans sa chère Acadie, où il retrouva toutes choses comme il les avait laissées, les sauvages, qui l'affectionnaient, ayant tenu leur parole de garder en état ses bâtiments et ses magasins.

Dans l'entourage de la cour, où il s'était adressé pour trouver des bailleurs de fonds, il avait reçu plus de belles paroles que de concours effectif; et ce n'est qu'à la fin, s'étant adressé aux négociants de Dieppe, qu'il put conclure avec deux d'entre eux, dont un Duquesne (le père du grand amiral, né à Dieppe en 1610), un arrangement qui comblait ses vœux.

Qu'était devenu, cependant, Samuel Champlain ? Nommé lieutenant de son ami Du Gua, sieur de Mons, et convaincu par les événements qu'il fallait songer, pour les établissements permanents de la France, au Canada et aux rives du Saint-Laurent plutôt qu'à l'Acadie et à la baie Française, il allait maintenant pouvoir agir par lui-même avec son titre officiel et l'appui du roi.

A son premier voyage, il avait remarqué, à cent trente lieues de l'embouchure du Saint-Laurent, un endroit où le fleuve se rétrécit et nommé, à cause de cette circonstance, *Québec* dans la langue des indigènes. Il jugea, avec grand'raison, ce lieu plus propre que Tadoussac, à ses desseins; et ce fut là qu'il s'arrêta, en compagnie de trente hommes, avec la pensée que ce site, clé de la vallée du grand fleuve, pourrait devenir

la capitale du vaste empire français qu'il entrevoyait comme pouvant s'étendre dans l'Ouest et le Sud-Ouest, jusqu'à l'Océan Pacifique et jusqu'au golfe du Mexique.

Mais quels « humbles commencements » et que de difficultés autour du fondateur, contre lequel il y eut même une conspiration de ses ouvriers, se plaignant qu'on les nourrissait trop mal, et qu'un nommé Jean Duval, serrurier, le chef du complot, tenta même d'assassiner! Ce malandrin fut pendu à Québec, et sa tête, mise au bout d'une pique, apprit aux autres que, quoique loin de la France, il y avait une justice. « Et depuis personne oncques ne se plaignit, même de privations dont le chef avait sa part, ni ne parla de séditions, ni de complots ».

Rappelé en France, Champlain partit de Québec au commencement de septembre 1609 et débarqua à Honfleur le 13 octobre. Il trouva M. de Mons un peu dégoûté. Ses sacrifices considérables étaient en pure perte. Il ne put cependant décourager son lieutenant général, toujours ferme, toujours entreprenant. C'est alors que celui-ci se tourna vers la marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine Marie de Médicis, et fille de cet Antoine de Pons, « comte de Marennes, baron d'Oleron » qui avait joué un si grand rôle en Saintonge au XVI[e] siècle. Dévouée aux jésuites, dont elle voulait favoriser l'établissement au Canada, elle offrit d'acheter ses droits au sieur de Mons, qui ne trouva pas le prix assez élevé. Mais voyant en Champlain un homme dont les opinions religieuses étaient flottantes et tout prêt à suivre le parti et la politique de la cour, elle s'intéressa à lui, et aussi au mariage qu'il allait contracter en ce temps-là.

C'est, en effet, pendant son séjour en France de l'année 1610 (l'année de l'assassinat de Henri IV) que le fondateur de Québec se maria. Il avait quarante ans; ses continuelles aventures ne lui en avaient pas jusqu'alors laissé le loisir. A ce moment l'avenir lui parais-

sait moins sombre. Le 27 décembre 1609, le contrat en avait été passé à Paris en présence de parents et d'amis, dont « Pierre du Gua, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et son lieutenant-général en la Nouvelle-France, gouverneur de Pons en Sainctonge pour le service de Sa Majesté; Lucas Legendre, marchand, bourgeois à Rouen, Hercules Rouer et Marcel Chesnu, bourgeois à Paris, etc. ».

Il épousait « damoiselle Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, « secrétaire de la chambre du roi » et de Marguerite Alix ». La future avait douze ans seulement et le mariage ne devait avoir lieu que deux ans après (25).

Cette famille Boullé était ou avait été (à moins qu'il ne s'agisse d'une autre, homonyme) « calviniste », mais alors prête à se ranger sous la loi de « notre mère la Sainte Eglise » comme il est dit dans le contrat même, et supposant qu'Hélène aurait pu être élevée dans la religion qui avait été d'abord celle de Henri IV, « son mari l'instruisit lui-même, écrit Louis Audiat, et elle embrassa la religion catholique, à laquelle elle demeura, dès lors, fermement attachée (26). »

Nous pouvons nous arrêter là et renvoyer à l'histoire générale du Canada pour ce qui suit du gouvernement de Champlain en cette Nouvelle-France et en sa capitale, Québec, qui, prise par les Anglais, en 1628, fut ensuite rendue à la France en 1629 et dont la restitution, ainsi que celle de Port-Royal en Acadie, fut finalement consacrée par le traité de Saint-Germain-en-Laye (29 mars 1632). Champlain put donc revenir dans sa chère

---

(25) Voir le contrat, p. 399, de *Samuel Champlain*, par M. E. Dionne; p. 33, des pièces justificatives des *Œuvres de Champlain*, t. VI. *Nova Francia*, organe de la Société d'histoire du Canada, dans son fascicule de mai-juin 1930, reproduit la « minute notariée de ce contrat de mariage ». Les fautes d'orthographe des noms propres y abondent : « Pierre du Gas » pour *Du Gua*, etc.

(26) *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XIII, p. 263. — Cf. *France protestante*, 2ᵉ *édition*, V, 696, et J. PANNIER, *Eglise réformée de Paris sous Louis XIII*, p. 92.

colonie et en reprendre la restauration. Il s'y employa de tout son zèle et avec de remarquables succès. Mais, frappé, durant l'automne de 1635, d'une paralysie qui lui ôta l'usage de ses membres, celui qu'on a appelé « le Père de la Nouvelle-France » mourut à Québec, le jour de Noël de cette même année. Sa mort excita d'universels regrets, et les Indiens, à côté de qui il s'était plus d'une fois si bravement battu ne furent pas les derniers à manifester leur douleur.

Il y aurait bien à dire encore, sans sortir de notre sujet des « Origines et des affinités protestantes de Champlain », sur l'esprit qui présida à son gouvernement et où l'on put sentir, — comme dans ses relations tant avec les Français restés huguenots qu'avec les sauvages — un esprit de justice, de tolérance et de bonté qui avait sa source dans l'Evangile.

Mais il faut s'arrêter et conclure. Nous emprunterons de cette conclusion la première partie à Louis Audiat, qui a suivi de près toute l'histoire de la vie de notre héros et dont les jugements en la matière font autorité.

« Soldat et marin, pionnier et explorateur, colonisateur et fondateur, homme de devoir et de dévouement, qui eut à subir plus de fatigues, plus de tracasseries, plus de déboires? L'adversité le frappa sans l'ébranler. Cette résistance à un blocus de plus d'un an où l'on n'avait pour vivre que sept onces de pain; sa noble fierté dans la capitulation, son désespoir de voir flotter sur son fort et sur son habitation le drapeau anglais, tous ses hauts faits le mettent de pair avec les héros anciens ou modernes. Sa patience, sa persévérance sont plus remarquables encore dans ces luttes obscures contre l'indifférence ou l'hostilité sourde. On l'a comparé à Bernard Palissy pour sa ténacité, pour ce magnifique exemple de labeur obstiné et de recherche désintéressée. Tous deux ont montré ce que peut une âme forte, animée d'une généreuse ardeur; tous deux,

ils ont sacrifié leurs meilleures et leurs plus belles années à la poursuite d'un rêve sublime... »

Si, pour continuer cette comparaison, nous voulions assigner des rangs à ces deux grands hommes, nous dirions : dans l'ordre politique et pratique, le fils du marin de Brouage qui, pour mieux assurer la flottaison de son navire et le succès de ses desseins, abandonna, de bonne heure, et, nous voulons l'admettre de bonne foi, la religion dans laquelle il avait été baptisé sinon instruit, fondateur d'un empire et conducteur d'hommes, peut apparaître le plus grand des deux et son œuvre, à vues humaines, fut évidemment d'une plus large et puissante envergure. (27)

Mais, dans l'ordre moral et religieux, — et s'il est vrai, comme le déclare l'Ecriture sainte, que « celui qui est maître de son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes », — combien plus grand encore, par son caractère et par la trempe de sa foi, nous apparaîtra ce « potier de Saintes », inventeur des « rustiques figulines », auteur du *Discours de l'art de terre* et autres écrits, « l'artisan pauvre et indigent à merveille, mais qui avait un si grand désir de l'avancement de l'Evangile qu'il entreprit de l'expliquer lui-même selon « ses lumières » et qui fut, selon la remarque de Michelet (28), le vrai fondateur et propagateur de la Réforme à Saintes et dans toute la région !

Nous l'avons vu, au commencement de cette étude, travaillant, de son métier d'arpenteur-géomètre, dans les marais salans de Brouage et des « Isles ». Après l'avoir suivi dans les difficultés et péripéties bien connues de son existence, nous le retrouvons, en 1589, l'année de sa

---

(27) Un monument, une colonne avec inscription : « A la mémoire de Samuel Champlain, le Conseil général de la Charente-Inférieure », a été élevée en 1878 sur la place centrale de Brouage. Bernard Palissy, qui a sa statue à Paris, près de l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés, a aussi une statue à Saintes.

(28) Au chap. V (*les Martyrs*) du tome XI de son *Histoire de France.*

mort, enfermé à la Bastille comme hérétique et huguenot obstiné, et l'on sait sa réponse au roi Henri III qui vient le voir et le presse d'abjurer, pour avoir la liberté et la vie sauve : « Sire, je sais mourir. »

Réponse sublime et tout à l'honneur de cette humanité qui, dans son élite, peut avoir de tels représentants! (29).

Aussi, tandis que Champlain pourra couvrir son front de tous les lauriers et s'en ira vers le grand Au-delà, muni de tous les sacrements de la « sainte Mère Eglise », dans les nuages de son encens et dans le clinquant de ses pompes, célébré par les «oraisons funèbres» et les panégyriques du R. P. Lejeune, de cette Compagnie des jésuites qui était alors et est restée la redoutable milice de l'Eglise romaine, nous voyons, dans un tableau et dans un cadre bien différent, ce pauvre prisonnier de la Bastille dont le corps (il était décédé au cours de l'année 1589 et sans qu'on sache exactement la date) n'échappa à la claie que pour être jeté à la voirie.

Aucune « oraison funèbre », aucun panégyrique, n'accompagna cet enterrement clandestin de « l'hérétique ». Mais la gloire qui s'est attachée à son nom et qui le perpétuera, impérissable autant que la renommée de Champlain, de génération en génération, est encore d'un meilleur aloi et d'une étoffe plus solide et plus pure; car elle est sur le plan des triomphes de l'Esprit et dans la clarté des horizons célestes. Les fervents de cette gloire ne se lassent pas de contempler cette noble figure entourée de l'auréole des saints martyrs et le chef couvert de la couronne éternelle des « élus ».

Eugène Réveillaud.

---

(29) Et ce que nous disons de Bernard Palissy, nous pourrions le redire aussi du « héros huguenot et saintongeais », Agrippa d'Aubigné, dont cette étude nous a fait entrevoir aussi la figure et qui vient de trouver en M. Samuel Rocheblavé le biographe et l'apologiste dont il était digne.

DOCUMENTS

LIVRE D'IMMATRICULATION au Collège des Montbéliards

Copie d'un livre intitulé :

Extrait des vieilles Archives du Collège des Montbéliards

à Tubingue — MDCCLXXV

(Suite et fin) (1)

[f° 38]

Dn *Georgius Jeanmaire,* Hericurianus; Ingressus, 20 Junii 1739; Obiit Tubingae, 28 Martii 1746.

Dn *Johannes Christianus Zügel,* Hérimontanus; Ingressus, 15 Decembris 1739; Egressus.

Dn *Fridericus Melchior Jeanmaire,* Montb. J. H. stud.; Ingressus, 20 Februarii 1740; Egressus, 1er Martii 1740; Urbis Montbelgardi Maire factus.

Dn *Johannes Georgius Vallet des Barres,* Héricur.; Ingressus, 17 April 1740; Egressus, 15 Octobris 1741. Mortuus ut super-Intendens Richovillanus anno

Dn *Josephus Guillielmus Faudel,* Colmariensis; Ingressus, 8 Maii 1740; Egressus, 7 Septembris 1747.

Dn *Petrus Abrahamus Titot,* Montb.; Ingressus, 11 Maii 1740; Egressus, 7 Februarii 1741 et demissus; Draconum Circuli Suevici Major factus, et urbis Heibronnae Prœfectus.

[f° 39]

Dn *Carolus Fridericus Blanchot,* Vanduncur; Ingressus, 11 Maii 1740; Egressus, 20 April 1742 et demissus.

(1) Ci-dessus, p. 74.

Dn *Georgius Eberhardus Mequillet.* Chageensis; Ingressus, 11 Maii 1740; Egressus, 15 April 1743. Pastor Hericurianus.

Dn *Johannes Nicolaus Jeanmaire,* Montb.; Ingressus, 11 Septembris 1742; Egressus, 14 April 1745. Pastor Bavanensis.

Dn *Petrus Macler,* Montb.; Ingressus, 11 Septembris 1742; Sine venia egressus, 29 April 1746; et demissus, Procurator factus.

Dn *Ulricus Jeremias Binninger,* Montb. J. V. St.; Ingressus, 1743; Egressus, 1747. Regiminis Montbelgardensis secretarius et inde Procurator Generalis factus. Scripsit libros sequentes : *Ode sur la prise de Berg-op-Zoom* et *Tirsis et Galatée,* pastorale.

Dn *Georgius Fridericus Meyer,* Montb.; Ingressus, 1 Septembris 1744; Egressus, 23 Junii 1749. Pastor Valentiniensis deinde Audincuriensis 1780 demissus 1786.

[f° 40]

Dn *Leonardus Fridericus Dubois,* Montb.; Ingressus, 1 Septembris 1744; Egressus, 17 Maii 1748. Iterum ingressus 1 Octobris 1754, et egressus, 18 Octobris 1754. Pastor Beutalensis; et inde Pastor Ecclesiæ Germanicæ secundarius : Gymnasii Montbelgardensis Rector factus anno 1769, et in hoc munere obiit 16 Januarii 1773.

Dn *Johannes Georgius Huguenot,* vulgo dictus *Lalance,* Montbelg. : Ingressus, 1 Septembris 1744; Egressus, 16 Julii 1750; Scholae Gallicae Praeceptor; Pastor Desendanensis; Gymnasii Montb. con-Rector anno 1769.

Dn *Davides Nicolaus Kilg,* Montb.; Ingressus 1 Septembris 1744; Egressus, 8 Maii 1746; Iterum ingressus, 20 Octobris 1747; et egressus, 22 Martii 1751. Scholae Gallicae Praeceptor; Pastor Coutenanensis; vita functus anno 1778.

Dn *Petrus Conradus Morlot,* Montb.; Ingressus, 1 Septembris 1744; Egressus, 8 Junii 1748. Scholae Gallicae; praeceptor Gymnasii sub-con-rector anno 1758; Con-Rector anno 1768; Pastor Ecclesiae Germanicae secundarius anno 1769; Obiit, 16 maii 1792.

[f° 41]

Dn *Ulricus du Commun* vulgo dictus *Veron,* Etuppensis; Ingressus, 1 Septembris 1744; Egressus, 3 Junii 1749.

Scholae Gallicae Prœceptor, Pastor Beutalensis Gymnasii Rector ab anno 1773; denatus 14 Julii 1782.

Dn *Johannes Jacobus Thiebauld,* Montb.; Ingressus, 1 Septembris 1744; Egressus, 29 Maii 1751; Scholae Gallicae Praeceptor; Pastor Manduodurensis ab anno 1762.

Dn *Petrus Christophorus Belot,* Hericurianus; Ingressus, 3 Junii 1745; Egressus, 16 Maii 1749. Mortuus ut Pastor Brevilieriensis anno 1764.

Dn *Davides Du Vernoy,* Vernoïensis; Ingressus, 15 April 1746; Egressus, 5 Maii 1750; Iterum ingressus; 4 Decembris 1754; regressus, 24 Aprilis 1755. Scholae Gallicae Praeceptor, Gymnasii sub-con-Rector 1769.

Dn *Petrus Fridericus Dieny,* Valentiniensis; Ingressus, 15 April 1746; Egressus, 16 Maii 1749; Pastor Estobonensis anno 1766, et in hoc munere mortuus mense Julii 1774.

[f° 42]

Dn *Carolus Fridericus Goguel,* Montb.; Ingressus, 15 Octobris 1746; Egressus, 17 Junii 1749. Scholae Gallicae Praeceptor anno 1762; Pastor Desendanensis anno 1769; deinde Pastor secundarius Ecclesiae S. Martini Montisbelgardi factus 1780; postea Pastor Sancto Julianus 1781.

Dn *Eberhardus Henricus Binder,* Richovill.; Ingressus, 30 Maii 1748; Egressus, 21 Julii 1749; Iterum ingressus, 9 Octobris 1749; et egressus, 11 Julii 1752.

Dn *Johannes Georgius Du Vernoy,* Montb.; Ingressus, 30 Augusti 1748; Egressus, 1753. Diaconus Ecclesiae Sancti Martini ab anno 1769. Pastor secundarius ejusdem Ecclesiae 1781. Primarius 1784, deinde superentendens. mortuus 23 Novembris 1807.

Dn *Johannes Fridericus Morel,* Montb.; Ingressus, 30 Augusti 1748; Egressus, 13 Julii 1752; Iterum ingressus, 21 Junii 1755; et egressus, 3 Augusti 1755; Scholae Gallicae Praeceptor, anno 1768; Pastor Etuppensis, 1773. Pastor S. Georg., 1783; Pastor secund. Eccae S. Martini, 1785.

[f° 43]

Dn *Leopoldus Fridericus Surleau,* Montb.; Ingressus, 30 Augusti 1748; Egressus, 2 Julii 1752. Mortuus Ratisbonnae ut Sancti Ministerii candidatus : 20 Januarii 1756.

Dn *Fridericus Kleinmann,* Beblenhamiensis; Ingressus, 15 April 1749; Egressus, 2 April 1755.

Dn *Sebastianus Casparus Surleau,* Montb.; Ingressus, 11 April 1750; Egressus, 2 Junii 1751; Demissus et J. V. studiosus factus; Advocatus; Receptor Generalis fuit anno , munere demissus anno 1774.

Dn *Jacobus Christophorus Richardot,* Montb.; Ingressus, 11 Aprilis 1750; Egressus, 10 Novembris 1753; Rejectus, 21 Augusti 1758; Mortuus anno ut S. Ministerii candidatus.

Dn *Leopoldus Fridericus Blanchot,* Montb.; Ingressus, 11 Aprilis 1750; Egressus, 5 Julii 1754 et demissus. Miles in Borussia factus, et inde Lector Linguae Gallicae Halae Magdeburgicae.

[f° 44]

Dn *Petrus Christophorus Du Vernoy,* Montb.; Ingressus, 4 Septembris 1753; Egressus, 4 Februarii 1757. Diaconus Ecclesiae Sancti Georgi promotus; Inde Praeceptor in Schola Gallica anno 1773; Pastor Beutalensis, anno 1774, Rector Gymnasii anno 1782, Diaconus Ecclae S. Martini 1786.

Dn *Petrus Christophorus Morel,* Montb.; Ingressus, 13 Aprilis 1754; Egressus, 9 Maii 1758. Scholae Praeceptor, anno 1769; Diaconus Ecclesiae Sancti Georgii 1773; Pastor Estobonensis anno 1774; deinde Alanjoïensis anno 1779 sub-con-Rector 1788.

Dn *Casparus Goguel,* Montb.; Ingressus, 13 Aprilis 1754; Egressus, 1 Maii 1758; Demissus anno 1765, ac denique serenissimi Consiliarius factus.

Dn *Samuel Fridericus Chatel,* Montb.; Ingressus, 13 Aprilis 1754; Egressus et demissus, 18 Octobris 1757; Scholae Gallicae Praeceptor ex gratia Principis anno 1774 factus.

[f° 45]

Hosp: Johannes Henricus Widemann, Monast.; ex-Valle Sancti Gregorii; Ingressus, 29 Martii 1755; Egressus, 11 Junii 1756 et demissus.

Dn *Marcus Davides Morel,* Montb.; Ingressus, 25 Septembris 1755; Egressus, 23 Augusti 1760. Ecclesiae Gallicae Stutgardianae post obitum Abbatis Blanchot, Pastor anno , Professor Linguae Gallicae in Gymnasio Stutg., fact. anno 1774.

Dn *Johannes Jacobus Paur,* Montb.; Ingressus, 25 Septembris 1755; Egressus, 10 April 1759. Diaconus Ecclesiae Sancti Georgii factus mense Novembris 1774; deinde Scholae Gallicae Praeceptor anno 1778; Pastor Estobonensis anno 1779.

Dn *Petrus Christophorus Morel,* Montb.; Ingressus, 25 Septembris 1755; Egressus, 7 Maii 1759; Iterum ingressus, 1 Augusti 1759; et egressus, 1 Maii 1760; Ecclesiae S. Georgii Diaconus factus anno 1778; deinde Pastor Desendanensis 1780; et Bethoncour, 1787.

[f° 46]

Dn *Casparus Parrot,* Montb.; Ingressus, 25 Septembris 1755; Egressus, 29 Martii 1760. Scripsit Grammaticam Germanico Gallicam Hallae Magdeburgicae proelo excusam. Praeceptor Scholae Gallicae factus anno 1779; Deinde Pastor Valentiniensis anno 1780, et Audincuriensis 1786.

Dn *Jacobus Christophorus Du Vernoy,* Montb.; Ingressus, 25 Septembris 1755; Egressus, 20 Maii 1760; Iterum ingressus, 13 Julii 1760; et Egressus, 2 Septembris 1760.

Dn *Julius Davides Macler,* Montb.; Ingressus, 25 Septembris 1755; Egressus, 23 Novembris 1759; Iterum ingressus, 11 Aprilis 1760; et egressus, 30 Maii 1760; Iterum ingressus, 29 Maii 1764; et egressus, 20 Decembris 1764. Gymnasii Saraepontani sub Rector, et inde pro Rector factus Obiit ibidem, Junii 1782.

Dn *Christianus Fridericus Binder,* Medeovill.; Ingressus, 24 Maii 1756; Egressus, 19 Aprilis 1760; Iterum ingressus, 12 Junii 1760; Iterum egressus, 5 Julii 1762.

[f° 47]

Cand. Phil. Petrus Christophorus Jeanmaire, Bavan; Ingressus, 11 Augusti 1757; Obiit Tubingae, 28 Octobris 1758.

Dn *Petrus Nicolaus Cuvier,* Rochensis; Ingressus, 11 Augusti 1757; Egressus, 30 Maii 1760; Iterum ingressus, 21 Aprilis 1761; Iterum egressus, 1 Martii 1762; Pastor Brevilieriensis anno 1764 factus.

Dn *Vernerus Despoutot,* Arbouanens; Ingressus, 11 Augusti 1757; Egressus, 9 Augusti 1761; Serenissimi secretarius factus 1783.

M. *Petrus Nicolaus Piguet,* Abevill : urbis stud; Ingressus, 11 Augusti 1757; Egressus, 30 Maii 1760; Scripsit : Disputationem Astronomicum de... quam Praeside Dn. Kies Phys. et Math. P. P. O. anno defendit.

Praeceptor Scholae gallicae factus anno 178 , deinde Diaconus Ecclesiae S. Martini anno 1781; Pastor Ecclesiae S. Georg. 1785.

[f° 48]

Dn *Daniel Fridericus Eccard,* Monasteriensis; Ingressus, 19 Augusti 1758; Egressus, 4 Maii 1760; Iterum ingressus, 28 Augusti 1760; Iterum egressus, 1 Martii 1762.

Dn *Leopoldus Fridericus Fallot,* Montb.; Ingressus, 23 April 1760; Egressus, 28 Maii 1762; Iterum ingressus, 30 Julii 1762; Iterum egressus, 23 Julii 1764. Ecclesiae Sanctae Suzannae Pastor-Vicarius factus anno 1775; Deinde Diaconus Ecclesiae S. Georgii 1780; Pastor Beutalensis 1782; Scripsit libros : 1° *Ivan.* 2° *Seila ou la fille de Jephté,* tragédies.

Dn *Jacobus Fridericus Parrot,* Montb.; Ingressus, 23 Aprilis 1760; Egressus, 25 Julii 1763; Scholae Gallicae Praeceptor factus 1781; Pastor Abevilariensis 1782.

Dn *Johannes Georgius Surleau,* Coutenanens; Ingressus, 23 Aprilis 1760; Egressus, 19 Julii 1764; Mense Septembris 1771; Lector Historiarum, Geographicae et Matheseos in Gymnasio Montb. factus; Rector Gymnasii 1786.

[f° 49]

Dn *Georgius Ludovicus Kilg,* Montb.; Ingressus, 23 April 1760; Egressus, 5 Augusti 1762; Iterum ingressus, 4 Novembris 1762; Iterum egressus, 19 Julii 1764; Pastor Albimontaniss mense Junii 1776 factus.

Dn *Sigismundus Billing.* Colmariensis; Ingressus, 18 April 1761; Egressus, 16 Junii 1763; Iterum ingressus, 10 Augusti 1763; Iterum egressus, 9 Januarii 1766.

Dn *Christianus Davides Schmid,* Richovill.; Ingressus, 18 April 1761; Egressus, 16 Junii 1763; Iterum ingressus, 10 Augusti 1763; Iterum egressus, 12 Decembris 1764; Iterum ingressus, 19 Novembris 1765; Iterum egressus, 26 Decembris 1765; Sub-Diaconus Richovillanus anno 1775. 1775.

Dn *Gustavus Adolphus Bockshammer,* Richovill.; Ingressus, 28 Octobris 1761; Egressus, 19 Junii 1764; Iterum Ingressus, 5 Novembris 1764; Iterum egressus,

1 Julii 1765; *Ibid.*, 19 Novembris 1765; Ibid., 3 Julii 1766 in Würtembergia. Pastor Buttenhusanus anno 1776, factus.

[f° 50]

Dn *Johannes Georgius Resch*, Honnovillanus; Ingressus, 5 Novembris 1762; Egressus, 1 Julii 1765; Iterum ingressus, 19 Novembris 1765; Iterum egressus, 23 Novembris 1767.

Dn *Georgius Fridericus Carolus Du Vernoy*, Montb.; Ingressus, 6 Maii 1763; Egressus, 4 April 1767. Diaconus Ecclesiae S. Georgii factus anno 1783; Diaconus Ecclesiae S. Martini 1784; Pastor Ecclesiae Germanicae 1786.

Dn *Carolus Leopoldus Du Vernoy*, Montb.; Ingressus, 6 Maii 1763; Egressus, 2 Martii 1767. Dimissus et J. V. Studiosus factus; Advocatus Regiminis Montbelgardensis.

Dn *Jacobus Christophorus Perdriset*, Hericur.; Ingressus, 6 Maii 1763; Egressus, 9 Maii 1767. Pastor Vanduncuriensis et Dalensis factus anno 1782.

Dn *Davides Leopoldus Scharffenstein*, Montb.; Ingressus, 7 Maii 1763; Egressus, 10 Decembris 1764; Iterum ingressus, 12 Julii 1765; Iterum egressus, 4 Maii 1768.

[f° 51]

Dn *Johannes Christophorus Renz*, Ansolsemiensis· Ingressus, 7 Maii 1763; Egressus, 26 Junii 1766; Iterum ingressus, 15 Augusti 1766; Itèrum egressus, 24 Martii 1767; Iterum ingressus, 20 Octobris 1773; Iterum egressus, 18 Novembris 1773. Adjunctus Patris sui extra ordinem, speciali serenissimi decreto, factus est, anno Pastor Ansolsemiensis promotus anno 1775.

Hosp. Georgius Ludovicus Bouthenot, Montb.; Med. stud. recep. ut Hosp. in stip : Ingressus, 7 Maii 1763; Egressus, 2 Junii 1765, et post varios casus in Legione Afiatico-Gallico Proefectus Equitatus factus est, Reversus 1786; Mortuus Parisiis 1787.

Dn *Philippus Jacobus Bopp*, Beblenheimensis; Ingressus, 11 Octobris 1763; Egressus, 1er Julii 1765; Iterum ingressus, 27 Septembris 1765; et egressus, 26 Junii 1767; Iterum ingressus, 7 Septembris 1767; et dimissus, Novembris 1768.

[f° 52]

M. *Johannes Daniel Baer,* Colmariensis; Ingressus, 2 April 1765; Egressus, 10 April 1770. Ducalis Militaris Academiae factus Professor anno 1774.

Dn *Jacobus Christophorus Cuvier,* Rochensis; Ingressus, 11 Octobris 1765; Egressus, 11 Decembris 1769; Diaconus Ecclesiae S. Georgii factus 1782; deinde pastor Etuppensis 1783; denatus 1821 Novembris.

Dn *Ludovicus Eberhardus L. B. De Gemmingen;* Eques a Guttenberg, Montbelg. urbis stud : Ingressus, 29 April 1767; Egressus, 21 Martii 1770.

Cand. Phil : Samuel Fridericus Fallot. Trimoniensis; Ingressus, 21 Octobris 1767; Egressus, 29 Julii 1769; Dimissus, 1 Martii 1771; et Juris utriusq, studiosus factus, Advocatus.

Dn *Petrus Fridericus Bernard,* Sancto-Julianus; Ingressus, 21 Octobris 1767; Egressus, 10 Decembris 1771.

Dn *Christophorus Fridericus Parrot,* Montb.; Ingressus, 21 Octobris 1767; Egressus, 1 Augusti 1773; *Sine informatione rejectus,* 15 Februarii 1774, quia adulterii reus accusaties funerat.

[f° 53]

Johannes Ulricus Mezger, Colmariensis; Ingressus, 25 Maii 1769; Egressus, 5 Novembris 1770, et demissus J. V. studiosus factus.

Dn *Christianus Carolus Krœber* e fano S. Mariae; Ingressus, 8 Septembris 1769; Egressus, Decembris 1773.

Dn *Johannes Fridericus Lucae,* Monasteriensis; Ingressus, 21 April 1770; Egressus, 17 Februarii 1773 et eodem temporê adjunctus factus fuit, anno 1774; Con-Rector Gymnasii Colmariensis, et eodem tempore Inspector Academiae Militaris Colmariae subalternus.

Dn *Johannes Henricus Binder,* Beblenheim; Ingressus, 4 Octobris 1770; Egressus, 28 Januarii 1775.

Dn *Jacobus Fridericus Titot,* Montb.; Ingressus, 5 Augusti 1771; Egressus, 14 Februarii 1775; sur-intendant à Richevir.

Dn *Georgius Fridericus Mequillet,* Hericuriensis; Ingressus, 5 Augusti 1771; Egressus, 15 Octobris 1774, et Examine Theologica Stutgardiano dispensatus. Pastor Ecclesiae Hericuriensis 1786.

[f° 54]

Dn *Georgius Fridericus Sahler,* Beutalensis; Ingressus, 28 Martii 1772; Egressus, 16 Decembris 1775; Lector factus 1785. Pastor Desandan, 1787 denatus.

Dn *Johannes Jacobus Morel,* Montb.; Ingressus, 28 Martii 1772; Egressus, 15 Octobris 1774; Regressus, 28 Decembris 1775; Iterum egressus, 17 Junii 1776.

Dn *Leopoldus Fridericus Masson,* Montb.; Ingressus, 12 Octobris 1774; Egressus, Decembris 1778. Lecteur et diacre en faubourg.

Dn *Carolus Ludovicus Berger,* Montb.; Ingressus, 12 Octobris 1774; Egressus, Decembris 1778. Pasteur à Valantigné.

Dn *Petrus Grosrenaud,* Rochensis; Ingressus, 12 Octobris 1774; Egressus, Decembris 1778; Diaconus Ecclesiae S. Georgii 1785; Pasteur à Couthenans en 1788.

[f° 55]

Dn *Georgius Davides Boissard,* Montb.; Ingressus, 12 Octobris 1774; Egressus, Decembris 1778; Praeceptor scholae gallicae 1786; Pasteur à Desendan.

Dn *Georgius Fridericus Dieny,* Hericurianus; Ingressus, 12 Octobris 1774; Egressus, Decembris 1778; Pasteur à Roche en 1788.

Dn *Jacobus Gustavus Larcher,* Montb.; Ingressus, 12 Octobris 1774; Egressus, Decembris 1778; Pasteur à Etabon en 1790.

Dn *Johannes Kiener,* Richovillanus; Ingressus, Septembris 1776; Egressus,

Dn *Georgius Fridericus Hugenot,* vulgo dictus. *Lalance,* Beutalensis; Ingressus, Octobris 1776; Egressus, Decembris 1780.

Dn *David Fridericus Dubois,* Montb.; Ingressus, Octobris 1776; Egressus, Decembris 1780.

[f° 56]

Dn *Carolus Christophorus Fallot,* Trimoniensis; Ingressus, Octobris 1776; Egressus, Decembris 1780.

Dn *Jacobus Fridericus Tuefferd,* Etuppensis; Ingressus, Octobris 1776; Egressus,

Dn *Johannes Daniel Meyer,* Ostheimensis; Ingressus, Octobris 1776; Egressus,

Ici se termine le manuscrit dont plusieurs feuilles ont été détachées, qui faisaient suite aux précédentes.

John Viénot.

Histoire d'un legs de mille acres de terre en Amérique

L'Eglise protestante française de Londres ignore aujourd'hui qu'elle possède en Amérique, dans l'Etat de New Jersey et aux environs de Philadelphie, un terrain de mille acres, soit environ 600 hectares. Cette terre doit avoir aujourd'hui une valeur considérable. Mais comment faire valoir des droits après tant de siècles ?

La première mention touchant ce terrain se trouve dans les Actes du Consistoire de l'Eglise de Londres, à la date du 8 septembre 1700.

« *M. Larnou*, y lisons-nous, a mis entre les mains de la Compagnie les titres de mille acres de terre que *Jean Nicol* a dans le nouveau Jersey en Amérique, dont il a fait don à M. *Primerose*, pour les pauvres de notre Eglise. Les dits titres ont été mis dans la boëtte de fer-blanc qui est à la garde du Boursier. »

Une fois dans la boîte de fer-blanc, où elles étaient en sûreté, les fameuses pièces restèrent à dormir pendant de longues années. Personne ne semblait plus savoir qu'elles existaient, lorsqu'un beau jour (en 1712), le pasteur *Charles Bertheau* (ou Bertauld) sans doute en fouillant dans la boîte en question, retrouve les titres.

Il est permis de croire que le pasteur Primerose lui-même pousse son collègue à agir. Toujours est-il que le 11 mars 1712-13 Charles Bertheau écrit une lettre contresignée des anciens *Jacob Liège* et *David Primerose*.

On peut s'étonner de trouver la signature du vaillant Primerose sous la rubrique « d'ancien ».

Petit-fils de l'Ecossais Gilbert Primerose qui avait successivement desservi les Eglises de Bordeaux et de Londres, David était pasteur de l'Eglise huguenote de Londres depuis 1660. Il était le fils de David Primerose, pasteur de Rouen, de 1626 à 1666 (?)

A l'époque dont nous parlons il y avait donc cinquante-deux ans qu'il avait reçu l'appel de l'Eglise de Londres. Cromwell venait de disparaître, et Charles II montait sur le trône d'Angleterre cette même année. Primerose avait donc exercé son ministère à Londres pendant les règnes de Charles II, de Jacques II, de Mary II et Guillaume III et l'on

en était à deux ans avant la fin du règne d'Anne qui mourut en 1714. Lui-même devait s'éteindre en 1713, après une magnifique carrière pastorale.

Sentant sa vaillance faiblir il avait demandé quelque temps auparavant à être déchargé de ses fonctions pastorales. Le consistoire était entré dans ses vues, mais pour continuer à jouir de ses conseils si expérimentés, on l'avait admis à la charge d' « ancien ».

Une seconde raison qui motivait en faveur de sa signature au bas de cette lettre c'est que les mille acres lui avaient été cédés bien des années auparavant, comme nous venons de le voir.

Voici donc cette lettre :

« Aux ministre et anciens de l'Eglise de la Nouvelle-York, mars 11-1712/13.

Il y a environ douze ans, Messieurs et très honorez frères, qu'on fit un don à notre Eglise de mille acres de terre, vers vos quartiers, sous le nom de M. Primerose, la chose a esté assez négligé jusqu'à présent, mais comme nous sommes fort pressés par la quantité de nos pauvres qui s'augmentent tous les jours, nous voudrions sçavoir ce que nous pourrions tirer de ce bien; pour cet effet, nous vous supplions de vous informer qui a jouy de ces terres depuis cet espace de douze ans, la rente qu'elles ont pu porter, ce qu'ils valent, et comment on en pourroit disposer par vente ou autrement, nous avons joint à cette lettre un memoire qui se rapporte à cette affaire. M. *Gourdon* nous a promis de nous donner un de ses amis, qui se joindra à vous, et vous aidera en ce qui dépendra de luy. Nous sommes fachez de vous donner cette peine, mais nous sçavons votre bonne volonté pour notre Eglise, et d'ailleurs nous sommes bien aise de trouver de temps en temps l'occasion d'entretenir avec vous un commerce de charité et de communion ecclésiastique. Nous sommes, etc... »

Quel était le mémoire auquel faisait allusion cette lettre? Nous pouvons supposer qu'il s'agissait d'une copie des pièces que possédait l'Eglise et qui prouvait son droit sur ce terrain de mille acres.

Nous n'avons pu remettre la main sur les contrats de vente, de cession ou de donation, mais nous avons trouvé des documents qui semblent être les copies de ces pièces.

Un certain *John Fenwick* de Backfield, dans le comté de Berkshiere avait acheté, nous ne savons exactement à quelle époque, à Lord Berkley, Baron de Stratton, une terre, ou plus exactement un territoire que le dit baron possédait en Amérique, dans la province de New Cesaria ou New Jersey. Il lui avait cédé la moitié de sa propriété qui devait être

considérable puisqu'on nous parle dans le contrat de vente, de rivières, de ruisseaux, de mines, minéraux, carrières, forêts, etc., etc...

Le 18 mars 1673, par contrat signé en due forme par les deux parties contractantes, John Fenwick avait cédé un lot de terre de mille acres à un nommé John Nicholls, tisserand de son état et qui vivait à cette époque à Stratford, comté d'Essex. La terre d'Amérique ne coûtait pas cher à cette époque, puisque Jean Nicol ou John Nicholls n'avait eu à débourser que la somme dérisoire de cinq livres anglaises, avec, il est vrai, l'obligation, si on l'exigeait, de remettre un épi de maïs comme rente annuelle.

Un peu plus de vingt-cinq ans plus tard, le 7 juin 1700, John Nicholls céda cette terre au pasteur Primerose et à ses héritiers, pour que les revenus qui pourraient en être tirés soient affectés au soulagement des pauvres de l'Eglise de Londres, étant bien entendu que David Primerose ou ses héritiers auraient la faculté de se récupérer des frais que la prise de possession de cette terre, ou sa mise en valeur, aurait pu leur occasionner.

David Primerose paya cinq shillings, acceptant lui aussi de remettre un épi de maïs comme rente annuelle.

Telles devaient être, en résumé, les pièces dont le consistoire de Londres envoyait copie à l'Eglise de New-York en mars 1712-1713, en demandant au ministre et aux anciens de cette Eglise sœur, de s'enquérir de la dite terre.

A cette époque, Fenwick et Nicholls devaient avoir disparu; force était au consistoire de Londres d'avoir recours à des tiers qui se trouvaient sur les lieux et qui devaient pouvoir, en se donnant quelque peine, retrouver la trace de ce terrain, ses occupants actuels, dire ce qu'il pouvait rapporter bon an, mal an. Les réfugiés nécessiteux étaient en si grand nombre que l'on avait intérêt à faire feu de tout bois, fût-ce en revendant tout ou partie de cette terre lointaine.

Quelle fut la réponse de l'Eglise de la Nouvelle York à la missive de Bertheau et de ses collègues de Londres ? Firent-ils une réponse ? La copie de lettres de cette époque ne contient rien à ce sujet. Dans tous les cas, leur action, en Amérique, fut bien inefficace, car quinze ans après, les affaires n'ont guère progressé. Les pauvres seuls ont augmenté.

Nous voici donc en 1728. Le Consistoire qui connaît de véritables angoisses au sujet des pauvres, décide de

reprendre ses démarches avec l'Amérique. Il faut absolument arriver à récupérer les mille acres pour en tirer soit des revenus, soit une somme d'argent en la vendant.

Dans la séance du Consistoire du 22 septembre :

« M. Fruchard a rapporté qu'il avait dépêché à la Nouvelle-York la lettre écrite de la part de la Compagnie à M. de Lansey pour le prier de s'informer d'un legs en fond de terre fait à notre Eglise dans ce pays-là, il y a quelques années. »

Fruchard était un ancien du Consistoire de l'Eglise de Londres. Quant à De Lansey, il est probable qu'il devait faire partie du Consistoire de l'Eglise huguenote de New-York. En effet, sur le brouillon de la lettre dont il est question, nous trouvons, tout au bas de la page et rayée, une petite liste de noms comprenant : « MM. *Auguste Jay, de Lansay* (*sic*) à New-York, M. *Bayeux*, M. *Rou*, ministre; scavoir de quelle église il est. Sera à propos d'écrire de même teneur à deux personnes ».

Dans une lettre datée de 1724 et envoyée par l'Eglise de New-York à l'Eglise de Londres, nous retrouvons les noms de Rou et de Bayeux. De Lansay ou De Lancey ne faisait peut-être pas encore partie du consistoire à cette date.

La lettre expédiée par Fruchard était signée par *Ezéchiel Barbault* ou Barbauld, qui fut ministre de l'Eglise de Londres de 1704 à 1755, et par les anciens *Anthoine Clerembault, Ph. Fruchart, Henry Guinand.*

Monsieur,

« Nous prenons la liberté de vous écrire au sujet de certains contracts dont vous trouverez cy-inclus copie, par lesquels il paroist que le nommé Jean Nicholls, de Londres, en l'année 1700 fit cession à M. David Primeroze (*sic*) l'un de nos vénérables pasteurs, défunt, de mille acres de terre dans la province de New Jersey, faisant partie d'une collonie nommée Fenwick's Collony; cette cession et don estant destiné pour les pauvres de notre Eglise, nous avons creu, Monsieur, que vous voudriez bien avoir la charité de nous rendre service, en faisant les perquisitions nécessaires pour nous faire parvenir à la jouissance de ce bien, *s'il est possible,* nous ne saurions vous en dire que ce qui est contenu dans la copie des contracts, dont nous avons les originaux par devers nous et en tems et lieu, les héritiers de M. Primeroze concourront avec nous pour faire ce qui seroit requis, ce que nous vous demandons, Monsieur, est de faire pour nous comme sy vous estiez en notre place, et de nous donner toutes les lumières qu'il vous sera possible dans cette affaire, tant par rapport à ceux qui pourroyent

être aujourd'huy en possession, que de la valleur et des moyens de nous faire rendre justice. Nous nous proposons de vous envoyer copie par le premier navire qui partira après celuy-cy, et nous flattons qu'en tems convenables vous aurez la bonté de nous faire réponse sur ce sujet.

Nous sommes avec beaucoup d'estime, etc...

En post-scriptum : « Lorsqu'il vous plaira de nous faire l'honneur de nous écrire, vous aurez la bonté d'inclure votre lettre sous couvert à l'adresse de M. Henry Guinand, marchand à Londres.

Envoyé par l'*Alexandre*, capitaine Downing. »

D'après cette lettre, un certain doute commence à envahir les esprits. Aucune démarche précédente n'ayant donné de résultat, on commence à se demander s'il sera jamais possible d'obtenir quelque chose. Le doute va même plus loin, on se demande si le droit est réel : « il parroist que le nommé Jean Nicholls », à moins que ce mot n'ait le sens « il appert, il apparaît... »

Dans tous les cas, les démarches actuelles sont entourées de certaines précautions : « Il sera à propos d'écrire de même teneur à deux personnes. » On prend également des précautions quant à l'expédition, on va jusqu'à désigner le nom du navire sur lequel voyagera la lettre et le nom du capitaine de l'*Alexandre*.

Voyez aussi cette dernière précaution, contenue dans le post-scriptum : vous aurez la bonté d'inclure votre lettre sous couvert, ce qui signifie : sous enveloppe cachetée à la cire et adressée à Henry Guinand, marchand à Londres.

Cette fois-ci, la réponse de New-York ne se fit pas attendre.

Une lettre datée de cette ville le 5e de décembre 1728, nous apprend que Etienne de Lancey a bien reçu et la lettre et les copies des contracts au sujet des mille acres de terre « faisant partie d'un certain canton appelé Fenwick Collony ».

Notre correspondant ajoute :

« Ce terrain estant situé dans la contrée de Salem, éloignée environ de 150 milles d'icy, et où je n'ay aucune connaissance, je ne peux à présent vous donner aucun éclaircissement dans cette affaire, mais j'ay prié un amy sçavoir le coll. Hamilton, qui part dans deux jours pour Burlington où l'assemblée se doit tenir la semaine prochaine, de faire toutes les perquisitions nécessaires et de m'en donner advis. Je ne manquerai pas à vous communiquer par la première occasion ce qu'il m'aura faict sçavoir. »

Cette lettre est adressée à M. *Henry Guinand*, marchand à Londres. Le cachet rouge est resté intact et semble représenter un bouclier, une lance et un casque. A l'intérieur de la lettre nous retrouvons les noms de Barbauld, Clerembault, Fruchard et Guinand.

Notre terrain n'est donc pas aux environs immédiats de New-York, il en est même assez éloigné, puisqu'il se trouve du côté de Burlington. Sur la carte nous trouvons un Burlington dans le nord, près de la frontière du Canada, sur les bords du lac Champlain, et à quelque distance de Montpellier; mais comme nous le verrons plus tard, le Burlington dont il est question ici doit se trouver à quelque distance de Philadelphie.

Hamilton se rend à l'assemblée; s'agit-il d'un colloque des Eglises huguenotes ? à quel titre est-il le collègue de notre correspondant ? nous l'ignorons. Eût-il, à Burlington, entre deux séances, le loisir de s'occuper de notre affaire? Cela est possible, mais dans tous les cas les documents auxquels nous nous référons, n'en portent aucune mention.

Après un an d'attente on se décide à écrire à nouveau à *De Lancey*. La déception perce au travers des formules de politesse du XVIIIe siècle :

« Nous avions espéré de recevoir de vous dans la suitte quelques éclercissements (*sic*) dans cette affaire, comme vous nous le faisiez espérer, mais ne nous étant parvenu aucune nouvelle de votre part depuis ce temps-là, nous craignons que possible la lettre que vous nous auriez écritte, ne se soit perdue. C'est Monsieur, ce qui fait que nous prenons aujourd'hui la liberté de vous écrire derechef, pour vous prier de vouloir bien nous faire savoir ce que vous aurez peu découvrir à ce sujet, et de nous écrire par deux navires différents, pour nous mieux assurer de votre réponse. C'est ce que nous espérons de votre bonté; vous assurant que nous sommes avec beaucoup de respect,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs les ministres et anciens de l'Eglise françoise de Londres et pour tous. »

Ezéchiel Barbauld n'étant pas de semaine, c'est le pasteur *Paul de la Doüespe* qui signe. Nous retrouvons comme anciens *Anthoine Clerembault et Philippe Fruchard.*

Encore un post-scriptum pour que la correspondance soit adressée à « *Henry Guinand* marchand » in « Threadneedle Street à Londres ». Guinand avait donc son magasin dans la même rue que l'Eglise de Londres.

A cette lettre, De Lancey ne semble pas avoir répondu car ni le copie de lettres, ni le livre des Actes du Consistoire ne portent mention d'aucune lettre. Burlington « Fenwick Collony », et surtout l'Eglise de Londres, étaient si loin; la navigation à voile longue et hasardée, la poste précaire, et puis l'on avait d'autres préoccupations; l'Eglise huguenote de New-York passait par une crise morale douloureuse.

La question du legs Primerose semble donc avoir connu plusieurs années de sommeil léthargique. Mais elle n'est cependant point enterrée : la voici soudain qui se réveille : nous sommes en 1738.

Le 28 juin de cette même année, une lettre est adressée à M. *Bénézet*, à « Filadelfie ». Il ne s'agit pas ici du quaker antiesclavagiste, mais de son père, Jean-Etienne Bénézet (1).

Dans la même séance où fut expédiée cette lettre, le vieux pasteur *Besombe* (qui était dans sa trente-quatrième année de ministère à Londres), demanda à la compagnie de l'autoriser à lire ses sermons, sa santé et son âge ne lui permettant plus de les réciter. Mais le consistoire, par crainte du « trouble » qu'une telle innovation apporterait dans l'Eglise, ne voulut pas entrer dans cette voie; il proposa trois mois de congé au vieux pasteur, pour le rétablissement de sa santé, ce à quoi Besombe consentit. Six mois plus tard cependant, il se voyait dans la nécessité de donner sa démission, étant dans l'impossibilité de réciter ses sermons. Nos pères n'étaient pas tendres pour les vieux serviteurs de l'Eglise!

Après avoir expliqué par le menu l'histoire du legs de mille acres de terre, achetés en l'an 1673 par Jean Nicolle à John Fenwick « écuyer », et cédés par le premier en l'an 1700 à M. David Primerose « pour lors un des pasteurs de cette « Eglise », la lettre continue en ces termes :

« Nous avons écrit en divers tems plusieurs lettres à la Nouvelle York pour être informés de la situation et de l'état dans lequel se trouve à présent le dit terrain et de ce que nous pou-

(1) Antoine Bénézet, né à Saint-Quentin, en 1713, était fils de Jean-Etienne de Bénézet, réfugié en Hollande en 1715, puis en Angleterre où il fréquenta la « Société des Amis », enfin (1731), à Philadelphie où il épousa (1736) *Joyce Marriott*. Cf. DAULLÉ, *La Réforme à Saint-Quentin*, 1905, p. 248; R. VAUX, *Memoirs of the life of Benezet* (Reprinted), *York*, 1817; J. PANNIER, *A. Bénézet*, Toulouse, 1925.

rions faire pour en recevoir les revenus afin de les appliquer aux usages auxquels il est destiné, mais soit que nos lettres ou les réponces qu'on pouroit nous avoir fait se soient perdües, nous sommes encore dans une entière ignorance sur la valeur de nos prétentions. »

Les correspondants d'Amérique s'avèrent d'une très grande négligence, à moins que les capitaines des navires auxquels on confiait les courriers ne fussent les grands coupables. Toujours est-il qu'en vingt-cinq ans de démarches, l'affaire n'avait fait aucun progrès.

« Nous avons recours, Monsieur, à votre charité, en vous priant de vouloir prendre la peine de faire les perquisitions nécessaires pour découvrir qui est en possession du dit terrain, quel en est le produit, et quels moyens nous pourions employer pour le faire approprier à son légitime usage. »

Notre auteur ajoute courageusement : « Nous espérons que vous aurez la bonté de nous faire part du succès de vos soins! »

Nous nous étonnerions de cette expression pleine d'espoir, si nous ne regardions aux signataires de la lettre. Parler de succès possibles après tant d'années d'insuccès, il fallait avoir une belle dose d'optimisme, à moins d'être nouvellement arrivé dans la place.

A part Henry Guinand que nous connaissons déjà de longue date, les autres signataires sont nouveaux. C'est d'abord le ministre Jean-Baptiste Gédéon Bouyer, qui n'a guère plus de quatre ans de ministère à l'Eglise de Londres. C'est un jeune, puisqu'en 1733 il « a été reçu proposant au sinode d'Hollande » et il est bien naturel qu'il s'efforce, à son tour, de ressusciter l'affaire des mille acres, et cette fois-ci essaye d'aboutir.

Les autres signataires de la lettre sont Jean Boissier, ancien, et Jean Lagier-Lamotte, Jean-François Frésin, diacres.

Comme précédemment, des extraits des actes originaux sont envoyés à M. Bénézet.

La lettre se termine par la promesse de rembourser au sieur Bénézet les dépenses que ses démarches pourraient lui occasionner. « Nous faisons bien des vœux pour votre conservation, et nous vous prions de nous croire avec une parfaite estime, etc... »

Cette fois-ci, l'affaire semble prendre tournure, car nous lisons dans le livre des Actes du consistoire, à la date du

10 juin 1739, étant présents : MM. *Barbauld, Besombe* et *Bouyer* pasteurs, MM. *Mourgues, Guinand, Seale* et *Peters,* anciens :

« La Compagnie a receu une lettre de M. J.-Etienne Bénézet, au sujet de mille acres de terre situées à la Nouvelle Jersey, et autrefois léguées à cette Eglise. On a prié MM. Guinand, Seale et Peters d'examiner l'affaire et d'en faire rapport aux censures prochaines. MM. les diacres à qui la lettre étoit addressée en commun, ont été présens à la délibération. »

Remarquons tout d'abord que le brave vieux pasteur Besombe assiste à la délibération, bien qu'étant à la retraite depuis un an. Et bien que ce ne fût point un jour de censures, les diacres furent admis en séance, la lettre de J.-Etienne Bénézet leur étant également adressée : deux d'entre eux n'avaient-ils pas signé, en effet, la lettre du pasteur Bouyer ?

La lettre de J.-Etienne Bénézet avait de quoi retenir l'attention du consistoire, comme on va le voir. Elle apporte, en effet, un fait nouveau qui dut remplir tout le monde de joie et d'espoir. La voici en entier :

« Philadelphia, le 31me du premier mois 1739.

« Aux pasteurs, anciens et diacres de l'Eglise françoise de Londres.

Très chers et honorés amys,

J'ay reçu celle qu'il vous a pleu m'écrire le 28 du 4e mois dernier et me suis d'abord mis en devoir de faire les informations nécessaires touchant les mille acres de terres auxquelles vous avez droit dans la Province de New Jersey. A faute de m'estre bien adressé j'ay fait quelques démarches inutiles, et qui m'ont causé du retardement; voicy enfin ce que j'en ay pu apprendre de plus positif et que l'extrait, mot pour mot, d'une lettre qui m'a esté écrite en anglois, par un parfaitement honeste homme, et au fait de ces sortes d'affaires. »

Ici Bénézet copie, en effet, mot pour mot, et en anglais, la lettre de son correspondant. Nous la traduisons, car elle en vaut la peine :

« Isaak De Cow, qui tient le bureau de surveillance générale, dit que la terre dont tu as parlé dans ta lettre n'a pas été occupée, mais que le droit de Fenwick est valable. On suppose que la terre vaut £ 5 en argent de Jersey par 100 acres, et si on choisissait une bonne place, elle pourrait valoir dans l'avenir £ 20 par 100 acres. Les dépenses nécessaires pour mettre en valeur le tout pourraient s'élever globalement à £ 20. Il y a le risque à courir

que le terrain soit plus ou moins bien situé. Isaak De Cow dit que si les documents ou leur copie pouvaient être produits ici, portant cachet de Londres, on pourrait obtenir du syndicat des propriétaires un permis d'occuper la dite terre, ce qui ne peut être fait légalement sans ce permis. »

Voici, enfin, semble-t-il, le droit de l'Eglise de Londres reconnu. *J.-Etienne Bénézet* ajoute :

« L'amy qui a écrit ce que dessus m'a dit de bouche que Isaak De Cow dont il est parlé cy dessus, lequel tien son bureau à Burlington est plus propre que qui que ce soit, de menager pour vous cette affaire. Si vous croiés qu'elle vaille la peine de la mener à une conclusion, vous pouvez luy écrire et vous entendre avec lui directement. Son adresse est : A. Isaak De Cow, surveyor general at Burlington, New Jersey. En faisant mettre vos lettres dans les sacs des vaisseaux qui partent pour icy, elles luy parviendront surement parce que le maître de la poste d'icy se charge de faire parvenir à leur destination les lettres pour les villes voisines.

Je suis votre très affectionné et sincère amy... »

Il ressort tout d'abord de cette longue et intéressante lettre deux faits importants : le premier, comme nous le faisions remarquer il y a un instant, c'est que le droit de l'Eglise est réel; le second, qu'en 1738 la terre de « Fenwick Collony » n'était point encore occupée, ni par des héritiers éventuels de Fenwick, ni par des acheteurs autres que l'Eglise de Londres.

Une impression un peu désagréable commence, avouons-le, à se faire jour dans notre esprit. Il semblerait, malgré bien des témoignages d'amitié et des protestations d'honnêteté, qu'il se trame quelque chose de louche. « Fenwick Collony » est évidemment assez rapproché de Burlington et *De Cow,* l'ami du correspondant de Bénézet pourra, de là, agir plus facilement. Nous comprenons parfaitement qu'une terre ne puisse être remise même à son propriétaire légitime sans montrer patte blanche. Il faut des papiers. Mais n'y a-t-il pas un danger, un grand danger à envoyer ainsi des papiers importants aux « amys de ses amys » ? Les faits qui vont suivre nous le prouveront peut-être.

*
* *

L'Amérique est une colonie à peine découverte. A côté des Puritains et des Huguenots qui s'y sont réfugiés par motifs de conscience, il y a, cela est incontestable, des gens de sac et de corde, des flibustiers de toutes espèces, Isaac

de Cow occupe, il est vrai, un poste officiel, le bureau de surveillance générale de Burlington, aussi ne l'incriminons-nous pas d'avoir trempé dans une affaire louche. Quant à Bénézet, il a l'air d'un homme au-dessus de tout soupçon. Mais pourquoi conseiller à l'Eglise de Londres de se dessaisir de ses documents ou de leur copie portant cachet de la Cité de Londres, et surtout de les envoyer à un tiers qui pourrait, le cas échéant, s'en servir pour se faire approprier la dite terre ? Des doutes planent sur cette affaire et nous sommes à nous demander si ce n'est pas précisément ce qui est arrivé. Le lecteur en jugera par lui-même.

Quelques mois passent, puis, dans sa séance du 7 octobre 1739, le Consistoire, après avoir introduit les diacres, écoute une communication importante qui lui est faite par M. Seale. Ce dernier fait savoir à la compagnie :

« Que Mr John Merret étant sur son départ pour la Nouvelle York, on pouroit lui remettre un extrait, fait par Mr Bonnet le notaire, sous le sceau de la ville de Londres, de nos titres sur mille acres de terre dans la Nouvelle Jersey, afin que le dit Mr Merret aye la bonté de s'informer des mesures qu'il conviendroit de prendre pour nous mettre en possession du dit terrain. Les Compagnies (pasteurs et anciens d'une part, diacres de l'autre) ont remercié Mr Seale et l'ont prié de remettre au dit Merret les titres cy-dessus afin qu'il aye la bonté de prendre soin de nos intérêts et de nous en informer en son temps. On a aussi remis au dit sieur Merret une lettre signée par Mr de la Doüespe, deux anciens et deux diacres pour Mr Bénézet en Pensilvanie, dans laquelle on le prie de se joindre au dit Mr Merret, pour l'affaire cy-dessus, s'il en étoit requis. »

Nous ne sommes pas arrivés à découvrir l'identité du sieur *Merret* ou *Merrett*. Evidemment, un huguenot connu de M. Seale ancien. Mais jusqu'à quel point le connaissait-il ? On le présente au Consistoire comme étant sur le point de se rendre à la Nouvelle York. Qui était-il ? Quelles garanties avait-on touchant son honnêteté, sa moralité ? Personne, au consistoire du 7 octobre, ne semble s'être posé cette question. On avait évidemment toute confiance en M. Seale, natif de Jersey, qui venait d'être nommé ancien, le 15 janvier de la présente année.

La lettre qui fut remise ce jour-là à M. Merret pour M. Bénézet, par l'entremise de M. Seale, disait :

« Nous vous remercions des informations qu'il vous a plu de nous donner touchant les mille acres de terre... Conformément à

vos instructions, nous avons fait tirer un extrait de nos titres sous le sceau de cette ville. Nous les avons remis avec la présente à M. Jean Merret qui est sur son départ pour New-York. Il nous a promis de continuer à s'informer de ce qui pouroit nous convenir par rapport au dit terrain; il en conférera sans doute avec M. Isaac De Cow que vous nous indiquez. Et si dans les mesures qui peuroyent être prises, vous pouviez être utile, nous ozons nous flatter que vous voudriez bien concourir avec ces messieurs pour amener les choses à une bonne fin. C'est aussi la nouvelle faveur que nous vous demandons, avec celle de nous croire très sincèrement vos très humbles etc... »

Le sieur Merret semble avoir comparu le 7 octobre devant le consistoire assemblé, puisqu'il a promis de continuer à s'informer... à moins que Seale n'ait promis de transmettre à Jean Merret les désirs du consistoire.

Une seconde remarque très importante s'impose : Merret part pour l'Amérique, porteur de documents revêtus des sceaux de la ville de Londres, pièces sans lesquelles le syndicat des propriétaires ne pourrait remettre les mille acres à qui que ce soit. Le Consistoire espère que Merret se mettra, le cas échéant, en rapport avec Isaac de Cow. Voici donc le Consistoire de Londres dessaisi de ses pouvoirs et à la merci de deux inconnus : Merret et de Cow. On prie, cependant, J.-Etienne Bénézet « de concourir avec ces messieurs pour mener les choses à une bonne fin ».

Cette dernière lettre est signée par Paul de la Doüespe, ninistre; Jean Seale, de Jersey; et Henry Guinand de Neu-:hâtel, anciens; Jacques Frushard, de Londres, et Fran-çois-Théophile Guiteau, d'Amsterdam, diacres.

Paul de la Doüespe desservait l'Eglise de Londres depuis 720. Il devait exercer son ministère dans cette paroisse usqu'en 1763. Il a joué, dans l'Eglise de Londres, un rôle mportant. Ce fut un triste jour que celui où le pasteur 'atron annonça au Consistoire du 29 juin 1763 la démis-ion de Paul de la Doüespe, âgé et infirme. On lui vota des emerciements et des vœux affectueux. Le 10 juillet suivant, ne nouvelle plus triste encore fut rapportée, celle du décès u vaillant serviteur de Dieu. Des condoléances furent pré-entées à sa veuve qui, à cette heure douloureuse, devait se ouvenir du jour où, toute jeune femme, elle avait, bien des nnées auparavant, fait devant le temple assemblé, recon-aissance d'avoir assisté, en France, à la messe, pour uuver sa vie!

Merret est parti, emportant l'espoir du consistoire et accompagné des vœux chaleureux de tous ces braves gens. A l'impatience des premiers mois d'attente, succède une certaine inquiétude. Une année passe, puis deux, puis trois... Après six ans d'attente et plus, une lettre part de Londres, écrite en anglais, et adressée au sieur Merret.

« Dans le courant de l'année 1739, au moment où vous alliez partir pour New York, vous avez été assez aimable pour vous charger d'un paquet de documents et d'une lettre pour M. Bénézet, de la part des directeurs de l'Eglise française de Threadneedle street, au sujet des mille acres de terre qui avaient été laissés au ministre Primerose, l'un des pasteurs de cette Eglise, pour les besoins des pauvres, comme vous avez sans doute pu le voir par les documents qui vous furent alors remis et qui sont en votre possession. Il est clair que depuis lors vous avez dû faire quelques recherches au sujet de cette affaire. Vous avez dû aussi en discuter avec M. Isaac De Cow, chef du Bureau de surveillance générale, que nous croyons être la personne la plus qualifiée pour vous donner les renseignements nécessaires.

« Comme nous n'avons pas eu le plaisir de vous lire depuis ce temps, nous prenons maintenant la liberté de vous rappeler la commission ci-dessus que vous avez eu la bonté d'accepter. Nous vous prions, dès lors, très instamment, de vouloir bien nous faire savoir si cette terre peut être vendue et à quel prix. Au cas où l'on ne pourrait la vendre, ne pourrait-elle pas être louée à tel riche fermier, et dans quelles conditions ? Bref, si quelque chose peut être tenté, veuillez nous conseiller.

« Nous serions prêts à la mettre nous-mêmes en valeur s'il était prouvé qu'on put en tirer quelque intérêt, mais nous préférerions, si cela était possible, qu'elle fût vendue.

Bien que tout ceci soit pour vous une cause d'ennuis, nous demeurons persuadés, comme il s'agit d'une œuvre charitable, que vous serez assez aimable pour nous répondre au sujet du contenu de cette lettre. Nous vous en serons, au reste, très reconnaissants. »

« Les anciens ». « Les diacres. »

Cette lettre, sans doute, n'atteignit jamais celui auquel elle était destinée, ou, s'il la reçut, n'y prêta-t-il aucune attention, occupé qu'il devait être, ailleurs. On a de la peine à se défendre contre un sentiment de gêne et d'inquiétude.

Comment ! voilà un homme qui se charge d'une commission importante ! Il est porteur de papiers ayant une certaine valeur ; il doit en faire part à de Cow et à Bénézet, qui prètera aide et assistance à ces deux messieurs. Six ans passent et ni les uns ni les autres ne donnent le moindre

signe de vie. Tout cela est vraiment étrange, pour ne pas dire plus. Tranchons le mot : on a fortement l'impression que l'Eglise de Londres s'est laissée dépouiller de ses droits. Dans la « boëtte en fer-blanc », il y a toujours des documents authentiques prouvant son droit sur les terres de « Fenwick Collony », mais leurs copies, revêtues du cachet de la Cité de Londres, sont parties pour l'Amérique, ayant même valeur que les pièces originales. N'ont-elles pas, au surplus, été remises au sieur Merret pour qu'il en fasse usage auprès du syndicat des propriétaires de Burlington, pour obtenir la reconnaissance du droit qu'ils invoquent! Qui nous dit que Merret, que de Cow ne s'en soient servis pour se faire attribuer à eux-mêmes les mille acres de terre ? Une dernière fois le Consistoire va reprendre l'affaire.

*
* *

Nous sommes en 1754.

David Primerose, le généreux donateur des mille acres est mort depuis plus de quarante ans. Le cher et vénéré Ezéchiel Barbauld est cassé par l'âge; en fait, il ne lui reste plus qu'une année à vivre. Samuel Besombe a cessé de vivre depuis douze ans.

Henri de Sainte-Colome dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler et qui devint pasteur de l'Eglise de Londres en 1711, avait disparu en 1747. Il n'était pas jusqu'au jeune et entreprenant Jean-Baptiste-Gédéon Bouyer Paul Couvenant que revint l'honneur de prononcer le ser- qui ne dormît de son dernier sommeil, étant mort en 1748.

Seul Paul de la Doüespe demeurait encore vaillant, puisqu'il ne devait disparaître, comme nous l'avons vu, qu'en 1763.

Une nouvelle génération de ministres a pris la place de la précédente. Nous ne parlons pas d'*Abraham-Pierre Bobineau* (1740-1749) ni de *David-Renaud Bouillier* (1749-1751), qui n'ont pu assister au dernier acte dont nous allons parler.

Nommons rapidement ceux qui, avec Paul de la Doüespe, E. Barbauld peut-être, étaient présents en 1754.

C'est *Paul Couvenant*, natif de Wezel, qui fut appelé au ministère de l'Eglise de Londres, en même temps que David Renaud Boullier. Ce dernier arrivait d'Amsterdam, tandis que Paul Convenant était déjà pasteur à Londres,

dans les Eglises de la Savoie. Il mourut en 1758. C'est à Paul Convenant que revint l'honneur de prononcer le sermon jubilaire du 24 juillet 1750, qui était le deux centième de la fondation de l'Eglise protestante française de Londres. Dans sa séance du 5 août, le Consistoire pria M. Couvenant de bien vouloir faire imprimer son beau discours. Par modestie, le ministre demanda au Consistoire de l'en dispenser. Mais devant l'insistance de ses collègues, le sermon fut imprimé et une somme de trente guinées fut remise au pasteur à cet effet.

Voici *Gédéon Patron* qu'installera Boullier avant de quitter l'Angleterre dont le climat nuisait à la santé. Boullier s'établit à Utrecht où il veilla à l'éducation de son fils Jacques qui devint lui-même, plus tard, pasteur à l'Eglise de Londres de 1769 à 1779. Gédéon Patron était pasteur à Genève lorsqu'il reçut de la main de P. de la Doüespe la vocation de l'Eglise de Londres. Il accepta cet appel avec beaucoup d'humilité et desservit ce poste très important alors, pendant dix-huit ans.

L'année 1752 vit la nomination de deux nouveaux ministres : *François-Louis De Bons*, de Lausanne, et *Benjamin-François Houssemayne Du Boulay*, de Paris. Ce dernier, après un ministère fidèle, mourut vers la fin de juin 1765, unanimement regretté par le Consistoire et l'Eglise, comme en témoigne le livre des Actes du Consistoire :

« Les deux compagnies ont témoigné leur sincère douleur de la perte que le troupeau vient de faire en la personne d'un pasteur aussi zélé et dont les talents ont été en grande édification à l'Eglise... »

Quant à François-Louis De Bons, il fut rappelé en Suisse dès 1761 pour occuper une chaire de théologie à l'Académie de Lausanne. Il laissait beaucoup de regrets à Londres.

Pour ne pas prolonger inutilement, nommons rapidement quelques-uns des anciens et des diacres du consistoire de 1754.

Comme anciens : *Antoine Aubert, André Girardot, Jean-Louis Loubier, Henri Raper, Joseph Guinand*, fils de *Henry* de si bonne mémoire, *Jacques Godin, Jacques Massé, Abdias Agace*, etc...

Comme diacres : *Pierre Gaussen, Louis Ogier, Pierre Cazalet, Jean Haud, David André, Jean de la Marre,*

Samuel Courtauld, l'ancêtre de l'actuel président de la Huguenot Society de Londres, *Antoine Bertrand, Daniel Le Maitre*, de Bolbec, *Guillaume Portal*, etc...

Or donc, le 16 octobre 1754 :

« Les deux compagnies se sont assemblées en suite d'une convocation de dimanche dernier au sujet de mille arpens de terre de M. Nichols, qui ont été acquis pour les pauvres de cette Eglise par M. Primerose, dans la Nouvelle Jersey et dont, jusqu'ici, nous n'avons pas pu avoir des informations précises.

« On a résolu d'écrire une lettre à M. Samuel Davis, à présent ici pour faire une collecte, pour le prier de nous donner après son retour en Amérique, les lumières nécessaires, et afin de l'y engager et de le dédommager des frais qu'il sera obligé de faire, la compagnie s'oblige de céder la moitié des susdits mille arpens ou l'équivalent pour l'usage de l'établissement en faveur duquel il est venu implorer la charité de ses frères. Et on a nommé pour dresser la lettre et pour la signer au nom de la compagnie : MM. de la Doüespe, ministre; Joseph Guinand, Antoine Aubert, anciens et MM. Haud et Paumier, diacres.

« De plus, la compagnie a résolu de contribuer de douze guinées à la collecte que M. Samuel Davis fait pour l'établissement d'un collège destiné à former des ministres pour ce païs-là, lesquelles onze guinées seront portées par MM. les députés susnommés à M. Davis au même tems que la lettre. »

Le 1[er] janvier 1755 nous lisons :

« MM. les commissaires nommés dans l'assemblée du 16 octobre 1754 pour écrire à M. Davis au sujet des mille arpens... se sont acquittés de leur commission et sont remerciés de leurs peines. »

On tente cette fois-ci le dernier coup : douze guinées ne semblent pas de trop pour faire d'une pierre deux coups : contribuer à l'œuvre pour laquelle collecte le pasteur Davis et l'inciter à mettre tous ses soins, lorsqu'il sera de retour en nouvelle Jersey pour retrouver cette terre. Nous allons voir jusqu'où on est résolu d'aller, pourvu que cette affaire se termine une fois pour toutes. Cette fois-ci le Consistoire s'est adressé à un homme de toute conscience, à ce qu'il semble, et l'on se prend à regretter que cela n'ait pas été fait plus tôt. Mais à quoi servent les regrets! Au reste s'est-on seulement rendu compte que l'on avait été joué ? Il semble bien que non, car ce ne sont pas les mêmes acteurs qui ont joué un rôle au début et à la fin de l'action.

La lettre décidée en principe, dans la séance du 16 octobre, est datée du même jour. Elle est adressée de Threadneedle street au Reverend Mr. Samuel Davies, repré-

sentant le Comité financier du Collège de New-Jersey auprès de l'Eglise d'Ecosse, en vue d'une collecte en faveur du dit collège (ou faculté de théologie).

Après avoir repris toute l'affaire depuis ses origines jusqu'au moment du départ de Merret en 1746 et raconté toutes les tentatives infructueuses faites jusqu'à ce jour, la lettre ajoute, en parlant de Merret :

« Dont nous appréhendons la mort depuis plusieurs années sans doute. » (Etait-ce bien sûr? Nos frères paraissent par trop crédules, à moins que la charité les pousse à ne point soupçonner le mal.) « Nous osons nous flatter que ces détails ainsi que les copies ci-incluses vous permettront de faire telle découverte qui nous permettrait de rentrer en possession de la dite terre à laquelle nous avons un droit incontestable. Mais comme nous nous rendons bien compte que tout cela ne puisse se faire sans ennuis et sans dépenses, et étant désireux de vous témoigner notre reconnaissance pour le service que nous espérons de vous par votre aide opportune, en mettant une bonne fois l'Eglise en possession de la dite terre, nous vous promettons, au nom de l'Eglise, de vous donner plus de la moitié de ce que vous pourrez récupérer, soit tout ou partie des mille acres, ou si vous préférez son équivalent en argent, tout d'abord pour vous indemniser des frais qu'un tel travail pourra vous occasionner. Le surplus devra aller à l'œuvre pieuse et charitable qui consiste à établir un collège à la Nouvelle Jersey pour la préparation de pasteurs qui ensuite répandront la Parole de Dieu. Nous appelons la bénédiction de Dieu sur cet établissement.

« Comme il s'agit d'une donation charitable, nous nous sentons obligés d'être pressants dans le service que nous vous demandons. Nous espérons de votre obligeance une réponse que vous voudrez bien adresser aux pasteurs, anciens et diacres de l'Eglise française de Threadneedle street à Londres. Recevez nos meilleurs vœux pour votre voyage, cette œuvre et toutes vos entreprises. »

Paul DE LA DOUESPE, *pasteur*.
Joseph GUINAND, Ant. AUBERT, *anciens*.
John HAUD, Peter PAUMIER, *diacres*.

Le Consistoire de 1754 veut en finir. Cette affaire a vraiment assez agité les esprits. Une génération a travaillé dans l'espoir d'obtenir le soulagement des pauvres, mais puisqu'il n'y a rien à faire, autant offrir ce qui pourrait subsister ou au moins la moitié de ce qu'il serait possible de récupérer, pour la fondation pieuse qui se prépare. Ne serait-ce pas, en même temps, le meilleur moyen d'inciter le digne Samuel Davis à enquêter et à obtenir encore quelque chose, si toutefois il n'est pas trop tard! Si cet

homme, qu'une telle offre intéresse en tout premier lieu, ne réussit pas, il n'y aura plus qu'à tirer l'échelle.

*
* *

Nous nous trouvons au tout dernier acte de cette affaire.

Le pieux Davis retourne en Amérique, porteur de la copie des fameuses pièces, porteur aussi du dernier espoir du Consistoire. A peine arrivé, il se met en quête de découvrir « Fenwick Collony ». Il ne tarde pas, en effet, à situer l'emplacement de cette terre. Mais elle se trouve fort loin de chez lui; il y envoie un de ses amis qui rapporte des renseignements tout à fait mauvais.

La lettre qu'il écrivit à Londres fut lue au Consistoire du 3 octobre 1756 et l'on décida d'en délibérer aux prochaines censures. Voici ce qu'elle contenait :

Messieurs,

« Vous auriez dû apprendre avant ce jour le résultat de cette commission dont vous m'aviez chargé, à savoir de rechercher la terre appartenant à votre Eglise. Mais j'ai attendu jusqu'à ce que je puisse vous donner des renseignements complets. Comme j'habite en Virginie, c'est-à-dire à plus de trois cents milles de la Nouvelle Jersey, je ne pouvais pas m'en occuper moi-même. J'ai donc remis les pièces que vous m'aviez données, entre les mains du Reverend Burt, directeur du collège dans cette région. Ce dernier a fait des enquêtes aussi sérieuses que possible auprès des personnes les plus qualifiées pour le renseigner utilement. Cependant les dernières nouvelles que je reçois de lui me font savoir qu'on ne peut retrouver ce terrain, d'après la description que vous m'en avez donné. En outre, si on pouvait, plus tard, le retrouver, il est bien probable qu'il est ou stérile, ou occupé par d'autres d'une façon légale, de telle sorte qu'on ne pourrait le récupérer sans un procès long et coûteux. S'il m'arrive d'apprendre du nouveau là-dessus, je vous le ferai savoir sans faute. Et (sans parler du collège), votre générosité et votre bonté, lors de mon dernier voyage de collecte vous donnent le droit d'obtenir de moi tout ce qui est en mon pouvoir de faire. »

Samuel DAVIES.

La délibération qui devait avoir lieu lors des prochaines censures touchant cette lettre, ne semble pas avoir eu lieu; dans tous les cas, le livre des actes du Consistoire n'en parle pas ni le 17 ni le 24 octobre. Au mois de novembre,

le Consistoire ne semble pas s'être réuni. Le 19 décembre 1756 nous lisons l'information suivante qui ne touche en aucune façon notre affaire, mais qui a son intérêt historique : « On entendra avec plaisir dans nos temples M. Monod, ministre de Genève. » Il s'agit, sans nul doute, du père de Jean Monod et du grand-père de Frédéric Monod qui fut, de 1759 à 1762, chapelain du gouvernement anglais à la Martinique.

Aux censures du 29 décembre on agite différentes questions, mais l'affaire des mille acres semble bien enterrée. Que pourrait-on en effet ajouter à la lettre du Révérend Davies : ou bien cette terre ne vaut rien et alors ce n'est pas la peine de s'en occuper davantage; ou bien, au contraire, elle vaut quelque chose et dès lors doit se trouver entre des mains qui ne la laisseraient partir qu'à la suite d'un procès coûteux.

Il est bien probable que nous n'arriverons jamais à connaître le fin mot de l'histoire. Bénézet, de Cow, Merret ?... Cette terre est-elle un désert ou un paradis ? Porte-t-elle une ville, des champs de blés, des vergers fleuris au printemps, chargés de fruits à l'automne ? Ses entrailles sont-elles riches en minéraux, métaux précieux, argent, or, diamant ?... Peut-être une chapelle s'élève sur notre terre d'Amérique et quand vient le soir, un murmure de voix plaintives sortant du bois voisin semble vouloir envahir le temple noyé d'ombres. En tête marche Primerose suivi d'une multitude de pauvres huguenots aux visages creusés par la souffrance et la faim. Puis viennent Ezéchiel Bartauld, Samuel Besombes, Paul de la Doüespe, Jean-Baptiste-Gédéon Bouyer et tant et tant d'autres! Enfin, fermant la marche, Henry Guinand arrive, tenant à la main un paquet de documents, portant cachet de la cité de Londres. La chapelle est maintenant pleine. Le silence s'est fait. Puis soudain, et au nom de tous, Primerose remet aux Huguenots assemblés, la terre de « Fenwick Collony ». Henry Guinand la reçoit, puis un chant monte dans la nuit noire, un chant d'actions de grâces. Enfin, enfin les pauvres de l'Eglise française de Londres vont pouvoir recevoir l'héritage qui leur fut légué il y a plus de deux cents ans par leur cher et bienheureux David Primerose...

A partir du 3 octobre 1756 nous retrouvons chaque année, et jusqu'à la fin du siècle, dans le relevé des comptes des diacres, à la rubrique n° 21 :

Terrain de mille arpens à la Nouvelle York..... 1/—

Le Consistoire a été vaincu, mais il veut cependant marquer, par cet énoncé, son droit certain sur les mille acres de terre en Amérique.

Frank CHRISTOL.



SCEAU DE L'ÉGLISE FRANÇAISE DE LONDRES

L'arrivée des réfugiés

au Cap de Bonne-Espérance (1)

I. LE VOYAGE

Il est très difficile de réaliser ce qu'un voyage par mer devait être il y a deux cents ans, quand nous pensons à nos grands vapeurs modernes qui filent si vite entre l'Europe et l'Afrique du Sud. Aujourd'hui on couvre la distance en dix-sept jours : à cette époque, cela prenait de quatre à six mois; aujourd'hui on conserve la nourriture dans les chambres réfrigérées : à cette époque on salait la viande. On n'avait pas seulement à faire face aux périls

(1) Conférence faite en août 1928 en français au Cercle français de Pretoria par M. J.-B. Rabie (c'est un nom de l'Orléanais : cf. *Bull.* 1889, p. 327; 1899, p. 315 et 316). M. Rabie est membre de cette Société qui compte une quarantaine de membres, « déterminés à faire vivre la langue française », nous écrivait-il en octobre 1930, du Sud de l'Afrique, où il était retourné après avoir visité notre Musée.

maritimes : tempête, naufrage ou incendie, on courait aussi le danger d'être capturé par des pirates.

Des morts arrivaient fréquemment pendant le voyage, faute de nourriture saine et de légumes, et à cause du manque d'eau fraîche. Le scorbut en résultait. Afin de faire durer plus longtemps l'eau, on cuisait la viande et le porc salé dans l'eau de mer.

Ces malheureux, quelles agonies ne souffrirent-ils pas parfois, surtout lors du passage des tropiques!

Tels étaient les risques et désolations que les réfugiés français avaient soufferts avant de trouver un asile dans l'hémisphère méridional.

Le serment suivant était exigé des réfugiés qui allaient d'Europe au Cap de Bonne-Espérance :

« Je promets et jure d'estre soumis et fidelle à leurs hautes puissances les Etats Généraux des Provinces Unies, nos souverains maistres et seigneurs, à son Altesse Mgr le Prince d'Orange, comme gouverneur, capitaine et admiral général, et au directeur de la Compagnie générale des Indes Orientales de ce païs; pareillement au gouverneur général des Indes, ainsi qu'à tous les gouverneurs, commandants et autres qui, durant le voyage par mer et ensuite par terre auront commandement sur nous. Et que j'observeray et exécuteray, fidellement et de point en point, toutes les lois et ordonnances, faites ou à faire, tant par MM. les Directeurs, par le Gouverneur général et par les conseillers, que par le Gouverneur ou Commandant du lieu de ma résidence, et de me gouverner et comporter en toutes choses comme un bon et fidelle sujet. Ainsi Dieu m'aide.

Fait et attesté dans l'assemblée des dix-sept, le 20 octobre 1687. »

Les vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales qui portèrent les premiers réfugiés étaient *Voorschooten, Borssenburg, Osterlandt, Berg China, Schelde, Zuid Beveland*, et *'t Wapen van Alkmaar.*

Le *Voorschooten,* le premier, fit voile le 31 décembre 1687. Le 13 avril suivant, il fut forcé de mouiller au port de Saldanha à cause d'un grand vent du sud-est. Quand le commandeur du Cap fut informé de l'arrivée de ce vaisseau, il envoya le bateau *Jupiter* de Table Bay avec des provisions fraîches. A son retour, il apporta les réfugiés sûrement au Cap.

Le *Voorschooten* était une flûte de 130 pieds de long. Il avait 22 émigrants à bord. Parmi eux se trouvaient *Charles Marais du Plessis,* sa femme et quatre enfants; *Philippe Fouché,* sa femme et trois enfants; huit jeunes garçons parmi lesquels furent les frères *Jean* et *Gabriel Le Roux, de Blois,* et *Gédéon Malherbe. Jacques Pinard* et sa femme,

Esther, s'étaient mariés avant le départ de Hollande. (Le nom de ma mère est *Marais;* c'est une descendante de ce réfugié *Charles Marais du Plessis*.)

Les fermes Meerlust, Lokkerwyn, Plessis-Marle et Wel van Pas, dans la vallée de Drakenstein, appartinrent aux descendants de cette famille pendant longtemps; lors de ma visite en 1930 à la ferme Lokkerwyn, la date 1838 et les lettres majuscules J. S. M., M. E. M., initiales de mes grands-parents, étaient bien visibles encore au pignon de la maison sur lequel elles avaient été gravées quand on construisit cette résidence. Une telle visite à une ferme comme celle-là inspire au visiteur des sentiments d'admiration et respect pour ces nobles réfugiés.

L'*Oosterlandt* partit de Middelburg le 29 janvier 1688 et arriva à Table Bay le 26 avril, après un bon voyage de deux mois et dix jours. C'était un vaisseau plus grand que le *Voorschooten;* il avait 160 pieds de long. Il transporta vingt-quatre réfugiés. Un d'eux fut *Jacques de Savoye d'Aeth*, un marchand très riche; *Jean Prier du Plessis*, de Poitiers, qui avait exercé la profession de chirurgien, et *Isaac Taillefert*, de Château-Thierry, étaient à bord aussi. Leurs femmes et enfants les accompagnèrent.

Un autre vaisseau qui eut un très bon voyage, fut la flûte *Borssenburg*, partie du Texel le 6 janvier 1688. C'était le plus petit des vaisseaux. Il avait seulement 115 pieds de long et mouilla le 12 mai, sans qu'aucun décès se fût produit parmi les passagers pendant le voyage. Parmi les passagers, plusieurs étaient des « fugitifs français du Piedmont ».

Un voyage par mer très accidenté fut celui du *Schelde*, un bâtiment de 140 pieds de long. Il transporta vingt-trois réfugiés français, des hommes, des femmes et des enfants. Lorsqu'ils étaient depuis huit jours en mer, un orage terrible força le capitaine à faire escale dans le port de Santiago. Quand on arriva à Porto-Prayo, on apprit que le jour d'avant un pirate anglais avait capturé trois vaisseaux dans ces parages. Le navire remit à la voile presque tout de suite, et quand il approcha du Cap, il essuya un autre ouragan, de sorte qu'il arriva à sa destination avec difficulté.

Le 4 août 1688 arriva à Table Bay le *Berg China*, qui avait quitté Rotterdam le 20 mars. Le *Berg China* avait la même dimension que l'*Oosterlandt*. Il y avait trente-quatre réfugiés français à bord quand il fit voile, mais

la plupart des trente personnes qui moururent pendant le voyage étaient de ces réfugiés.

Quand le *Zuid-Beveland,* vaisseau aussi grand que le *Voorschooten,* partit de Hollande le 22 avril 1688, il avait à bord vingt-cinq réfugiés, douze hommes, quatre femmes et dix enfants. Parmi eux il y avait un personnage important. Son arrivée fut beaucoup acclamée au Cap. Cette personne était le pasteur *Pierre Simond,* d'Embrun, en Dauphiné, jusqu'alors pasteur à Zirikzee. Il était destiné à jouer un rôle actif dans l'histoire de la communauté française à Drakenstein. Son nom a été perpétué jusqu'à nos jours dans la vallée de Drakenstein par le nom de la ferme *Simondium.* Il était accompagné par sa femme *Anne de Bérault.* Parmi les soldats au service de la Compagnie des Indes Orientales se trouvait à bord le sergent *Louis de Bérault,* frère de la femme du pasteur. Au mois d'octobre de la même année, il fit partie d'une expédition au Rio de la Goa pour chercher quelques matelots du vaisseau *Stavinisse.* Il s'établit plus tard comme citoyen au Cap.

Après un voyage de quatre mois, le *Zuid-Beveland* mouilla à Table Bay le 19 août. Entre 8 et 9 heures le lendemain, le premier canot rama vers le rivage, mais tout à coup le vent se déchaîna et le canot chavira. Tous les passagers tombèrent à la mer (quelques-uns furent noyés); parmi eux citons M. *Cornelis Moerkerke,* en route pour Malacca où il fut nommé officier du fisc. Le *Schelde* et le *Zuid-Beveland* avaient, l'un et l'autre, perdu quelques réfugiés français pendant le voyage. Parmi les passagers du *Zuid-Beveland* survécurent le pasteur *Simond* et sa femme, *Jean le Long,* sa femme et deux enfants, *Estienne Viret, Salomon de Gournay* et *David Senecal,* huit seulement des vingt-cinq réfugiés qui s'étaient embarqués en Hollande.

Après le départ du *Zuid-Beveland,* soixante hommes, trente-trois femmes, cinquante et un enfants s'embarquèrent sur divers vaisseaux; en comparant les listes, on conclut que plusieurs moururent pendant le voyage, ou bientôt après leur arrivée. Environ quarante réfugiés quittèrent le Texel, le 27 juillet 1688 à bord du *'t Wapen van Alkmaar,* et arrivèrent six mois plus tard, le 27 janvier suivant. Trente-sept personnes avaient succombé pendant le voyage, cent quatre débarquèrent. Il faudrait expliquer comment il arriva que les fugitifs prirent ce vaisseau. Environ mille âmes représentées par deux cents familles, réfugiés de Piémont et Vaudois, s'étaient réfu-

giées à Nuremberg. Leur nombre comprenait des agriculteurs, des marchands et quatre pasteurs. Ils exprimèrent le désir d'aller aux colonies, pourvu qu'il leur fût permis d'exercer leur religion. Des commissaires, nommés par la « Chambre de dix-sept », allèrent aux informations; pendans ce temps, les fugitifs français et vaudois présentèrent une pétition dans laquelle ils demandèrent certaines autres conditions. Les pétitionnaires avaient député *Jean Pastre*, marchand, comme leur orateur. Il déclara qu'il avait été chargé par les réfugiés à Erlangen et les Vaudois près de Nuremberg, de plaider leur cause. La Chambre de dix-sept décida d'envoyer les émigrants au Cap de Bonne-Espérance; après avoir fait des arrangements, ils refusèrent et la Chambre écrivit au Cap que « les émigrants s'opposaient à la mer et au long voyage, et qu'ils s'établiraient en Allemagne, mais que quarante réfugiés français, accoutumés à l'agriculture, partiraient par le *t' Wapen van Alkmaar* ».

Les vaisseaux dont nous avons parlé, transportèrent la plus grande partie des émigrés au Cap entre 1688 et 1700. Après cette date, ils arrivèrent par petits contingents. Les autres vaisseaux furent le *Sion*, *Vosmar*, *Westhoven*, *Donkervliet* et *Driebergen*. A bord du *Sion*, qui partit de Hollande le 8 janvier 1689 et arriva le 6 mai suivant, il y avait trois frères, *Pierre, Abraham et Jacob de Villiers*, nés près de La Rochelle. La Chambre à Delft écrivit au Cap que ces personnes s'entendaient à la culture de la vigne, et recommanda de les aider. Aujourd'hui on trouve ce nom de *Villiers* partout au sud de l'Afrique; plusieurs descendants de Pierre de Villiers ont été parmi les hommes les plus compétents dans la magistrature. Un d'eux fut le feu baron *de Villiers de Wynberg*, premier juge de la cour suprême de l'Union d'Afrique du Sud.

Une triste fatalité frappa les dix réfugiés qui firent voile de Hollande au mois d'avril 1697 par le *Vosmaar*. Le voyage avait été très désastreux. Quand le bateau arriva en octobre, quatre-vingt-treize personnes étaient mortes : cinq étaient des émigrants français. De deux cent trente-six personnes qui étaient pour la plupart malades, quatre seulement restèrent en bonne santé. Le seul nom des survivants qu'on ait trouvé est *Jacques Bisseux*, de Picardie, qui devint banquier. Les *Donkervliet* et *Westhoven* partirent en 1699 et arrivèrent le 20 juillet et le 16 juin respectivement. Le 25 mai de l'année précédente, le *Driebergen*, commandé par le capitaine *Martin de Jeugd*, et en route

pour Batavia, partit de Hollande. A bord, il y avait cinq réfugiés qui, à leur arrivée au Cap le 3 septembre, s'établirent à Drakenstein comme agriculteurs. Arrivé au nord des îles Canaries, le *Driebergen* rencontra un pirate, et après que le capitaine fut averti, il tira de côté, cargua ses voiles et continua son cours.

En 1687, la belle et fertile vallée le long de la rivière Berg avait été nommée par le commandeur *Simond van der Stel* « Drakenstein », d'après une des demeures ancestrales en Hollande du haut commissionnaire *Hendrik Adriaan van Reede*, seigneur de Mydrecht, qui avait été auparavant inspecter les affaires de la Compagnie.

II. *L'établissement.*

Quand les fermiers se furent établis, on prit soin de disperser les Français parmi les Hollandais établis là auparavant, mais ce fait causa du mécontentement aux Français. La position empira, et les partis essayèrent de se tenir éloignés les uns des autres. Les Hollandais cessèrent d'avoir communication avec les Français; quelques-uns dirent qu'ils donneraient du pain plutôt à un Hottentot ou un chien qu'à un Français. Les Français décidèrent de ne pas se marier avec les autres colons; mais tous ces dissentiments furent oubliés dans le cours du temps, et la fusion des deux groupes fut graduellement accomplie.

La plupart des réfugiés au Cap ne possédaient presque rien à leur débarquement. Beaucoup avaient tout laissé derrière eux, excepté leur vie. Ils étaient des martyrs à cause de leur religion et plutôt que de sacrifier leurs principes, ils entreprirent une telle migration hasardeuse dans un pays étrange et sauvage.

Il faut qu'on jette maintenant un regard rétrospectif. Il y a plus de deux siècles que les réfugiés arrivèrent à une belle vallée, étendue et couverte de bois, où des animaux féroces tels que des lions et des tigres abondaient; les Hottentots, dans un état sauvage, rôdaient parmi les colons, prêts à piller leurs demeures. Dans ces circonstances, les Huguenots avaient construit des maisons ou des abris sur leurs fermes. La persévérance et l'obstination déployées par ces pionniers intrépides furent cause qu'on eût pitié de leurs souffrances, de leurs privations et des dangers qu'ils avaient couru; on dut les admirer et les respecter.

Bientôt après leur arrivée, une liste de souscriptions fut envoyée aux colons et aux fonctionnaires de la Compagnie. Une prompte réponse fut faite et des contributions

consistant en argent, en bestiaux et en grain furent reçues. Les fonds furent donnés au pasteur Simond et aux diacres, à Stellenbosch, pour être distribués parmi les réfugiés. Deux ans plus tard, le 22 avril 1689, van der Stel écrit au Gouvernement de Batavia, en se plaignant de la pauvreté des réfugiés. Il dit qu'ils ne pourraient pas jouir des fruits de leur travail, au moins pour les trois ou quatre premières années. Les colons avaient une tâche difficile, préparer le sol pour le mettre en culture. Les terres vierges étaient couvertes de bois. La vie était pleine de difficultés, et on avait obtenu des instruments de la Compagnie à crédit. Van der Stel demanda qu'une somme d'argent fût mise à la disposition de ces pauvres émigrés. La pétition ne fut pas envoyée en vain. Une lettre de change pour 6.000 rix-dollars, ou £ 1.250 fut envoyée immédiatement en faveur du pasteur *Pierre Simond*. L'argent avait été dans le trésor de Batavia pour longtemps, et représentait le pauvre fonds d'une Eglise à Formose, possession hollandaise qui avait été capturée par le pirate chinois Coxinga. La communauté française était naturellement très heureuse, quand la somme fut distribuée les 18 et 19 avril 1690. Une autre surprise les attendait le lendemain quand ils reçurent du Commandant par le Landdrost de Stellenbosch un cadeau de bétail.

Un mot concernant la suppression de la langue française au Cap est nécessaire avant de conclure. Pour les premières années après l'arrivée des réfugiés, il n'y eut aucune prohibition quant à l'usage de leur langue. L'année après la distribution d'argent, van der Stel écrit à la Chambre des dix-sept qu'il avait établi les émigrés à Drakenstein et à Stellenbosch, parmi les habitants hollandais, afin qu'ils apprennent la langue et les habitudes hollandaises. Il dit : « Nous trouvons qu'ils sont comme les Israélites qui, quoiqu'ils se soient nourris de la main de Dieu dans le désert, ils avaient un grand désir pour les mets d'oignon de l'Egypte. »

Excepté dans les cas où les réfugiés étaient instruits par leur clergé, des instructions furent expédiées que seulement des maîtres d'école sachant les langues françaises et hollandaises seraient nommés. Les fonctionnaires au Cap avaient peur que s'ils permettaient aux Français de s'établir ensemble l'un près de l'autre, ils resteraient Français, c'est pourquoi les réfugiés furent distribués parmi les colons hollandais. En 1701, une surprise attendit la congrégation à l'église de Drakenstein, quand une restric-

tion directe fut mise à l'usage public de leur langue dans l'église. Le 20 septembre du même an, les directeurs de la Chambre d'Amsterdam défendirent au pasteur de prêcher en langue française et écrivirent au Gouverneur afin que dans le cours du temps la langue française s'éteignit; les écoles donneront à l'avenir seulement autant d'instruction qu'il sera nécessaire pour aider la jeunesse à apprendre et écrire notre langue. La réponse fut : « Nous prendrons garde d'employer la langue hollandaise dans l'église et l'école, de façon à ce qu'on cesse de faire usage de la langue française parmi les habitants de la communauté; et dans le cours du temps, le français s'éteindra, et ceci se passera plus promptement parce qu'il n'y a pas d'écoles françaises. »

Jusqu'à ce temps, deux tiers de la congrégation à l'église ne comprenaient pas un sermon hollandais. Les réfugiés intrépides envoyèrent quelques pétitions au Gouverneur pour permettre aux pasteurs de prêcher dans leur propre langue, mais les requêtes furent refusées. Quelle honte! Comme on a l'esprit borné quand on supprime une langue par contrainte et sans aucune raison! Il va sans dire que si ceci n'était pas arrivé, nous parlerions aujourd'hui un patois africain, qui sans doute, aurait été plus beau que la langue maternelle, une langue de laquelle un Africain aurait été fier. Dans la langue africaine, il y a des traits de l'influence de la langue française, comme le négatif double, tandis que le vocabulaire a été enrichi aussi de beaucoup de mots comme « *affaire, borde, kapabel, passabel, seur* », etc.

C'est dommage que quelques noms de familles françaises soient devenus presque méconnaissables à cause de l'orthographe. Par exemple, quoique le nom de *Villiers* soit orthographié encore de la même manière, il est prononcé *Vielje*. Les noms comme *Nortje* au lieu de *Nourtier*, *Minnear* au lieu de *Mesnard, Gous* et *Gouws* au lieu de *Gaucher*, et *Terblans* au lieu de *Terre Blanche* ne sont que quelques exemples.

Avant de conclure, je ne peux pas me retenir de dire que mon cœur se perd dans une inexprimable fierté quand je pense à cette bande persécutée de pionniers qui sacrifièrent tout pour l'amour de leur religion, pour l'amour du principe religieux et pour l'amour de la liberté. Hélas! c'est à cause des sacrifices de ces réfugiés que nous vivons dans un grand pays aujourd'hui, qui est civilisé pour la

plupart par leurs descendants. Je suis bien fier du sang français qui coule dans mes veines comme descendant des Huguenots, et je n'hésite pas à dire que je parle au nom de la plupart de la nation africaine quand je vous assure qu'ils partagent mes sentiments à ce sujet. Comme habitants de l'Afrique du Sud, nous avons tous le droit de réclamer la langue française et j'espère que le jour n'est pas éloigné où cette langue prendra sa place légitime en Afrique du Sud. Il y a parmi les membres du cercle une jeune fille africaine qui fait honneur à la langue française, et je vous assure que ce cercle peut faire beaucoup pour rétablir la place que le français occupait en Afrique du Sud et montrer au monde que ce n'est pas impossible pour les descendants des Huguenots de faire cela.

Toutes les bonnes choses viennent à ceux qui attendent.

J.-B. Rabie,

Département de justice, *Pretoria, Sud de l'Afrique.*

Une Bible huguenote et une fortune sud-africaine

Au moment où va paraître ce *Bulletin*, nous recevons communication d'un article publié au début de la présente année dans le *Star*, à Johannesburg :

« Les membres d'une famille sud-africaine recherchent une ancienne Bible à laquelle serait, d'après eux, attachée la possession d'une fortune s'élevant à la somme de 17 millions de livres sterling. L'origine de cette fortune serait l'héritage laissé par *Louis-Jacob Fourié*, venu de France au sud de l'Afrique au temps de la Révolution. » [Il faut probablement lire : *Révocation*, car *Louis Fourié* figure sur la liste des réfugiés qui en avril 1690 reçurent des secours envoyés de Batavia : 160 florins pour lui : Cf. *Bull. h. pr.*, 1882, p. 419.] « On a retrouvé trente descendants, a plupart résidant au Cap. A Turffontein (13 Ferreira street) Mrs F. Smith, née Jessie Fourié, a dit à un correspondant du *Rand Daily Mail*, qu'en 1930, son oncle, *M. Andries Fourié*, âgé de quatre-vingts ans, vivant au Cap, a vu dans un journal de cette ville, une annonce concernant cette Bible ayant appartenu à *Louis-Jacob Fourié.* »

Mrs Smith avait vu le volume il y a une quarantaine d'années, dans une ferme de l'Etat libre d'Orange, mais lle n'a pas pu expliquer comment le fait de pouvoir revendiquer une fortune colossale était attaché à la découverte e cette Bible. (Peut-être renfermait-elle des titres de propriété ou l'indication d'une cachette ?) Sans doute une onne récompense serait donnée à la personne qui retrouverait le volume cherché.

VARIÉTÉS

La révocation de l'édit de Nantes et la papeterie en Angleterre

On sait combien est controversée la question de savoir quelle est exactement la portée économique de la Révocation. En ce qui concerne Amsterdam, et surtout l'industrie de la soierie, nous rappelions récemment ici-même les beaux travaux de Mlle Léonie Van Nierop. Voici que nous arrive une autre série de renseignements.

Dans le dernier numéro de la *Revue américaine d'Histoire économique* (*Journal of Economic and Business History*, février 1931) (1), M. Robert-H. George nous donne, sous le titre : *A mercantilist episode*, des détails sur l'origine de la fabrication anglaise du papier blanc. Ce papier venait exclusivement de l'étranger, de Hollande, et surtout de France. En avril et juin 1685, un Anglais, John Briscoe, avait présenté des pétitions pour obtenir des privilèges en faveur d'une nouvelle invention pour « faire, mesurer et blanchir toutes sortes de papier à écrire, à imprimer et autres ». Mais, avant même que lui fussent accordées les lettres patentes du 4 juillet, dès le mois de mai, trois Français dont on nous dit qu'ils étaient « naturalisés et protestants conformément à l'Eglise d'Angleterre (*naturalized and Protestants according to the Church of England*) », faisaient en Hampshire du papier blanc avec d'autres ouvriers français. Ils demandaient à mettre les armes royales sur ce papier, dont Jacques II avait vu des échantillons.

Dans leur pétition présentée en décembre, ils revendiquaient un privilège exclusif, faisant valoir qu'ils avaient amené d'excellents ouvriers de France, qu'ils employaient

(1) P. 264-271.

« plusieurs moulins et engins de nouvelle invention », et ils promettaient de faire des apprentis anglais. Les noms de ces pétitionnaires et de leurs ouvriers sont extrêmement intéressants à relever, d'autant plus que certains d'entre eux figurent soit dans la *France protestante*, soit dans les tables du *Bulletin*. Ce sont : Adam de Cardonnel, collecteur des douanes à Southampton; Elie de Gruchy, alderman de la même ville; Nicolas du Pein, qu'il faut probablement lire Dupin, car la *France protestante* nous signale un Nicolas Dupin, né en juin 1634, et dont un des fils, également prénommé Nicolas, avait été imprimeur à Paris. Notre Dupin, nous apprend M. George, établira plus tard des papeteries en Irlande et en Ecosse. Ces trois personnages avaient, en France, un recruteur qui se nommait De Manes, et qui avait été découvert au moment où il cherchait à envoyer à Southampton trois ouvriers de Normandie. Il fut jeté en prison à Caen, où il resta onze mois.

Nos papetiers obtinrent des lettres patentes. A la suite des protestations de Briscoe, ils arrivèrent à un accord avec lui, et le monopole fut concédé le 23 juillet 1686, suivant l'habituelle formule anglaise, « aux gouverneurs et compagnie des fabricants de papier blanc en Angleterre (*the governor and Company of white paper makers in England*) ».

La politique religieuse de la royauté française était en contradiction avec sa politique économique, qui aurait consisté à maintenir chez nous les industries favorisées pendant le ministère de Colbert. Si l'ambassadeur Bonrepaus ne paraît pas avoir eu le temps de s'occuper de cette affaire des papetiers, Barrillon essaya par tous les moyens de désorganiser leur entreprise. Un de leurs meilleurs ouvriers, Juilhard, disparaît en effet subitement avant le 8 novembre 1686, bien qu'il fût lié à la compagnie par un contrat de sept ans. Un marchand français naturalisé, (peut-être, d'ailleurs, d'origine néerlandaise), Théodore Janssen, fut accusé d'avoir favorisé le départ de ce Juilhard qui fut arrêté dans la semaine, et d'en préparer d'autres à l'instigation de l'ambassadeur de France. La Compagnie lui impute de lui avoir enlevé non seulement Juilhard, mais deux autres ouvriers, Etienne d'Anthoine et Nicolas Brochard, qui tous deux ont fui et sont repris. Janssen fut condamné en juin 1687 à cinq cents livres sterling d'amende.

Déjà le 4 avril, la compagnie s'était plainte que cinq de ses meilleurs ouvriers « fussent dernièrement partis de

leurs moulins grâce aux manœuvres de quelques-uns qui projetaient de ruiner totalement la manufacture de papier blanc en Angleterre (*lately conveyed from their mills by the contrivance of some who design totally to ruin the manufacture of white paper in England*) ».

Pour se justifier, Juilhard se plaignait du mauvais traitement qui lui aurait été fait par la compagnie. Celle-ci, à son tour, l'accusait, comme nous dirions en langage moderne, de sabotage : son moulin, dit-elle, ne rendait que le tiers du papier fourni par les autres pour une même quantité de chiffons; on l'avait vu jeter des chiffons dans la rivière, etc.

En ce même mois d'avril 1687, le 29, une proclamation royale était publiée pour « l'encouragement et le meilleur établissement de la manufacture de papier blanc d'Angleterre (*the Encouraging and better Establishment of the manufacture of white paper of England*) ».

On voit donc que Jacques II, malgré ses tendances catholiques, tenait avant tout, pour des raisons d'ordre mercantiliste, à favoriser ces immigrants. En retour, Bonrepaus, qui était revenu en Angleterre, accorde une prime à un certain papetier, Pierre Gouraud, qui était venu de France pour inciter ses camarades à quitter l'Angleterre. Et nous voyons que l'ambassadeur paie le transport en France de cinq ouvriers, probablement les cinq dont la compagnie avait, le 4 avril, signalé la disparition. Bonrepaus réussit d'autre part à faire sortir Juilhard de prison et à le faire partir pour Angoulême. Nous voyons qu'en novembre 1687 il réussit encore à rapatrier sept ouvriers, parmi lesquels d'Anthoine et Brochard. M. George nous apprend même que les frais de transport de ces fugitifs lui ont coûté 1.150 livres 10 sols tournois. Il a fallu les cacher toute une semaine à Gravesend, avant de les faire passer à Saint-Valéry.

On voit par ces quelques données quelle était l'importance du problème du papier blanc, et avec quelle ténacité la royauté anglaise, d'une part, et l'autorité diplomatique française d'autre part, avaient engagé la lutte sur ce terrain. Il faut remercier M. Robert H. George de nous avoir fait connaître ce très instructif épisode.

Henri HAUSER.

Origines huguenotes de Washington

Les Etats-Unis se préparent à célébrer l'année prochaine le deux centième anniversaire de la naissance de George Washington. Les centenaires sont tellement nombreux de nos jours que celui-ci aurait pu facilement nous laisser indifférents, n'était le rôle joué par la France lors de la guerre de l'Indépendance américaine. Chacun sait, en effet, quelle part décisive prirent La Fayette et Rochambeau à la bataille de Yorktown et la victoire ne fut possible que grâce à l'arrivée du comte de Grasse et de sa flotte dans la baie de Chesapeake. Le général anglais Cornwallis rendit son épée au lendemain de la bataille, le 19 octobre 1781 : les colonies avaient conquis leur indépendance et George Washington devenait le père des Etats-Unis. Paris fêta ce triomphe comme une victoire nationale.

Le 6 avril 1917, l'épée de La Fayette fut reprise par le général Pershing, et la victoire des Alliés ne fut plus qu'une question de temps. Si la reconnaissance n'est pas la plus grande qualité des nations comme des individus, il est des cas où les forces de l'oubli sont impuissantes devant le culte du souvenir. Nous avons une bonne raison pour nous associer à la célébration du bi-centenaire de George Washington : le fondateur de la grande république américaine avait du sang français, et lorsque Danton lui fit décerner le titre de « citoyen français », il ne faisait que lui rendre son dû. En effet, Washington est le descendant direct de Nicolas Martiau (1).

---

(1) *Martiau* est une vieille prononciation de *Marteau*, nom qui se retrouve pendant trois siècles dans l'histoire du protestantisme en Poitou et en Saintonge. Dès 1562, « ung nommé *Marteau*, marchant » figure sur une liste de Saintongeais et Bordelais poursuivis devant le Parlement de Bordeaux (*Bull.*, 1901, p. 192).

Jean Marteau, du village de Girod, abjure au château de La Force, en 1699 (*Bull.*, 1858, p. 305).

L'imprimeur R. Leers, de Rotterdam, vers 1680, publiait ses livres sous le pseudonyme de *Pierre Marteau* à Cologne (*Bull.*, 1900, p. 611; 1881, p. 3). *Jean Marteau*, de Verrines en Poitou, termine ses études à Lausanne et est consacré pasteur en 1784, puis chargé du quartier de Lusignan (*Bull.*, 1887, p. 493) et réside à Lezay; en 1790, il est à Pamproux (*Bull.*, 1900, p. 288; cf. notes de M. Th. Maillard et papiers Auzière, ms. 592-2, f. 162 à la Bibliothèque du protestantisme; HUGUES, *Hist. de la Restauration du protestantisme et Synodes du Désert*). J. PANNIER.

Nicolas Martiau était un de ces nombreux Français qui, à l'époque des persécutions religieuses, quittèrent la France et se réfugièrent en Angleterre. Il devint citoyen anglais — cela lui était possible, étant huguenot, — et en 1620 environ, il s'embarque pour l'Amérique et s'établit en Virginie, où il exerça de hautes fonctions dans l'administration municipale et la magistrature. En 1627, il épousa Jane Berkeley qui lui donna une fille, Elizabeth Martiau. Celle-ci épousa George Reade, et ils eurent comme fille Mildred Reade qui épousa Augustin Warner. Les époux Warner eurent une fille, Mildred, qui épousa Lawrence Washington. Les époux Washington eurent un fils, Augustin Washington qui épousa Mary Ball, les père et mère de George Washington qui naquit le 22 février 1732. Coïncidence curieuse : la décisive bataille de Yorktown, gagnée par des officiers français, fut livrée sur le terrain même de la ferme de l'ancêtre de Washington, le huguenot français, Nicolas Martiau.

La Fédération des Sociétés huguenotes en Amérique se propose de perpétuer ce fait historique par un monument dont l'inauguration aura lieu lors des fêtes de la célébration, à « la journée huguenote ».

Florian VURPILLOT,
Fondateur de la Société huguenote de Washington.

Un commandant de Navarin

A propos de la récente création d'un musée à Navarin (sur l'initiative d'un membre de notre Comité, M. R. Puaux), on a rappelé les prouesses de l'équipage du *Scipion* qui contribua puissamment à la victoire du 20 octobre 1827. Le commandant, *Bernard Milius,* fut promu contre-amiral. Il était de famille protestante. Son père était armateur à Bordeaux, où Bernard naquit en 1773. Embarqué dès l'âge de 14 ans, au service de l'Etat depuis 1793; il prit part à nombre de combats navals pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. De 1800 à 1804, il commande en second un voyage scientifique de circumnavigation dans l'hémisphère austral, séjournant, en 1803, quelques semaines au Cap de Bonne-Espérance. En 1805, il est fait prisonnier par les Anglais. En 1811, il est directeur du port de Venise. Louis XVIII le charge de reprendre possession des Antilles françaises; en 1818, Milius est gouverneur de l'île Bourbon

dont il restaure le commerce. Il est alors fait baron; nommé gouverneur de Cayenne, il fonde un établissement pour l'exploitation des bois de teinture et d'ébénisterie à l'embouchure de la Mana. A cause de l'insalubrité du climat, l'entreprise n'eut pas de suite, mais elle méritait d'être rappelée en cette année d'Exposition coloniale.

Milius entretint des relations scientifiques avec Geoffroy-Saint-Hilaire; il lui envoya pour le Muséum d'histoire naturelle un lémurien qui fut dénommé *Cheirogoleus Milii*.

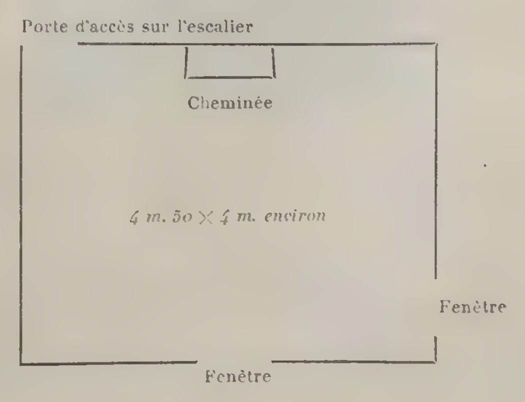
Atteint de paralysie, l'amiral était à Bourbonne-les-Bains lorsqu'il mourut en 1829. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

La chambre de Calvin au Collège Fortet

Notre *Bulletin* a reproduit en 1893 (XLII, p. 546), une vue qu'il ne serait plus possible d'avoir aujourd'hui, un immeuble moderne élevé sur la place du Panthéon masquant maintenant la tourelle de l'ancien Collège Fortet, monument historique. Là, au quatrième étage, en haut d'un escalier à vis, se trouve la chambre où, d'après la tradition, vécut Calvin jusqu'en novembre 1533.

Ce local s'est trouvé à louer en février 1931. Malheureusement le prix de la location fort exagéré (1.000 francs), n'a pas permis à notre Société de profiter de l'occasion qui lui était offerte par le propriétaire.

Il nous a paru du moins intéressant de donner ici un croquis du plan.



Chambre de Calvin au Collège Fortet

BULLETIN

de la Société de l'Histoire du Protestantisme.

SOMMAIRE DU N° D'AVRIL-JUIN 1931

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : **Paris 407-83 (Société d'histoire du protestantisme).**

France et Colonies : 30 fr. (pasteurs et professeurs : 15 fr.).
Etranger : 40 fr. (pasteurs : 30 fr.).

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'histoire).**

Les abonnés français sont priés de verser directement, de préférence à ce compte, plutôt qu'aux libraires.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

En cas de changement d'adresse, il est dû 2 fr. pour nouvelle bande.

Prix d'un numéro : avant 1913, 4 fr.; après 1914, 9 fr. (port en sus).

Un an : 40 fr. Il reste quelques collections (incomplètes), prix à débattre.

RÉDACTION

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Il sera rendu compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sous la rubrique « Livres donnés ».

ANNONCES

Les annonces doivent être également adressées au secrétaire.

Pages à la suite du « Bulletin » : 800 fr. la page, 500 fr. la demi-page, 250 fr. un quart de page; 125 fr. un huitième de page; il n'est accepté d'annonces de cette catégorie que pour un an.

Petites annonces : voir page 3 de cette couverture.

date de 1539, fausse évidemment, procède du type de Wœiriot; il provient vraisemblablement d'une plaque du début du XVIIe siècle, surchargée par Tscherning, imprimeur strasbourgeois, dans la seconde moitié du même siècle. On retrouve là des réminiscences de placards de polémique religieuse du XVIe siècle et d'un portrait aux trois couleurs, antérieur à 1601 mentionné par Ganz. La date de 1539 a été mise sans doute parce qu'alors Calvin reçut la bourgeoisie de Strasbourg.

G. Cuvier

L'année 1832 sera le centenaire de la mort de l'illustre naturaliste (né à Montbéliard en 1769), *Georges Cuvier*. On a récemment vendu à Paris un manuscrit provenant de la collection de Geoffroy-Saint-Hilaire, lequel a noté que c'était un des premiers travaux rédigés par Cuvier (en 1792) : *Myologie de la taupe*, cinq pages avec douze dessins.

De 1800 était datée un autre pièce : *instructions sur l'anthropologie et les recherches à faire en faveur de cette science*, sept pages remises au capitaine Baudin (le futur amiral), pour son savant passager Pérou, dans un voyage autour du monde.

Hommage à Daillé

Le Conseil municipal de Châtellerault a donné à une rue nouvelle le nom du pasteur Jean Daillé, né dans cette ville en 1594, et cette décision a été portée à la connaissance de la Société de l'Histoire du protestantisme français.

Albigeois et criminels

A propos des articles récents de ce *Bulletin*, relatifs aux Albigeois, un lecteur nous signale une phrase vraiment scandaleuse qui se trouve dans la *Nouvelle éducation sentimentale*, sous la plume de M. Louis Bertrand, de l'Académie française :

« Je m'émerveille de la faiblesse et de l'aberration non seulement de certains historiens, mais de la majorité des Français, qui sont toujours prêts à absoudre les excès de tous les révolutionnaires, quels qu'ils soient : aussi bien *les Albigeois* du moyen âge que les bolchevistes d'aujourd'hui. Il suffit que des *criminels de droit commun* s'abritent derrière une idéologie pour qu'ils aient droit à l'indulgence et même à la sympathie. »

« Donc », conclut notre correspondant, « *Albigeois* vaut *bolcheviste*, et *criminel de droit commun!* Et voilà le résultat de la mauvaise foi romaine et de la veulerie protestante qui laisse calomnier en toute liberté ceux qui furent ses ancêtres spirituels dans la voie de la liberté de conscience et du pur évangélisme! Quand sortirons-nous de cette situation pitoyable ? » Souhaitons, en effet, que quelque jeune protestant familier avec les méthodes modernes de la critique historique et ayant en même temps le sens de la psychologie religieuse, prenne pour sujet de sa thèse de doctorat ou de quelque autre travail cette question si intéressante posée dans notre *Bulletin* par P. E.: la filiation à établir entre l'Eglise promitive, les Vaudois, les Albigeois et les Eglises de la Réforme.

NOUVELLES ACQUISITIONS

La rencontre du duc de Bouillon avec Henry le Grand en l'autre monde, ensemble l'ombre du Duc envoyée par sa majesté au Roy son Fils. 1623. s. l. — 32 pages in-12.

Henri IV voyant arriver le duc aux « champs Elysiens » le questionne sur les « troubles et séditions », et regrette que le duc ne soit pas resté près de Louis XIII pour donner d ebons conseils. Le duc a « peu eu connaissance des affaires d'Etat », cependant il donne des renseignements concernant Poitiers, Bourges, etc., et il remonte avec un message invitant le roi à mieux traiter les réformés : « Il n'est pas en la puissance d'un Prince de la terre de tenir l'Empire sur les consciences, qui dépendent entièrement de la Divinité ».

La Curiosité naturelle rédigée en questions selon l'ordre alphabétique, par M. Scipion du Pleix, conseiller et advocat du roy au siège présidial de Comdom, etc. A Paris, chez L. Sonius, rue Saint-Jacques, au Compas d'Or. M.DCVI. 312 ff. in-12.

Onze pièces de procédure concernant le moulin banal de Meulan, appartenant à la succession de feu Joachim de Bellengreville, grand prévôt de Province et de l'Hôtel Parties au procès : *Marie de la Noue*, femme de Pons de Lauzières, marquis de Thémines, maréchal de France, et veuve en premières noces dud. Joachim de Bellengreville, Nicolas Rouault, marquis de Gamache, et Alophe Rouault, baron de Liembrune, 1625-1628.

ACTUALITÉS

Message de notre Société à la Société Huguenote de la Caroline du Sud [1]

Paris, 1er février 1930.

A Monsieur le Président et Messieurs les membres
de la Société huguenote,

Vous ne pouvez douter des sentiments de chaude sympathie avec lesquels nous avons appris que vous vous apprêtiez à solenniser le deux cent cinquantième anniversaire de l'arrivée aux Etats-Unis du *Richmond,* c'est-à-dire des premiers pionniers européens de la liberté et de la prospérité de votre patrie (avril 1680).

Nous suivons avec un vif intérêt les travaux de votre Société qui a pour but, comme la nôtre, de perpétuer la mémoire, d'encourager et de répandre les principes et les vertus des Huguenots, concernant les principaux événements de leur histoire, de réunir les documents qui s'y rapportent, de former une bibliothèque et de préparer des natériaux à une histoire vraiment documentaire du large, puissant et fécond mouvement de la Réforme à travers es continents et les mers. Nous n'avons pas oublié les preniers travaux du Dr Wedder, pasteur de l'Eglise française le Charleston, sur les Huguenots de la Caroline du Sud, ıi ceux de M. Thomas Gaillard, ni ceux qui ont suivi.

Nous croyons avec votre historien Henry Baird que les Iuguenots ont été des hommes de principes, d'une réelle ·lévation morale et religieuse, les champions de l'éducaion et du progrès individuels, du droit des consciences, t qu'ils ont fourni, en somme, d'incomparables héros.

Tout ce qui se rapporte à leur histoire est capable l'élever les cœurs, de rapprocher les peuples dans un déal commun de vérité et de justice. C'est pourquoi, en ous félicitant de vos travaux sur ce terrain, en regrettant

(1) Ce message a été fâcheusement égaré après son expédi- on en 1930 et n'est pas parvenu à destination en temps voulu.

vivement que les circonstances ne nous permettent pas d'assister à vos fêtes, nous adressons à vous, Monsieur le Président, et à tous les membres de votre Société, dont les noms nous sont connus dans notre propre histoire, nos vœux les plus cordiaux et les plus chauds pour que Dieu continue à bénir vos travaux et votre grande patrie.

Le Président : John VIÉNOT.

Monument commémoratif d'une Eglise de Réfugiés en Caroline du Sud

Le 13 avril, la Huguenot Society of South Carolina a tenu sa quarante-sixième assemblée annuelle sur l'emplacement de l'église huguenote à Old Jamestown, au bord de la rivière Santee, à environ cinquante-huit milles de Charleston. Une plaque commémorative a été inaugurée.

Le centenaire de la « Légion »

On a célébré le 9 mars, à Sidi-Bel-Abbès, le centenaire de la création de la Légion étrangère. Dans la salle d'honneur du 1er régiment se trouvent nombre de souvenirs relatifs à des officiers et soldats protestants.

A propos du centenaire de l'Algérie, le *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français* a rappelé en 1930 (p. 169), comment le premier bataillon ayant été formé d'anciens éléments de la garde suisse, licenciée après la révolution de juillet, beaucoup de protestants s'y trouvaient parmi les premiers débarqués en 1831, qui furent cantonnés à la villa Abd-el-Tif; et un dépôt de la légion s'étant trouvé en garnison... à Toulouse, sa présence amena les frères Courtois et autres fervents partisans du Réveil à fonder la Société pour l'évangélisation du Nord de l'Afrique (1835); elle envoya à Alger un premier pasteur qui devint célèbre dans l'histoire du protestantisme : son père, soldat, lui avait donné le nom de l'empereur : il s'appelait *Napoléon Roussel.*

Un descendant de réfugiés

M. *Louis Bonnard*, avocat, syndic de la ville de Nyon et député au Grand Conseil du canton de Vaud, décédé le 26 mai 1931 dans sa soixante-dix-huitième année, descendait de *Joseph Bonnard,* originaire de Beaurières, en Dauphiné, procureur au Parlement de Grenoble, condamné aux

galères, puis grâcié; son fils Alexandre, né en 1716, se réfugia en 1730 à Genève, puis à Nyon, et fut marchand drapier.

Une exposition coloniale à la Bibliohèque Nationale

L'exposition ouverte le 4 mars par un ministre et par le maréchal Lyautey, à la Bibliothèque Nationale, a pour objet : « Quatre siècles de Colonisation française. »

Voici, dès la première vitrine, l'unique exemplaire du livre racontant l'expédition du huguenot *Ribault* et de *Laudonnière,* en Floride, en 1562 (n° 31), avec de pittoresques illustrations, d'après les petits tableaux peints par un autre huguenot, *Le Moyne de Morgues :* et vers le milieu de la salle, est exposé l'unique spécimen de ces peintures qui ait subsisté : une colonne aux armes de France est adorée par des Indiens, en présence de Laudonnière (n° 32). Une reproduction a paru dans ce *Bulletin* en 1925, p. 95.

Ailleurs est (n° 24), l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil,* en 1557, par *Jean de Léry,* étudiant en théologie à Genève au temps où Villegagnon partit pour une expédition organisée sous les auspices de Coligny. Un portrait de l'amiral figure, à juste titre, vers le centre de la galerie (prêt de la Bibliothèque Sainte-Geneviève). Dès 1556, Guillaume le Testu, pilote, dédiait à Coligny sa *Cosmographie universelle* (n° 245). Au Brésil comme en Floride, les colons huguenots furent bientôt massacrés, ici par les Espagnols, là par les Portugais, « non comme Français, mais comme hérétiques ».

Une carte de la « France antarctique » (n° 356) est dressée en 1584 par *Jacques de Vaulx,* pilote havrais, dont le fils sans doute, dénommé *Pierre,* trace une nouvelle carte d'Amérique en 1613 et la publie chez le libraire parisien protestant Périer (n° 357). Du Plessis-Mornay, continuateur de la politique de Coligny, préconisait en 1584 (n° 70) l'occupation de l'isthme de Panama : le percement est considéré comme possible, en 1601 dans le *Brief discours des choses reconnues aux Indes occidentales* (n° 41), manuscrit de *Samuel de Champlain :* le fondateur de Québec était né à Brouage dans un milieu tout protestant. Et le libraire parisien *Berjon,* qui, en 1613, publie les *Voyages* de Champlain, est aussi un protestant (n° 43). Quant au premier historien de la Nouvelle France, l'avo-

cat *Marc Lescabot,* il professait une tolérance si généreuse, que les uns le croient catholique, les autres non (n° 42).

Mais à partir de Louis XIII, et plus encore sous Louis XIV, l'accès des colonies est interdit aux réformés. C'est un d'entre eux cependant qui va bombarder Alger en 1682 et 1683, l'amiral Du Quesne. Un dessin (n° 173) montre « la halle où on construit les galères » et les portes dont il est question dans le journal d'un pasteur montalbanais qui fut esclave après la Révocation (*Bull.*, 1930, 146).

A cette époque, Henri Du Quesne, fils de l'amiral, établit (n° 216) un projet de colonisation pour l' « île d'Eden » (Bourbon).

« Nos patria pulsos » : *on nous a chassés de notre patrie*, telle est l'inscription qu'on lit sur une colonne, au pied de laquelle, sous un palmier, un réfugié est assis (n° 217) : c'est *François Legat,* lequel a raconté ses *Voyages et aventures en deux îles désertes* (Les Mascareignes, en 1691). Plus loin encore, les protestants débarquent (en 1688) au Cap de Bonne-Espérance : une relation de 1688 (n° 201) montre (p. 32) « la rade où les vaisseaux viennent faire aiguade ».

On retrouvera à Vincennes, soit dans l'exposition générale, soit dans notre exposition particulière, plusieurs de ces intéressants documents.

Tricentenaire du premier journal français

C'est vers le 30 mai 1631 que parut le premier numéro de la *Gazette de France,* à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui entre le Palais de justice et la Préfecture de police la statue de *Théophraste Renaudot,* l'inventif médecin d'origine poitevine et huguenote. Le dernier article sur les opérations militaires en Allemagne, est daté d'Anvers, 24 mai. L'imprimerie était rue de la Calandre, à l'enseigne du Grand Coq.

C'est à Loudun que Renaudot était né en 1584; c'est à l'Assemblée protestante de Loudun qu'il dédie deux traités en 1619 (*Fr. prot.*, 1re éd., VIII, 1a); c'est à Loudun que résidait encore en août 1684 le père d'un Renaudot qui fut le dernier professeur de l'Académie de Saumur (*Bull.*, 1866, p. 377).

D'intéressants articles ont paru dans *Le Temps* (22 avril), l'*Esprit Médical* (juin), etc.

Cérémonies commémoratives

Hommage à E. Denis

Dix ans après la mort d'*Ernest Denis,* membre de notre Comité (*Bull.* 1922, p. 128; 1923, p. 201), une cérémonie a été consacrée à sa mémoire par l'Institut d'études slaves dont il a été le fondateur. A la Sorbonne, sous la présidence de M. le professeur Meillet, membre de l'Institut, M. Louis Eisenmann qui occupe la « chaire Ernest Denis » à la Faculté des lettres, a dit « ce que nous devons à Denis ». Etaient présents les ministres plénipotentiaires de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, etc.

Blanche Gamond

Un auditoire nombreux remplit le 3 mai le beau temple de Saint-Paul-Trois-Châteaux : la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse sont représentés. M. le pasteur Champendal fait un tableau saisissant des souffrances de Blanche Gamond.

Après-midi, il dirige une promenade autour de la ville moyenâgeuse; la cathédrale servit longtemps de temple; dans l'évêché, séjourna Lefèvre d'Etaples.

Le représentant de la Société d'histoire, en particulier du Musée du Désert, M. le pasteur Ponsoye, après que le voile qui recouvre la plaque de marbre fut tombé, mit en relief les trois sources de la piété huguenote au XVIIIe siècle: la Bible, l'illumination intérieure, la conscience morale.

Voici le texte de l'inscription :

A la mémoire de Blanche Gamond, née à Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1664, *martyrisée pour sa foi en* 1687 *à l'hôpital de Valence, morte à Zurich en* 1718, *après de longues souffrances.*

« Ils ont subi les moqueries et le fouet, les chaînes et la prison » (Hébr. XI, 36). — Musée du Désert, 1931.

En mémoire d'un pasteur alsacien

Le 3 mai 1931, à Vendenheim, dans la banlieue de Strasbourg, a eu lieu l'inauguration d'une plaque apposée sur l'église protestante pour rappeler l'intervention, en 1815, du pasteur, en faveur d'habitants du village voisin, Souffelweyersheim, qui devaient être fusillés par l'armée allemande d'invasion.

A la mémoire de Philippe-Frédéric Dannenberger, chevalier de la Légion d'honneur, pasteur à Vendenheim de 1804 *à* 1825 *qui, le* 29 *juin* 1815, *obtint par une intervention*

courageuse auprès du prince royal de Wurtemberg, commandant les troupes alliées, la grâce de dix-huit habitants de Souffelweyersheim, condamnés à être fusillés.

Le Souvenir français.

La cérémonie était présidée par M. Frey, sous-secrétaire d'Etat, député de Strasbourg-Campagne.

Assistaient à cette manifestation le préfet du Bas-Rhin, le général Brécart, gouverneur militaire de Strasbourg. M. Altorffer, directeur des cultes, le général de Pouydraguin, ancien gouverneur et président du Souvenir français, qui a pris l'initiative de cette cérémonie commémorative : il rappela l'émouvant épisode du 29 juin 1815. Puis le maire de Vendenheim exprima la reconnaissance de la commune au pasteur Dannenberger.

Enfin, M. Frey dit que le gouvernement s'associait à l'hommage rendu à la mémoire de ce grand Alsacien, de ce grand Français.

*
* *

La dépouille mortelle du général Nivelle, qui fut membre du Comité de notre Société, a été transportée aux Invalides, en même temps que les corps des autres officiers généraux ayant commandé une armée pendant la guerre. A cette occasion, un service religieux a été célébré en l'Hôtel des Invalides, dans la salle de la Bibliothèque, le 7 juin.

L'ancienne Eglise de Sées

Note complémentaire (1)

M. Jouanne, archiviste du département de l'Orne, vient de nous communiquer une note pouvant se résumer comme suit :

Les archives de l'Hôtel-Dieu de Sées contiennent un terrier relatif à la Maladrerie de la Madeleine, dépendant de l'Hôtel-Dieu. Ce terrier comprend plusieurs plans. Sur le « plan 7e des tenures du fief de la Madeleine, dans la paroisse de Saint-Gervais de Sées, levé géométriquement en 1779, par Le Bailly, feudiste », se trouve le hameau de Giberville et un champ qui porte le nom de « *terrain du Temple* ».

A. Galland.

En Suisse, à la mémoire d'un pasteur martyr

Le 2 novembre 1930, à Cortaillod, dans le canton de Neuchâtel, a été inaugurée, à l'occasion du quatrième cen-

(1) Ci-dessus, p. 5.

tenaire de la Réformation, une pierre commémorative *A la mémoire de Hugues Gravier, régent, puis pasteur de Cortaillod, jugé à Bourg-en-Bresse et à Lyon, brûlé vif en* 1552. L'*Histoire des Martyrs* dit qu'il était de Viré au pays du Maine.

En Hollande

L'Eglise wallonne de Leyde a célébré, le 29 mars, le trois cent cinquantième anniversaire de sa fondation. MM. les pasteurs Bresson (Leyde), Michelin-Moreau (La Haye), Allard (Bréda), ont pris part à cette solennité. Un nouveau baptistère a été offert par un membre de l'Eglise.

En Amérique

Le 12 avril, un service commémoratif de l'Edit de Nantes a été célébré à Washington dans l'église épiscopale de Saint-Jean par le Rév. Dr. Florian Vurpillot, chapelain de la Société huguenote de Washington, dont le président est M. Samuel Herrick.

Troisième Assemblée annuelle à Noyon

Dimanche 5 Juillet

au Musée Jean Calvin, 9, *place au Blé.*

A 15 heures, service religieux. Prédication de M. le pasteur *André Monod,* ancien pasteur à Saint-Quentin.

Allocution de M. *Beuzart,* ancien pasteur à Douai : *En Picardie il y a deux cents ans.*

Allocution de M. *Pannier,* conservateur du Musée, ancien pasteur à Nauroy et à Saint-Quentin : *La maison du grand-père de Calvin à Cambrai.*

Inauguration d'une plaque : *Ici s'élevait la maison où Jean Calvin est né le* 10 *juillet* 1509.

Il est rappelé que la Société reçoit avec reconnaissance tous dons de photographies, estampes, etc., représentant des temples, des pasteurs, et autres personnages concernant l'histoire du protestantisme entre Paris et la frontière.

Horaire des trains : départ de Paris, 9.40 (midi 20) ; arrivée à Noyon, 11.11 (14.21).

Départ de Noyon, 17.42; arrivée à Paris, 19.15.

Départ de Saint-Quentin, 14.18; arrivée à Noyon, 15.13.

Départ de Noyon, 17.59; arrivée à Saint-Quentin, 18.44.

Trajet en automobile de Paris à Noyon : 100 kilomètres.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE
ET COMPTES RENDUS CRITIQUES

J. Plattard, *A. d'Aubigné,* 1 vol. in-8° de 141 p., Boivin, Paris, 1931.

C'est avec une véritable reconnaissance que les amis du seizième siècle et les admirateurs d'Agrippa d'Aubigné accueilleront le recueil d'études sur l'auteur des *Tragiques* que vient de publier M. Jean Plattard, sous ce titre qui est déjà hautement significatif : *Une figure de premier plan dans nos Lettres de la Renaissance.* Agrippa d'Aubigné (1). Ce titre est, à lui seul, une revendication, et une sorte de réparation. Sous la plume de M. Plattard, aujourd'hui le maître incontesté des études sur le seizième siècle, il confirme et complète ce que Sainte-Beuve avait déjà indiqué sur l'importance de cette figure, et il corrige le mot de M. Lanson qui range volontiers d'Aubigné dans la catégori edes « attardés ». C'est bien « une figure de premier plan » qu'il faut voir en lui, en tous sens, et, s'il est, comme le dit M. Plattard, le dernier écrivain de la Renaissance française, c'est pour marquer celle-ci d'un sceau définitif, qui est le sien, et qui ne se confond avec aucun autre.

Les six études dont se compose le livre de M. Plattard mettent aussi, à leur manière, le sceau sur ce tricentenaire de d'Aubigné, célébré diversement, l'année dernière, à Alger, à Genève, à Poitiers, à Niort, à Mursay et à Maillezais, entre le 27 avril et le 1er juin 1930, et dont le présent *Bulletin* a signalé les commémorations. Car elles valent deux fois, et par ce qu'elles contiennent, et par ce qu'elles annoncent, par ce qu'elles promessent pour une date prochaine. Un mot sur ce qu'elles sont, puis un autre sur ce ffu'elles nous font espérer.

Ce qu'elles sont, M. Plattard nous le dit lui-même, dans sa courte préface : un « modeste tribut d'hommages à cet écrivain, dont j'ai eu l'honneur de publier naguère une œuvre restée inédite, un supplément à son *Histoire uni-*

verselle (1). C'est précisément de l'examen de cette œuvre historique que sont nés les deux articles sur *l'historien* (chapitre V), et *l'écrivain militaire* (chapitre VI). Un commerce, long déjà de vingt ans, avec les choses et les gens du Poitou (2), au seizième siècle, m'a facilité les recherches sur le séjour d'Agrippa d'Aubigné dans cette province (chapitre II) et m'a fourni quelques éclaircissements sur sa vie et son œuvre. La fréquentation de Rabelais m'a permis de dégager ce que le pamphlétaire doit à la tradition satirique et particulièrement au père de *Gargantua*, qu'il a qualifié d'auteur excellent » (chapitre IV). C'est ainsi que, d'abord amorcé par la découverte du manuscrit historique de Bessinge, puis engrené par ses études spéciales sur Rabelais et Montaigne et sa connaissance de la région saintongeoise, M. Plattard, de recherche en recherche, est arrivé à fixer, avec une rare précision, certains épisodes de la vie de d'Aubigné, et certains détails de sa physionomie. Pendant ce temps, M. Armand Garnier achevait ce travail de longue haleine et de grand mérite documentaire, qui encadre d'Aubigné dans l'histoire du parti protestant, et détaille minutieusement son activité politique et religieuse, à la veille du tricentenaire (3). Mais la lecture même de cet important ouvrage, d'où la partie littéraire est à dessein absente, ainsi qu'un portrait ou une étude d'ensemble sur le caractère de l'auteur, suggérait à M. Plattard le très naturel désir de mettre au point juste ce « caractère » de d'Aubigné, entre la noire peinture qu'en fit Mérimée et celle, très différente, qu'en a donnée l'auteur de ces lignes, dans la reprise qu'il a faite, en 1930, de ses deux ouvrages précédents, fondus en un seul (4). En même temps, il voulait ne pas négliger le poète, à côté, et au-dessus de l'historien. Et de là les chapitres I et III, le premier sur le *Portrait d'Agrippa par lui-même et les retouches à y apporter*, le second sur son *Œuvre poétique* et surtout les *Tragiques*. Telle est la riche matière de ce bref volume, où les rectifications ou restrictions sur M. Plattard, ses adjonctions aussi, accusent la

---

(1) *Collection de la Société de l'Histoire de France*, Paris, E. Champion, 1925, 1 vol. in-8°.

(2) M. Jean Plattard est professeur à l'Université de Poitiers.

(3) *Agrippa d'Aubigné et le parti protestant*, par ARMAND GARNIER (Paris, Fischbacher, 1928, 3 vol. in-8°, illustrés).

(4) *Un héros de l'épopée huguenote, Agrippa d'Aubigné*, par SAMUEL ROCHEBLAVE (Paris, éditions *Je Sers*, 1930, in-8°).

méthode la plus scrupuleuse et la critique la plus avertie sur les faits eux-mêmes, tandis que le jugement de fond, sur la valeur de l'écrivain et la nature de l'homme, est un modèle de justesse, de justice simple et nette, de loyale fermeté. En particulier, il nous plaît fort de voir l'historien pour la première fois mis en sa place, et suivi de près dans les scrupules de sa « rédaction », reprise, corrigée sur les brouillons de Bessinge. La valeur et la saveur de l'écrivain militaire seront aussi une révélation pour ceux qui n'ont pas traîné, avec Agrippa, le « pesant chariot » des guerres civiles. Et sans doute, s'il en eût eu le temps dans ces brèves (trop brèves) études, M. Plattard eût récolté dans les champs étendus de l'*Histoire universelle* comme dans le courtil du *Fœneste,* cent dictons pleins de suc, dont son art d'humaniste eût tiré un parti délectable.

Mais sans doute ceci viendra en son temps, lorsque paraîtra le travail dont nous enregistrons la promesse. Laissons encore ici parler M. Plattard : « Il y aurait, sans doute, beaucoup à ajouter aux pages trop brèves où j'ai traité de l'*Œuvre poétique*. Mais pourquoi ne pas avouer que notre connaissance actuelle des *Tragiques* reste insuffisante, quelque précieuses ·que soient le sdernières recherches que ce poème a suscitées ?... Je souhaiterais combler quelques-unes au moins de ces lacunes, dans l'édition critique que nous donnerons, M. Armand Garnier et moi, aux *Textes français modernes,* et qui comportera l'indication des sources du poème, un commentair ehistorique, et l'éclaircissement des difficultés du vocabulaire. »

De cette promesse, de cet engagement plutôt, nous prenons acte, avec empressement. Enfin, il semble que l'heure de d'Aubigné soit venue. Elle aura mis le temps...., — exactement cent trois ans, — depuis le jour, en 1828, où pour la première fois, Sainte-Beuve découvrait le poète des *Tragiques* et réclamait sa place à côté de Ronsard. Ce n'est point que, tout au long du XIXe siècle, les études sur d'Aubigné aient manqué. Et il faut toujours rappeler avec honneur, après et avec Sainte-Beuve, les Mérimée, les Lalanne, les frères Haag, les Read, les Feugère, et tant d'autres, et surtout ces premiers grands éditeurs des *Œuvres complètes* que furent MM. Réaume et de Caussade. Mais leur édition est depuis longtemps épuisée. De plus elle est fautive, comme nous avions déjà pu nous en apercevoir nous-mêmes lors de notre premier travail, en comparant leur texte aux manuscrits de Bessinge, libéralement ouverts à

nous par le regretté M. Tronchin, comme ils le furent ensuite à M. Plattard. Depuis longtemps, le savant M. N. Weiss, auquel je dois tant, et moi-même, nous faisions ce vœu et nous caressions cette espérance, qu'un jour vînt où un savant éditeur, armé des dernières méthodes critiques, nous donnât le texte exact, définitif, contrôlé et commenté, de ce poème dantesque que sont les *Tragiques*, et que d'Aubigné prît enfin sa place dans la collection des « grands classiques français ». Cette fois, nous y sommes. Et sans doute d'autres œuvres de d'Aubigné, passées au même crible d'honneur, suivront les *Tragiques*. Car tout est à reprendre, même (sinon surtout) le vocabulaire de l'honorable M. Legouez. Remercions donc deux fois M. Jean Plattard de son petit livre qui contient une grande promesse, et consolons-nous, sur cet espoir, de la déception que nous a causée la Sorbonne en ne célébrant point le centenaire de d'Aubigné comme elle a fait celui de Du Bellaq et de Ronsard.

S. ROCHEBLAVE.

Henri PRENTOUT, *Histoire de l'Angleterre, des origines à 1919*. 2 volumes. Hachette, 1930.

Cet important ouvrage paraît en troisième édition, revisée. Il ne s'agit pas d'une publication nouvelle, et ceci nous dispense d'un compte rendu détaillé. Mais un travail, dont le premier chapitre est consacré à la Grande-Bretagne préhistorique et qui aboutit à la fin de la grande guerre mérite plus qu'un simple rappel, surtout quand il a pour auteur le savant professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen. Les deux volumes ensemble comptent douze cents pages et seront consultés avec fruit par les lecteurs du *Bulletin*, soit pour l'histoire de l'Angleterre elle-même, soit pour les rapports de l'Angleterre avec la France. On regrettera certaines remarques; celle-ci, par exemple, à propos de Henri VIII : « Il avait comme certain souverain de l'Europe contemporaine, une magnifique et innombrable garde-robe...; il aimait à changer de costume comme l'impérial Frégoli. » De telles allusions à l'anecdote contemporaine semblent donner à un livre d'histoire un caractère d'actualité; en réalité, elles le font dater. M. Prentout eut été bien inspiré en supprimant dans la troisième édition un rapprochement dont le lecteur pourrait tirer des conclusions fâcheuses quant à l'impartialité et à l'objectivité de l'auteur. Or, rien ne serait plus injuste.

M. H. P. se recommande au contraire par son solide jugement, par son souci d'apprécier les hommes et les événements suivant les circonstances du temps et l'ambiance, enfin par son savoir étendu.

L'étude d'une aussi longue période, en deux volumes de dimension restreinte, ne permet pas d'entrer dans les détails. La prise de Calais, en 1558, est attribuée au duc de Guise, ce qui est conforme aux faits. L'historien aurait pu indiquer la part de Coligny à cette victoire; l'amiral, à cette date, était prisonnier, depuis la chute de Saint-Quentin, mais il avait toujours conseillé au roi de France de reprendre Calais aux Anglais, et il avait préparé les plans de l'attaque; ces plans, Henri II les fit chercher à Châtillon pour l'entreprise commandée à Guise, qui eut dans cette affaire Andelot pour lieutenant.

Pour chaque période un chapitre est consacré à la civilisation (histoire économique, art, littérature, mouvement scientifique, philosophique, religieux). On peut signaler les indications — brèves, mais substantielles, — relatives aux influences françaises sous Elisabeth, au XVIIIe siècle, etc. (I, p. 355, 471, etc.).

La Réforme anglaise occupe une large place. M. H. P. retrace cette évolution en historien averti; il n'est pas un admirateur de Henri VIII, peut-on le lui reprocher ? mais il ne commet pas l'erreur qui consiste à faire du divorce royal la cause initiale ou principale; il nous donne un exposé nuancé et complet des divers facteurs ayant contribué sous ce règne et par la suite à séparer de Rome l'Angleterre, pour arriver à une Réforme proprement anglaise, différente du mouvement continental. Sur les effets de cette Réforme, sur la vie et les mœurs au temps d'Elisabeth, il se sépare de Taine (I, p. 358). Le conflit des Puritains et de l'Eglise anglicane sous Jacques Ier et Charles Ier est étudié avec précision, il eut valu la peine d'indiquer à cette occasion le départ en Hollande de ceux qui allaient devenir les « pères pèlerins ». Wesley inspire à notre historien des pages excellentes (II, 121-124), non sans une pointe contre les réformateurs allemand et français : Wesley est « d'un caractère plus élevé que Luther ou que Calvin ». La transformation morale et religieuse par laquelle passa l'Angleterre, grâce à Wesley, n'échappe pas à M. H. P.; à notre avis elle aurait pu être présentée avec un relief plus accentué encore; Boutmy, dans sa *Psychologie politique du peuple anglais,* va jusqu'à dire que « la réforme de Wesley

a créé une nouvelle race d'hommes ». Le mouvement d'Oxford (II, 562-563), le ritualisme, la tendance *Low Church* (II, 576-570) donnent lieu, malgré leur complexité, à d'excellents raccourcis. Ce sont là quelques exemples destinés à montrer, du point de vue qui intéresse plus spécialement les lecteurs du *Bulletin*, la richesse de ces deux volumes; dans d'autres domaines on trouve les mêmes qualités de précision, de clarté et de sûre information.

Un index, qui serait bien précieux pour les travailleurs, a été omis, sans doute à cause des exigences actuelles de l'édition; par contre, le tome II se termine par une substantielle bibliographie.

Raoul PATRY.

Th. MONOD junior. *Le Livre des Martyrs*, La Cause, Neuilly, 372 p., in-16, 1930, 15 fr.

G. MASTRONARDI, *Debout les Morts!* Lausanne, Les Semailles; Paris, Fischbacher, 238 p., in-16, 1930.

Décidément, les Martyrs sont — si l'on ose employer un tel mot pour un tel sujet — à la mode. Après les savantes *Notes* de M. Piaget et Mlle Berthoud (*Bull.*, 1930, p. 612), voici deux volumes qui ont pour sous-titre, le premier : « *Vie des Saints* », *extraite du Martyrologe protestant de Crespin;* le second : *Martyrologe protestant, janvier*. Et la dédicace du premier conviendrait au second : *aux protestants de France, pour qu'ils se souviennent*. Tous deux sont des ouvrages d'édification; il ne faut pas les juger comme des ouvrages d'érudition.

M. Th. Monod publie cinquante-deux morceaux choisis dans la réédition de Toulouse, 1885. Pour la transcription du texte, il a adopté une modernisation partielle qui laisse encore subsister — assez inutilement à notre sens — des reproductions serviles d'orthographe ancienne, telles que *Aleman* pour *Allemand*. Il y a un récit à lire *par semaine*, le dimanche par exemple.

M. Mastronardi a des ambitions plus vastes : il offre plusieurs récits *pour chaque jour*, et ce volume, ne concernant qu'un mois, doit être suivi de onze autres. L'orthographe est presque entièrement modernisé. On peut regretter que certaines pages n'aient pas été abrégées, que certains titres soient énigmatiques (p. 52 : « A l'approche de l'époux, la lampe s'était rallumée »), que certains noms soient à corriger (p. 37 « à Tournesi » = en Tournaisis;

p. 42 « le château des Guise » = de Guise), etc., mais le pasteur de l'Eglise française de Lucerne a, comme le jeune savant parisien, un si bel enthousiasme pour ses héros, qu'on doit avant tout faire ce souhait : puissent de nombreux lecteurs trouver dans ces volumes les mêmes bienfaits qu'ont éprouvés les auteurs en les préparant (1).

L. Mirot, *Manuel de géographie historique de la France*, Paris, Aug. Picard, 1930, 370 p. in-8°.

M. Camille Jullian, dans une intéressante préface, loue avec raison M. Mirot d'avoir renouvelé une tradition séculaire qui s'était à peu près perdue; il rappelle, à ce propos, que Guizot fut « le défenseur de l'histoire de France, l'initiateur de la science de son passé ». Après avoir parlé de la Gaule et de la formation du domaine royal, M. Mirot consacre un chapitre à *la Conquête des frontières*, puis un autre aux *Divisions ecclésiastiques*, très utiles à bien connaître pour les historiens protestants; mais on constate avec surprise et regret que M. Mirot ne dit pas un mot des circonscriptions synodales, ni de la répartition des Eglises réformées et luthériennes, ni dans le passé, ni dans le présent. Il y aura là quelques pages faciles à écrire, et une quarante-quatrième carte à dessiner, pour une nouvelle édition.

Maurice Besson, *Vieux papiers du temps des Isles*, 2e série, éditions géographiques, 190 p. in-8° illustrées. Paris, 1930.

Aussi pittoresque que le premier, écrit d'une plume aussi alerte et d'après des documents aussi sûrs, ce volume renferme quelques pages relatives aux protestants dans les colonies : par exemple *Marie de Châtillon*, veuve de *Cornelis van Aerssen van Sommelsdijck*, premier gouverneur de la Guyane hollandaise, où il attira en 1686 des réfugiés français; son fils *François van Aerssen de Châtillon*,

(1) Le mot *martyr* est pris par M. Monod dans le sens de témoin fidèle jusqu'à périr de mort violente; M. Mastronardi adopte un sens plus large : il enregistre la *naissance* d'*Elie Benoît*, de *Jean Pradel* (et non *Pradil*, p. 237), de *P. Rabaut* : son recueil, dont l'élaboration représente des années de patient labeur, rentre plutôt dans la catégorie de ce qu'on appelait jadis un *Calendrier historial*. M. Ch. Frossard a décrit les anciens (*Bull.*, 1879, p. 129) avant d'en publier un lui-même (*Bull.*, 1885, p. 138).

« beaucoup plus Français de cœur que Néerlandais, dut lutter :ontre un Français qui n'avait pas cru devoir émigrer lors de la Révocation, pour rester au service du roi : *Jean-Baptiste du Casse.* La défense du huguenot Châtillon contre le renégat Du Casse fut :elle que ce dernier, après trois jours de bombardement, dut reprendre la mer sans avoir pu emporter d'assaut Paramaribo. Mais ce dont les Hollandais ont le plus remercié François van Aerssen de Châtillon, c'est d'avoir introduit le cacao à la Guyane » p. 55).

Son fils, en 1770, vendit à la ville d'Amsterdam la part le sa famille dans la Société qui exploitait la colonie.

[*Marie de Châtillon* serait-elle la même personne que *Marie,* fille de *Balthasar Eschallard, sieur de Châtillon l'Availles,* dont parle la *France prot.*, 2e éd., VI, col. 53?]

Histoire des Colonies Française, par le même. 16 planches, Boivin, Paris, 1931, 24 fr.

Une histoire générale et mettant en relief la trame constituant la tradition coloniale française faisait jusqu'ici éfaut; il s'agissait d'exposer quatre siècles de luttes, 'efforts héroïques, d'heures d'espoir ou de tristesse, et de ésultats féconds. Il était nécessaire que l'auteur eût une rofonde connaissance de l'évolution de la colonisation et e l'histoire de la formation de nos possessions lointaines. En se chargeant de mener à bien cette œuvre, M. Besson n connaissait la difficulté, il a admirablement réussi, et fait, chemin faisant, aux protestants la part qui leur revient.

·. LIÈVRE, *Jacob Dechézeaux au siège de Pondichéry,* 1778, Alger, Minerva, 16 p., 1931.

Le siège du chef-lieu de nos possessions dans l'Inde est n des plus beaux faits d'armes de notre histoire coloniale. es fortifications n'existaient guère que sur le papier. Heueusement, l'escadre a été complétée le 6 août 1778 par arrivée du *Brisson* appartenant aux armateurs protestants e La Rochelle *Admyrault* et *de la Rochette,* et commandé ar un capitaine au long cours, né à Ars-en-Ré, J. Dechézeaux (cf. *Bull.,* 1928, p. 13), accompagné de ses neveux *ouis-Jacob Dechézeaux, Gariteau* et *Jens Lem.* Un autre eveu, *Boutet,* commandait l'*Aimable-Nanette,* appartenant ıx mêmes armateurs, qui fut capturée par les Anglais evant Pondichéry. Dechézeaux avait cédé ses canons à la lace que le gouverneur abandonna pitoyablement. Alors

« il fit peindre sur son navire une ligne imposante de sabords qui lui donna l'aspect redoutable d'une frégate, et installa une puissante artillerie faite... de troncs de cocotiers... Les boulets que reçut le *Brisson* furent autant d'épargnés à la ville ».

Le 17 octobre, quatre cent quatre-vingt-treize Français durent capituler devant trente mille hommes. Le *Brisson* fut chargé de transporter à l'Ile-de-France les blessés et les nombreux habitants qui ne voulurent pas rester sous la domination anglaise. Le ministre de la Marine, M. de Sartine, deux ans après, envoya à *Jacob Dechézeaux* une épée à poignée d'or que le capitaine rhétais, au début de 1794, déposa sur l'autel de la patrie, espérant sauver la vie de son parent Gustave Dechézeaux, député à la Convention : mais les montagnards le firent exécuter à Rochefort, le 17 janvier.

M. D. Lièvre, sous-intendant militaire en retraite à Alger, est l'arrière-petit-fils de *David Foucault*, encore un autre neveu de Jacob Dechézeaux, auquel celui-ci céda le commandement du *Brisson* après la capitulation de Pondichéry.

Dechézeaux, représentant d'Ars à l'Assemblée du Tiers à La Rochelle en 1789, mourut en 1817, dans la maison où il était né en 1728.

Joseph-Emile BOURDAIS, *Pourquoi et comment fut tué Henri IV.* (Chez l'auteur, 20, rue du Casino, à Dinard.)

L'auteur a acheté, en 1919, à l'hôtel des ventes, pour la somme de 3 francs, un lot comprenant une tête momifiée; en comparant cette tête avec les effigies en cire et les portraits de Henri IV, il a acquis la conviction de posséder le chef du Béarnais, lequel aurait passé de mains en mains depuis la violation des sépultures royales, en octobre 1793. La présente étude a été écrite pour exposer les arguments sur lesquels se fonde cette opinion; il est à craindre que beaucoup de lecteurs lui refusent leur assentiment. En effet, la démonstration en faveur de l'authenticité est conduite avec si peu de méthode, elle est accompagnée de tant de digressions inutiles (l'une d'elles sur le sort du squelette de Voltaire n'a pas moins de cinq grandes pages), qu'elle n'est pas aisée à suivre. Le propriétaire de ce prétendu crâne royal l'a offert à divers musées et au Président de la République, sans réussir à faire accepter son cadeau.

Sur cette première question (l'authenticité) s'en greffe une autre; d'après M. J.-E. Bourdais, Henri IV aurait été

blessé par Ravaillac à la tête (le mystérieux chef momifié en fournirait la preuve), les coups à la poitrine auraient été portés par le duc d'Epernon. Ce sont là de simples hypothèses.

La publication de J.-E. B. rendra cependant service aux historiens, en leur offrant, rassemblés sous une même couverture, quelques-uns des textes et des commentaires relatifs au crime commis par Ravaillac (l'auteur, qui ne sait pas se limiter, a accueilli aussi des interprètes dénués de toute autorité) et en ramenant l'attention sur une énigme historique non encore résolue. J.-E. B. se prononce pour la culpabilité du duc d'Epernon; il voit dans la d'Escoman, condamnée à la détention perpétuelle, une victime qui a été sacrifiée pour avoir dénoncé le véritable auteur du parricide ». R. P.

Ch. SCHNEIDER, *La Restauration du Psautier huguenot, d'après les sources de* 1562 *et de* 1567.

Nous devons déjà à M. Ch. Schneider, organiste au temple de la Chaux-de-Fonds, de vigoureuses et profitables campagnes, en faveur du Psautier authentique et d'un retour à la pureté primitive du chant sacré. Ennemi déclaré de toute routine et de toute complaisance pour la médiocrité musicale qui ne sévit que trop dans nos recueils réformés, il reprend, dans ce dernier ouvrage, la question à pied d'œuvre et commence par nous rappeler « la glorieuse naissance » du Psautier huguenot, ses vingt-cinq éditions et sa traduction en vingt-deux langues, en 1562. Musicalement, c'est un événement considérable que celui qui apporte un recueil complet de musique rythmée, très différente du plain-chant, auquel elle tient cependant par *ses modes*. Grâce aux travaux d'Henri Expert, nous connaissons maintenant, dans son intégrité, l'œuvre musicale de la Réforme, et c'est dans les églises qu'il faut poursuivre sans relâche la restauration qui s'impose.

Nous ne parlerons pas des analyses proprement techniques que fait M. Schneider; mais, en passant, faisons remarquer un *fait capital* qui prouve combien nos éditions modernes sont fautives, inexactes et par trop imbues des routines de notre époque :

« Nos éditions actuelles terminent chaque phrase musicale correspondant à un vers par un *point d'orgue*, alors que l'édition originale met franchement une *pause* ou *demi-pause*, selon le texte musical ou sa notation. Or, le point d'orgue étant, par définition, une indication de prolongement de tenue arbitraire, variable, con-

ventionnelle et laissée à l'interprétation individuelle, il s'en suit que c'est un *non-sens absolu* que de l'avoir adopté pour un chant d'assemblée pour ponctuer les périodes. Nos pères savaient ce qu'ils faisaient lorsqu'ils préféraient logiquement une pause ou respiration d'une valeur précise, métrique, ne réservant le point d'orgue que pour la dernière note du Psaume pour indiquer un prolongement opportun. De plus, pour un chant d'assemblée, *sans chef*, avec le seul soutien de l'orgue, ces repos sont nécessaires, quels que puissent être leurs inconvénients, en séparant un peu trop le texte, au seul bénéfice de la musique et du rythme. »

Ce problème est simple à résoudre par le retour au texte primitif. Plus délicates sont les deux questions suivantes : celle du *chant* au ténor et celle des paroles. La plupart des Psaumes de l'édition à quatre voix de 1565 ont le chant choral dans la partie de *ténor* et non au soprano, comme c'est l'usage de nos jours. Il s'ensuit qu'à moins de bouleverser les habitudes admises, on ne peut revenir à la forme première et qu'il faut transposer la partie de ténor au *supérius*. Or, ceci ne peut se faire sans troubler l'harmonie et, en particulier, transformer par le renversement *des quartes consécutives* en *quintes consécutives* qui sont dures et fautives. M. Schneider est, néanmoins, partisan de cette transformation et nous en donne plusieurs exemples, en respectant la basse originale.

La question du texte n'est pas moins épineuse, car, pratiquement, il n'est pas possible de revenir au texte primitif de Clément Marot et Théodore de Bèze, dont le savoureux archaïsme décèle trop souvent des expressions dont le sens, complètement différent de nos jours, prête à des équivoques de vocabulaire plutôt risibles et même inconvenantes. Ici, la parole est à MM. les poètes, et les exemples donnés d'une modernisation nécessaire sont de M. René-Louis Piachaud pour plusieurs psaumes. Le style en est simple et sobre, tout à fait digne d'attention.

Avec beaucoup de musiciens, M. Schneider est partisan du *chant à l'unisson,* pour l'assemblée; on peut prétendre avec raison que la plus grande simplicité conviendra mieux que la complication du chant à quatre voix, pratiquement d'un rendement nul, étant donné que si quatre-vingt-dix personnes font le *supérius,* il n'y en a pas dix qui fassent les parties intermédiaires et même la basse. Or, les Psaumes et les Chorals luthériens ont ceci de logique et de pratique que leur tessiture est peu étendue et qu'à condition d'être établies dans un registre moyen par une tonalité opportune, les mélodies conviendront à toutes les voix.

A l'abbaye de Solesmes, le plain-chant est chanté par tous les Bénédictins, dans une tonalité *moyenne*, et il n'y a défaillance ni de justesse, ni d'intensité vocale.

Pour le chant en parties, il faut un chœur groupé et non des voix isolées « *rari nantes in gurgite vasto* », à moins que l'on ne suppose une communauté assez merveilleusement musicienne pour chanter à quatre parties avec le nombre de voix voulu pour chacune. Il faudrait pour cela que la question musicale soit prise au sérieux infiniment plus qu'elle ne l'est, à l'école et à l'église.

En tout cas, le chant à l'unisson est reconnu par Goudimel et Philibert Jambe-de-Fer, comme le plus propre pour l'assemblée des fidèles: ils réservent leur harmonisation pour « s'esjouir chez soi ès maisons » et « hors les assemblées publiques, en compagnies particulières ». Indépendamment de l'opinion des musiciens modernes, celle des anciens suffirait à démontrer que le chant à l'unisson est la vérité pour le chant d'assemblée.

Les quelques exemples qui terminent l'étude de M. Schneider sont très caractéristiques. Le rythme original est reconstitué, de même que la mélodie, exempte de nos adjonctions de notes sensibles modernes. Certes, le sujet n'est pas épuisé par cette étude, si solide et si documentée : beaucoup d'autres difficultés se présenteront dans la pratique, ne serait-ce que celles concernant le mouvement et les nuances générales, le choix des Psaumes dont beaucoup doivent ressusciter (tel l'admirable Psaume CXXXVII), la présentation typographique pratique, etc.

Toujours est-il qu'à l'instar de beaucoup de ses collègues suisses, M. Charles Schneider mène le bon combat pour l'hymnologie la plus pure et la plus haute, et il faut souhaiter que son exemple sera suivi dans le pays de Claude Goudimel et de Claude Lejeune.

Alex. CELLIER.

TOURNIER, *La Réaction thermidorienne à Labruguière et le drame d'Eniaure* (12 thermidor an V). Castres, Palet, 68 p. in-8° illustrées, 1931, 20 francs.

M. Tournier, dont ce *Bulletin* insérait déjà une communication il y a plus de trente ans (XLIX, 547), a commencé ses publications historiques par des *Souvenirs de famille* (1901, cf. *Bull.*, LI, 612), et s'est spécialisé, pour le plus grand profit de ses lecteurs, dans des études locales et régionales (*Portraits d'autrefois*, 1910; *L'Eglise de Mazamet*, 1921; *Les Assemblées du Désert dans les montagnes du Castrais*,

1921; édition des notices du regretté capitaine Rey-Lescure sur *les Réfugiés du pays castrais*, 1924, etc.). Comme président de la Commission administrative, M. Tournier collabore aussi efficacement aux publications du Musée du Désert : *Cévenols d'autrefois*, 1930, etc., sans parler de son activité sociale (*Mémoire d'un jeune ouvrier*, 1906) et musicale (*Catalogue répertoire de musique religieuse*, 1920). Aujourd'hui, il publie un volume fort bien imprimé et illustré sur un épisode de la fin du XVIII[e] siècle, dans un bourg du pays castrais. On y voit que l'antipathie du clergé réfractaire était plus grande contre les prêtres assermentés que contre les pasteurs; en 1792, l'évêque ancien écrit au principal du collège :

« Si les protestants aveit une église à Castres et voulaient se concerter avec nous pour les heures, je trouverais moins d'inconvénients à y assembler les catholiques... Cette secte est bien moins éloignée de la religion catholique que la nouvelle secte constitutionnelle. »

Labruguière était un centre catholique où les royalistes reprirent le pouvoir lors de la réaction de l'an V (1797). Le prêtre constitutionnel fut chassé. Les émeutiers le cherchèrent dans une métairie, Enlaure, appartenant à des protestants de Castres, les frères *Grach* : l'un, *Joseph*, est massacré. Sa femme, née *Pujol*, vécut encore cinq jours « de douleurs incalculables pendant lesquelles elle ne proféra, au moment le plus cruel des pansements, que le nom de l'Etre suprême ».

Les Grach étaient républicains, mais M. Tournier établit (p. 40-41) qu'ils n'avaient pris aucune part aux actes de la Terreur.

Les autres épisodes de la Terreur blanche à Labruguière sont sans rapport avec l'histoire du protestantisme.

Un volume sous presse, du même auteur, *Au pays des Camisards*, sera spécialement destiné à faire aimer les Cévennes huguenotes et leur glorieux passé.

Ch. Serfass et J. Roche, *Qu'est-ce que le protestantisme?* Edition Berger-Levrault, Paris, 1930, 388 p. in-16, 15 francs.

A.-N. Bertrand, *Protestantisme, simples notes sur quelques aspects du problème religieux*. Paris, éditions « Je Sers », 1931, 312 p. gr. in-16, 14 francs.

Le premier ouvrage a obtenu le prix que les *Amis de la Pensée protestante* ont décerné au meilleur mémoire sur ce sujet proposé par eux. Le second ouvrage est bien aussi, indi-

rectement, un résultat de ce concours, et il faut s'en féliciter.

Le premier volume expose « le fait protestant au XVIe siècle », en traitant presque exclusivement de la Réforme *française,* puis passe au Protestantisme au XXe siècle, aux doctrines de l'autorité des Ecritures et de l'Eglise. Les auteurs, deux aumôniers militaires au Maroc, méritent d'être cités à l'ordre du jour du corps pastoral pour le fait d'avoir su préparer, et coordonner, au milieu de circonstances si défavorables, un travail intellectuel d'une telle valeur.

Le second volume, œuvre du président du Comité général de l'Union des Eglises réformées, a un plan différent. Après avoir rappelé « quelques formes essentielles de la vie protestante », il insiste, avec une grande hauteur de vue, sur les principes permanents de la vie profonde (salut par la foi), de l'humilité (salut gratuit), de l'autorité de la liberté (le témoignage du Saint-Esprit), et il conclut en montrant quelle est la situation du protestantisme, tel qu'il l'entend, devant les divers problèmes de l'heure actuelle. Sur « le protestantisme et la vie française » il y a une dizaine de pages qui sont parmi les plus fortes qu'ait écrites une plume protestante française au XXe siècle. On ne pouvait dépeindre avec une plus sobre éloquence la déformation de la conscience nationale par les violences qui ont arrêté l'essor de la Réforme, et, malgré tout, le rayonnement du protestantisme, son influence sur le catholicisme et la pensée laïque.

Marquis de BEAUCHESNE, *Notice à l'usage des visiteurs sur le château de Lassay* (Mayenne), Sablé, 1930, 16 p.

Il est peu d'exemples de propriétaire d'un château féodal qui, non seulement, en permette la visite libéralement, mais la rende extrêmement instructive en rédigeant une substantielle notice. Le zélé et érudit historiographe des lauréats du Concours général, M. le marquis de Beauchesne, décrit ainsi la forteresse aux huit grosses tours qui date de 1458. Au XVIe siècle, propriété des familles huguenotes de *Ferrières* et *La Fin,* elle devint la place d'armes des réformés dans le Bas-Maine. La brèche pratiquée en 1569 lors du siège par le gouverneur de Basse-Normandie, Matignon, est visible entre les deux tours de l'ouest. A la fin des troubles, la garnison était sous les ordres de *Jean de Madaillan,* seigneur de Montataire, second mari de *Judith de Chauvigné.* Son fils *Louis,* essaya vers 1660 de transformer la forteresse en maison d'habitation.

Ajoutons qu'au début du XVIIe siècle la seigneurie de Loré, près Lassay, appartenait à Elisabeth d'Autheville, veuve du cardinal de Châtillon, frère de l'amiral Coligny. Nous avons naguère publié le testament de 1605 par lequel elle fait un legs aux pauvres de l'Eglise réformée de Lassay (1).

P. DORVEAUX. *Apothicaires membres de l'Académie des Sciences* (tirage à part).

Moïse Charas, né à Uzès, avril 1619, pharmacien à Orange, puis à Paris vers 1646, rue des Boucheries (entre les n°s 148 et 164 du boulevard Saint-Germain), « aux Vipères d'Or », successeur de Chr. Glaser, dans sa chaire du Jardin des Plantes (1671-1680), vend sa charge aux approches de la Révocation, est appelé à la Cour d'Angleterre par Charles II, puis va en Hollande, en Espagne, y est jeté dans les prisons de l'Inquisition (1688) et abjure à Saint-Jacques de Compostelle. Il revient en Hollande en 1689, à Paris en 1691, est nommé académicien en 1692, meurt à Paris en 1698.

P. SAINTYVES, *En marge de la Légende dorée : Songes, miracles, survivances*. Paris, Nourry, 592 p. in-8°, 1931.

Dans cet « essai sur la formation de quelques thèmes hagiographiques », le président de la Société du Folklore français déploie sa vaste érudition, et soumet les légendes à une critique d'allure toute moderne. S'il utilise d'anciens auteurs tels que *Guibert de Nogent*, on peut s'étonner qu'à propos des *reliques* il ne mentionne pas une fois le Traité de Calvin; des controversistes réformés français du XVIIe siècle, si savants et si caustiques, il aurait pu extraire aussi bien des douzaines de fiches. Il ne cite d'ailleurs (sauf erreur) qu'un seul réformateur... Œcolampade.

Mario BATTISTINI, *La « Vita di Scipione dei Ricci, vescovo di Pistoia », di Luigi de Potter* (d'après la correspondance de Potter, conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles), 34 p. in-4° extr. de *Bilychnis*, Rome, 1930.

L'appendice renferme, entre autres, sept lettres inédites de l'évêque Grégoire, donnant d'intéressants détails sur l'histoire religieuse de la France aussi bien que de l'Italie. En 1825 par exemple : « L'Italie est le pays où les réformes

(1) J. PANNIER, *Eglise réf. de Paris sous Henri IV*, p. 595.

opérées par l'Assemblée constituante relativement au clergé français trouvèrent le plus d'approbateurs... Des évêques vertueux et savants, pour manifester l'identité de leurs sentiments, sans être provoqués, ouvrirent des correspondances avec des évêques gallicans. »

Et. CAUSSE, doct. ès lettres, *Mme Necker de Saussure et l'Education Progressive*, 2 vol., Editions « Je Sers ». Paris, 1930.

Mme Necker était la cousine germaine de Mme de Staël, elle a beaucoup fréquenté Coppet; dans son salon, à Genève, se rencontraient Sismondi, Bonstetten, Etienne Dumont, Pictet de Rochemont et tant d'autres. Fille du savant naturaliste, Horace-Benedict de Saussure, elle a beaucoup voyagé comme enfant et jeune fille avec son père, en Italie et en France, puis avec son mari, en France de nouveau, et en Angleterre. Pour évoquer le milieu où a été élevée Albertine Necker, née de Saussure, où elle a vécu et exercé son influence, M. Causse a eu le privilège de pouvoir consulter les archives des familles Necker, de Broglie, Masset-Turrettini, Perrot, de Montmollin, Guillaume Fatio; il y a puisé abondamment et avec intelligence, de sorte que son bel ouvrage se présente sous l'aspect d'une construction à trois étages : le milieu, la personnalité de Mme Necker, son œuvre pédagogique.

Le tableau de la société où a vécu Albertine nous fait vivre les trente dernières années du XVIIIe siècle et les quarante premières du XIXe siècle. C'est la vie genevoise, d'abord, mais non pas sans échappées sur le dehors; avec la jeune Mme Necker nous assistons à une réception que donne, à Paris, son oncle le « grand Necker », page pleine d'humour et de psychologie concentrée. Ou bien nous nous rendons à Coppet, Mme de Staël y brille dans toute sa gloire; les deux cousines sont très liées, quoique fort différentes de caractère et de tempérament; moins étincelante Mme Necker, qui admire la reine de ce lieu, ne cherche pas un instant à l'éclipser, elle s'impose pourtant par sa droite raison et sa fine conscience. Les études sur la châtelaine de Coppet sont nombreuses, quelques-unes sont excellentes. E. C. n'a pas moins ajouté un chapitre nouveau à l'histoire de Mme de Staël, qu'il nous montre exerçant cette fois-ci son influence sur une femme et éveillant chez sa parente le meilleur de ce que celle-ci possédait encore à l'état latent. Il convient de signaler maints renseignements

précieux sur le Réveil à Genève, Mme Necker a connu l'Ecossais Erskine, dont les ouvrages devaient avoir une action si décisive sur Vinet. Notons aussi l'intimité entre Mme Necker et la duchesse de Broglie, cette dernière — nous apprend E. C. qui a eu communication du manuscrit, — a laissé un projet d'ouvrage sur l'éducation des femmes.

Ces traits, et bien d'autres que nous ne pouvons relever, donnent, à eux seuls, un livre fort intéressant; mais, tout en les groupant — avec un art réel — l'auteur ne perd pas de vue son but, il veut nous faire connaître Mme Necker elle-même. « Cette âme vaillante et sans fraude », pour parler avec son biographe, semblait, par la naissance au sein d'une famille distinguée, par les dons de l'esprit, par sa situation sociale, destinée à un sort privilégié; une surdité précoce isola de bonne heure cette femme éminemment sociable, de graves épreuves vinrent s'ajouter à cette infirmité. Celle qui, dès le temps de son adolescence, avait montré une si sûre maîtrise de soi ne se laissa pas abattre, elle se concentra. Dans la période antérieure, sa piété était restée dans les limites d'une vénération respectueuse, où la communion avec la nature occupait une place importante (Mme Necker est de son temps); sous le coup d'un grand deuil — la mort de sa fille brûlée vive — l'adoration un peu lointaine se mue en vie intérieure et en effort de sainteté personnelle, jusqu'à dire : « Il est impossible que Dieu ait voulu autre chose que notre avancement moral dans les diverses épreuves de la vie. » Et ce mot d'une vaillance magnifique : « Dieu nous élève d'abord par ce qu'il nous donne, il nous élève ensuite par ce qu'il nous ôte. » Le chapitre IV est consacré au développement religieux, la page 96 est un modèle de mise au point psychologique; les pages 188-189, 210-218 complètent ce portrait d'une âme.

L'Education progressive, l'ouvrage le plus connu de Mme Necker, n'a été publiée que sur le tard, mais ce travail de pédagogie était depuis de longues années sur le chantier. L'auteur, qui avait été en contact avec tant d'écrivains distingués, hésitait à affronter le grand public; il a fallu le succès de sa *Notice sur Mme de Staël* (notice alliant la compréhension la plus affectueuse et une certaine réserve) pour la décider. E. C. consacre tout son tome II à *L'Education progressive*. Le sujet étant plutôt du ressort d'une revue pédagogique, nous nous contentons d'attirer l'attention sur le chapitre XIV (les sources). Notre critique, très érudit dans le domaine de la pédagogie, estime que *L'Education progressive*, en réaction contre J.-J. Rousseau, con-

serve aujourd'hui encore une bonne partie de sa valeur, il en donne la raison et l'intérêt : l'œuvre pédagogique de Mme Necker, écrit-il, est « le fruit mûr et le probe témoignage de ses efforts personnels vers une science chrétienne de la vie. »

Raoul PATRY.

P. BEUZART, *Le Protestantisme en Thiérache (Haute-Picardie), depuis les origines jusqu'à la Révolution*. Paris, Champion, 1931, 464 p. in-8°, avec un plan et une carte, 60 francs.

M. Beuzart, membre de notre Comité, est maintenant l'un des trois ou quatre Français qui puissent porter, à leur choix, l'épitoge jaune de docteur ès lettres et l'épitoge violette de docteur en théologie. Et il est le seul pasteur qui continue à exercer son ministère après avoir trouvé — sans négliger jamais celui-ci — le moyen de préparer quatre belles thèses. A Strasbourg, le doyen de la Faculté des Lettres, assisté par celui de la Faculté de Théologie, a présidé une soutenance qui valut au lauréat la mention *très honorable*. Et ce volumineux ouvrage fait en effet grand honneur à son auteur. Ni les Archives de l'Aisne, ni notre Bibliothèque n'ont de secret pour lui. Enfant de Parfondeval en Thiérache, il a naguère écrit l'histoire de son village, et maintenant de son petit pays, avec le même soin scrupuleux des détails, qui le conduisent à d'intéressantes considérations sur l'histoire générale. Il se caractérise parfaitement lui-même (p. 5), en décrivant ses concitoyens, leur « labeur qui demande un effort continu », leur « prudence », leur « solidité rare ».

De tels livres ne s'analysent guère. Sur les origines (parmi les plus anciennes des Eglises réformées), il n'y avait malheureusement pas grand chose de nouveau à trouver, ni sur les guerres de religion. Mais sur les Eglises et les familles sous le régime de l'Edit et après la Révocation, la documentation est copieuse. Le XVIIIe siècle fournit, sous deux titres différents, les deux derniers chapitres : combien de listes l'auteur a-t-il compulsées pour trouver deux ou trois noms de la Thiérache aux quatre coins des Eglises du Refuge!

Il eût été intéressant aussi de rechercher sur les plans cadastraux, anciens et modernes, l'emplacement précis des anciens temples de tant de villages. Ceci manque, même pour Villers les Guise (le plan se trouve p. 121). Aurait-on

pu trouver aussi quelques parents protestants de l'avocat *Lescarbot,* né en Thiérache, si large d'idées, que les uns le croient catholique, les autres protestant. (Vers 1629, d'après une communication d'un professeur à Bruxelles, M. Ledrus, on le retrouve près de Soissons, portant le titre de *sieur de Valpergue.*) Robert *d'Ully* (p. 76 etc.), était seigneur d'*Œuilly,* près Laon, plutôt que d'Ully-Saint-Georges, près Senlis. L'alliance des d'Ully avec les Schelandre (p. 237), est curieuse. — *Walbol* (p. 370), est sans doute à lire *Wadebot,* famille de Lemé (*Bull.,* 1859, p. 577). — La présence à Etreux, au moment de la Révocation, d'un *Henri Le Nain* (p. 400), est un fait bien intéressant. M. Douen — neveu d'un Wadebot — avait, dès 1859, publié un document semblable, moins complètement, dans notre *Bulletin* (p. 523); un *Martin Le Nain,* de Saint-Quentin, faisait baptiser un enfant au Catelet par le pasteur (en 1592). Plus on regarde les beaux tableaux peints — entre ces deux dates — par les frères Le Nain, de Laon, plus on est frappé de leurs analogies avec les œuvres des protestants hollandais, et de l'absence d'emblèmes catholiques dans ces intérieurs d'une simplicité toute huguenote. C'est à un chercheur infatigable comme M. P. Beuzart que sera peut-être réservé un jour le plaisir de résoudre ce petit problème de généalogie et d'histoire religieuse : les affinités protestante des frères Le Nain.

L. DE SAINT-ANDRÉ. *Pour nos Coloniaux, nouvel album de la Société d'évangélisation des Colonies françaises,* **Paris, 1931, 130 p. in-8°, nombreuses illustrations. Au siège de la Société, 47, rue de Clichy, 6 fr. 50.**

Cet ouvrage, bien écrit et bien présenté, est publié à l'occasion de l'Exposition coloniale; le maréchal Lyautey a reçu l'hommage d'un exemplaire le jour de l'inauguration du pavillon protestant. A la première page est représenté, d'après un portrait peu connu, l'amiral Coligny âgé, et l'introduction est intitulée : *Sous l'égide de Coligny.* Mais tout le volume fait partie intégrante de l'histoire du protestantisme français. Le nom du président d'honneur de notre Société en 1852, M. Guizot, se trouve dès 1847, mêlé à la création du premier poste de pasteur créé aux colonies (*Louis Frossard* à l'île Saint-Martin). « En Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, en Nouvelle-Calédonie, en Indochine » — où il fut aumônier —, M. de Saint-André fait passer sous les yeux de ses lecteurs des pages sou-

vent épiques : elles rappellent, au point de vue protestant, 'impression produite par un *film* déroulé la même semaine: *Histoire de la plus grande France*, par notre coreligion-naire M. Maurice Besson (dont nous analysons ci-dessus es récentes publications).

Mario VIORA, Professore di Storia del Diritto Italiano nella R. Università di Sassari. — *Storia delle Leggi sui Valdesi di Vittorio Amedeo II.* — Bologna, N. Zanichelli, 1930. — 1 vol. in-4° di 429 p.

Cet important et brillant ouvrage est la première con-ribution d'un grand universitaire italien à l'histoire des Vaudois. Etude conduite avec une rigoureuse méthode cientifique et qui a demandé de longues années de echerches et de contrôle des textes historiques et juri-liques. Elle établit clairement les raisons politiques et eligieuses des lois concernant les Vaudois, promulguées oar Victor-Amédée II : lois intolérantes de 1686 à 1690 t lois tolérantes de 1690 à 1730. Ces dernières marquent un tournant de l'histoire des Vaudois et contiennent en germe celle de leur émancipation.

Un examen attentif de l'ouvrage de M. Viora permettra l'y découvrir des données historiques nouvelles et d'inté-essants rapprochements entre la législation concernant les Vaudois et le régime auquel étaient soumis, en France, es huguenots.

E. P.

). E. MONNETTE, *First Settlers of ye plantations of Piscataway and Woodbridge*. 1664-1714, 2 vol. de 292 pages, illustrés; Leroy Carman, Los Angeles, Californie, 1930 et 1931.

M. Orra Eug. Monnette, banquier à Los Angeles, des-endant de réfugiés poitevins (II, 150), a publié en 1911 ne généalogie de sa famille (dont la devise est *Florens uo orbe monet*) et depuis trente-six ans a recueilli atiemment les éléments d'une histoire des plus anciens olons établis dans une partie du New Jersey. Ce n'est pas ssez de dire que les recherches généalogiques présentent ses yeux le plus vif intérêt : il en est passionné, et estime u'aux Etats-Unis elles ont une « dignité » essentielle, iséparable de toute étude sur la fondation de la Répu-

blique. Notre Société est une des soixante et une associations historiques dont il est membre, et il commence par un véritable hymne à la gloire de la généalogie. Les deux volumes actuels, en texte compact, seront suivis de quatre autres. Les nombreux documents publiés renferment quelques noms français, parfois difficiles à reconnaître (par exemple 1 p. 55 *Jaquis Loran* (1680), équivaut-il à *Larue* ou plutôt *Jaques Laurent*) ? Parmi les premiers colons (1, 74), sont *Abraham Monet, Dufavre* ou *Le Febvre* (*John*), *Henry Faurot* (ou *Favrot*), *Claude Vallot* en 1672 (I, 103, II, 715). Piscataqua était le nom d'un village indien. Vers 1680, les Quakers arrivent nombreux.

A Staten Island (t. II, p. 143), deux des plus anciennes familles huguenotes sont celles de *Daniel Perrin* (1665), auquel M. H. Delano Perrine a consacré une monographie (New-York, 1910), et *Pierre Billeau* (1661). Les noms français sont ici plus nombreux : *Auguste Grasset, Josué Mercereau, Jacob Ballergeau, Eugénie Legereau, Isaac Billieu, René Rezeau* (de l'Ile de Ré, après 1689), *René La Fleur* dont le nom devient *Fleurisson*, etc. Ailleurs (II, 172), *Le Febvre* devient *Lefetra* (à Nayesink, 1667), *Jegou* devient *Jegon* (1671; II, 206) etc.

R. Brun, *Le Livre illustré en France au* XVIe *siècle*, Paris, 1930, Alcan, 338 p., 32 planches, prix 80 francs.

Nul n'était mieux qualifié que le savant bibliothécaire à la Bibliothèque nationale pour traiter un pareil sujet en joignant aux données de ses prédécesseurs des observations personnelles. Dès le premier chapitre, sur *l'évolution du livre*, les lecteurs du *Bulletin* retrouvent sans surprise, avant tous autres, les noms de *Geoffroy Tory* et de *Simon de Colines*. L'établissement de la Réforme coïncide précisément avec « le second tiers du XVIe siècle où se place le point culminant de l'art de la décoration du livre ». Le milieu parisien et les influences étrangères sont, tour à tour étudiés; parmi les centres de province, la première place, comme il sied, est donnée à Lyon; la concurrence de la gravure en taille douce et de la gravure sur bois donne lieu à des remarques intéressantes. Puis (brusquement, sans la conclusion qui serait assez naturelle ici), le texte finit (p. 135), et l'on passe à une deuxième partie, plus étendue: *catalogue des principaux ouvrages illustrés* (par ordre alphabétique des auteurs, ou, pour les ouvrages anonymes,

des titres) qui, par sa précision et son étendue, rendra aux travailleurs d'inappréciables services (1).

L. HALPHEN et Ph. SAGNAC, *Peuples et civilisations*, t. VII, *La Fin du Moyen Age : la désagrégation du monde médiéval,* 570 p. in-8°, Paris, Alcan, 1931, 60 fr.

Nous avons déjà loué comme il convenait cette belle *Histoire générale,* notant le volume qui, chronologiquement suit celui-ci (*les Débuts de l'âge moderne*). Celui-ci concerne moins directement nos études, commençant vers 1285, pour finir vers 1453; M. L. Halphen a su coordonner en un tout harmonieux les apports de quatre collaborateurs. M. Renaudel est celui qui a traité de l'histoire religieuse : hérésies persistant en France au XIV[e] siècle, malgré les persécutions contre les Cathares et les Vaudois; hérésies analogues en Bohême, en Allemagne, etc. (p. 103 et 325); grand schisme; Jean Hus; premières tentatives de Réforme, relevées avec soin dans toute l'Europe (l. II, ch. I et II). Jeanne d'Arc, dans les quelques lignes qui lui sont consacrées (p. 443-444) n'est guère considérée qu'au point de vue politique et militaire; la question de son « hérésie » n'est pas examinée. Le dernier chapitre (*Efforts de rénovation intellectuelle,* etc. (1378-1453) est un des plus substantiels qu'ait écrits l'auteur de *la Préréforme et l'humanisme.* On y voit débuter « une synthèse hasardeuse du rationalisme hellénique et de la mystique chrétienne » (p. 500), et la discussion entre

(1) P. 98 : la première suite d'Holbein publiée à Lyon en 1538, a pour titre *Historiarum veteris testamenti icones* (et non *instrumenti*); — p. 109, n. 5 il s'agit de Maurice *Scève;* — p. 113, l. 23, il faut non seulement lire *Christianismi restitutio,* mais il ne serait pas inutile, pour beaucoup de lecteurs, de préciser que c'est un ouvrage de *Servet* et qu'il fut imprimé à *Vienne* du 29 sept. 1552 au 3 janvier 1553; — p. 204, au lieu de 1771, lire 1571; — p. 256, au lieu de Yemeziz, *Yemeniz;* — p. 254, sur la *Mappemonde papistique,* il y a lieu de consulter son *Histoire... composée* par M. Frangidelphe Escorche Messes, imprimée en la ville de Luce Nouvelle par Brifaud Chasse-diables, 1567 (n° 1056 de notre réserve), et l'étude de M. Schecker : *Le plus grand ouvrage satirique du XVI[e] siècle,* gravé sur vingt plaques de bois (1 m. 36×1 m. 80), retrouvées en 1920, par Chr. Schurtzer de Zurich, élève de *Petit Bernard* de Lyon (Sondershausen, *Verein mür d. Geschichte,* 4[e] fascicule, 1926, p. 25); — p. 314, à propos de *Tortorel* et *Perrissin,* il convient de compléter à l'aide de la notice de la *France protestante,* 2[e] édition, t. III, col. 451 à 467, au nom de *Nicolas Castellin,* éditeur et auteur principal du célèbre recueil, avec facsimilé des monogrammes signant les cuivres et les bois.

platoniciens et aristotéliciens (p. 515). Tous les auteurs cités dans ces pages sont ceux dont les œuvres ont été étudiées par les réformateurs comme exprimant la pensée de la génération qui a précédé la leur. Un Laurent Valla, « créateur de l'exégèse moderne », prépare la voie à un Erasme (et Calvin, d'abord érasmien a dû lire les *Annotationes* de Valla publiées à Paris par Erasme en 1505, cent ans après la naissance de Valla. Ainsi l'étude des méthodes suivies par les hommes nés au début du xv[e] siècle n'est pas inutile pour connaître la formation intellectuelle des penseurs nés au début du xvi[e].

H.-J. Honders, *A. Rivetus als invloedrijk gereformeerd Theoloog in Holland's Bloeitijd,* La Haye, Martinus Nijhoff, 1930, 196 p. in-8°, avec portrait et fac-similé d'épitaphe et d'autographe.

M. Honders, pasteur à Sneek, a consacré une remarquable thèse de doctorat de l'Université de Leyde à un célèbre théologien français qui a enseigné là avec distinction et fait imprimer une soixantaine d'ouvrages.

M. H. admet la date du 22 juin 1572 comme celle de la naissance de Rivet, et résume son histoire jusqu'à son arrivée à Leyde (le 27 septembre 1620), son activité comme gouverneur du prince Guillaume d'Orange, puis curateur de l'école de Bréda.

Avec beaucoup de clarté et de méthode, M. H. expose l'attitude de Rivet à l'égard de l'Ecriture Sainte, de l'Eglise romaine, de Grotius, d'Amyraut; après avoir étudié Rivet comme dogmaticien, moraliste, prédicateur, il apprécie quelques traits de caractère de cet homme prodigieusement érudit. En appendice se trouvent des précisions généalogiques et iconographiques, et une lettre de Rivet à Descartes (1644), où il prie Dieu qu'il le « conduise de plus en plus en la recherche de sa vérité, et bénie les dons qu'il a, pour Sa Gloire ». Cet intéressant document se trouve à la Bibliothèque de Leyde, dont M. Honders a diligemment consulté les précieuses archives, comme il a soigneusement lu un nombre considérable des livres et opuscules de son auteur. Rivet méritait largement cet hommage hollandais; il serait bien à souhaiter que le livre soit traduit en français, ou qu'on en écrive un autre en France, où subsistent encore des documents inédits.

Et Saint-Maixent, ville natale de Rivet, s'honorerait en donnant ce nom à l'une de ses rues, comme Châtellerault vient de le faire pour un pasteur contemporain : Daillé.

Ch. BRUSTON, *Les fanfreluches de Rabelais expliquées*, 20 p. in-8°, Paris, Fischbacher, 1930.

Quatre-vingt-dix printemps bien sonnés laissent encore à l'infatigable doyen honoraire de Montpellier le loisir de présenter des remarques toujours ingénieuses sur ses lectures nombreuses et variées. Voici comment il fait l'exégèse de quatorze strophes de *Gargantua* (1535). L' « affecté maroufle »

Sorty du creux où l'on pesche aux guardons

serait Louis de Berquin, venu des plaines de Flandre voisines de la mer (1); la « grand tare » du personnage (le pape) coiffé d'une « aumusse », la fausse donation de Constantin. L'aumusse représenterait le pouvoir temporel, la tiare le spirituel; Gilbathar (lieu de pèlerinage, str. IV) serait Saint-Etienne de Caen, où «gît le bâtard» (Guillaume le Conquérant).

La strophe V parle du...

Corbeau pelé
Par Hercules qui venait de Libye.

La Sorbonne qui voulait dévorer les hérétiques est pelée (rendue impuissante) par le prince qui revient du Midi (d'Espagne après sa captivité): allusion au conflit de 1526.

Pour les matter survint Q. B. (strophe VI).

Q. c'est « *de Quercu* », Duchêne, l'un des plus achar- docteur de Sorbonne; B. « Béda », le recteur. L'accalmie est passée, et le roi laisse le Parlement et la Sorbonne sévir.

Courez-y tous! et alarme sonnez!

Berquin est martyr en 1529.

Bien peu après l'oiseau de Jupiter (l'empereur dans les armes duquel figure l'aigle)

Délibéra etc. (Ligue de Smalcalde 1530).

A la Diète de Nuremberg (1532), assiste Ferdinand, frère de l'empereur, très maigre, qui souhaite malheur (*até* en grec, à la paix). C'est du moins la clef proposée pour

Até, la cuisse héronnière...

---

(1) M. le doyen, par inadvertance, dit Berquin venu de « l'Artois, province maritime »; l'Artois ne touchait pas à la mer, et Vieux-Berquin est dans le Nord.

« Juno avec son duc » (str. IX), qui défend la « vilaine charbonnière » de la strophe précédente, serait Louise, mère de François Ier, avec le duc de Savoie, empêchant qu'on dépouille la Papauté... D'autres indices invitent à placer la rédaction de ces strophes entre 1532 et 1534.

M. le doyen Bruston a bien voulu nous adresser les additions et corrections ci- après :

A la strophe septième,

> L'oiseau de Jupiter (l'empereur Charles Quint)
> Délibéra *pariser* pour le pire.

Que peut signifier ce verbe *pariser?* Je me demande si ce ne serait pas le grec *parizein, siéger* (comme juge). Ce serait une allusion à la Diète de Spire de 1529, où Charles-Quint *siégea* avec l'intention de faire *le pire* contre la Réforme; mais il dut y renoncer, bien malgré lui, peu après. — A la huitième :

> Tu la tolluz, la romaine bannière
> Qu'on avait fait au *traict* du parchemin. »

Allusion évidente à la prise de possession par la Papauté de la puissance politique ou du pouvoir temporel sur Rome et son territoire. Mais qu'est-ce qu'une bannière faite au *traict* du parchemin? Le parchemin est sans doute celui qui contenait la fausse donation de Constantin. Mais que pouvait-il renfermer qui contribuât à la fabrication d'une bannière, symbole du pouvoir politique? Peut-être une description (ou un dessin?), *d'après laquelle* on avait fait depuis quelque temps une bannière quand la Papauté se l'appropria, sans droit, (*la tollut'* cf. *tolle*). *Au trait* serait l'équivalent ou l'*antidote* de *au tracé* (marqué sur le parchemin). Cf. un *portrait*.

A TRAVERS LA PRESSE

REVUES FRANÇAISES

Gazette des Beaux-Arts, mars 1931. Pierre DU COLOM-
IER : *Jean Goujon et le Vitruve de* 1547.

Bulletin monumental, 1930, 531. Henri DAVID, *L'es-
hétique de Jean Cousin l'Ancien.*

Annales de Bourgogne, t. II, 3e fasc., pp. 280 à 294.
Dijon, 1930. P. PERRENET. *La Communauté protestante
le Dijon au début du* XVIIe *siècle, d'après un document
nédit* (le *Registre de l'Eglise réformée de Dijon* de 1607
1613, 19 ff., conservé à Is-sur-Tille. Détails sur les
emples de Vosne (liquidé en 1611), Arnay-le-Duc (éta-
li en 1599), la maison seigneuriale de Saulon (pour Saint-
ean-de-Losne, 1607), l'avocat *Gravier,* ancêtre du comte
Gravier *de Vergennes,* le célèbre ministre de Louis XVI,
'abjuration de M. *de Maubreil* (1624). Il serait intéres-
ant de savoir si ce registre mentionne les *Saumaise* (Cf.
France prot., 1re éd., IX, 149).

Revue d'Allemagne, 15 mars 1931, B. FAVRE, *La Colo-
ie française de Berlin* (du XVIIe siècle à nos jours).

Nova Francia, juillet-août 1930, E. DE CATHELINEAU,
Les Joly de Marval. [N. B. Il y a eu des *Marval* protes-
ants : voir la *Table des Matières* de notre *Bulletin,* où il
aut lire : L, 167; LI, 273]; Th. B.: *Charles-Philippe
d'Ailleboust,* lieutenant au Bataillon de Guyane « tombé
n démence », débarqué à la Flotte (Ile de Ré), 1786;
Charles d'Ailleboust, seigneur de Coulonge, gouverneur et
ieutenant général, en la Nouvelle France, 1648 [à la géné-
ation précédente il y avait un d'*Ailleboust* huguenot
premier médecin » de Henri IV, un autre avocat au Par-
ement de Paris : *Fr. prot.,* 2e éd., 1, 57; Pannier, *Egl. de
Paris sous Henri IV,* p. 164].

Revue du Christianisme social, décembre 1930, 418,
h. BOST, *Publications historiques :* observations critiques
ur le livre de M. Ponsoye : *La justice d'un inten-
ant,* etc.

Bulletin de la Soc. de l'hist. de Paris, 1930, p. 92, M. DUMOLIN, *La Construction du Val de Grâce.*

« Un reste du couvent primitif paraît le péristyle qui donne accès au pavillon nord-est, dit *Pavillon de la Reine*, parce qu'Anne d'Autriche se le réserva pour second logement... Les colonnes sont de l'ordre « français », imité au Luxembourg par S. de Brosse. On les retrouve devant l'hôtel n° 9, quai Malaquais, qui date aussi des environs de 1624... Il paraît assez naturel que S. de Brosse ait contribué, en 1624, aux travaux du Val-de-Grâce, peut-être qu'il les ait dirigés. Il y a dans ce péristyle comme sa signature. »

Voilà donc une œuvre de plus à inscrire à l'actif du célèbre architecte protestant. Par contre, M. Bourde de la Rogerie a récemment montré que S. de Brosse, en séjour à Rennes une semaine seulement (août 1618), a dû utiliser un mémoire de 1614, œuvre de Germain Gaultier, architecte et sculpteur à Paris, depuis 1609 à Rennes, comme « contrôleur des œuvres de la ville ». Brosse a modifié certains détails de façon heureuse, en sorte que le plan définitif du Parlement de Bretagne reste bien son œuvre (Cf. Germain Gaultier, 1571-1624, Rennes, 58 p., 1930).

P. 150, A. MIROT, *Jean Varin et la Monnaie de Paris :*

« Le 3 février 1629, la veuve Olivier présentait son candidat qui fut définitivement admis le 16, par arrêt du conseil du roi... Dès 1611, J. Varin était à l'atelier de Bouillon, où il travaillait jusqu'en 1615... En 1625, nous le retrouvons à Paris maître orfèvre... En 1629, une enquête sur ses bonnes vie et mœurs fut faite, et étant protestant il dut abjurer la religion réformée et faire profession de la foi catholique entre les mains du P. Athanase. Le 26 mars 1629, avait eu lieu l'information de bonne vie... Varin épousa la veuve de René Oliver le 11 février 1630 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. »

(Cf. F. MAZEROLLE, *J. Varin*, Paris, Bourgey, 1930, 2 vol. in-4°.) MM. Dannreuther et N. Weiss pensaient que J. Varin était de Sedan (*Bull. h. p.*, XLVII, 56; LI, 507).

Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1930, p. 337-373 et 473-502 : V. CARRIÈRE, *Les épreuves de l'Eglise de France au* XVIe *siècle.* — 1931, p. 27-82 : J. ROSEROT DE MELIN (secrétaire général de l'évêché de Troyes).

L'établissement du protestantisme en France, des origines aux guerres de religion. I. *Le sujet.* (Article écrit en 1926, avant celui de M. Febvre (1929), qu'une note p. 31 critique vivement et l'*Histoire de la Réforme française*, de M. Viénot, non moins maltraitée en note.)

azette des Beaux-Arts, mai 1931, J. CORDEY, *Vues inédites de Chantilly, par Louis-Auguste Brun* (Né à Rolle en 1753, il descendait de réfugiés français).

e Correspondant, 25 nov. 1930. F. BALDENSPERGER, *Benj. Constant, condottière du parlementarisme.*

Iusée Neuchâtelois, janv.-fév. 1931, p. 44. A. P. : *Joseph Boy de la Tour, galérien* (Cf. année 1926, p. 109 et *Bull. h. pr.*, 1855, p. 294).

Lettre des pasteurs de Neuchâtel à MM. de Berne pour ntercéder en sa faveur (30 août 1700, Archives de l'Etat 'l, 1a, 7).

Bulletin de la Soc. académique de Boulogne-sur-Mer, T. XII. R. RODIÈRE, *Excursion archéologique.*

Le prêche des Huguenots à La Haye de Nesle. Ce manoir st devenu, en 1604, propriété d'une famille protestante. ucun massacre n'aurait pu y avoir lieu en 1572, d'après auteur.

nnuaire de la Soc. d'hist. de Lorraine. T. XXXVIII, Metz, 1929. G. ZELLER, *Réfugiés huguenots à Metz, d'après un registre de bourgeoisie* (1562-1637).

lsace française, 31 mai et 7 juin 1931. — Fr. WENDEL, *Jérémie-Jacques Oberlin, latiniste et archéologue* (avec silhouettes et portraits de *J.-D. Schœpflin* et *Chr. Guil. Koch.*

REVUES ÉTRANGÈRES

ocenka Husovy Faculty. Deuxième annuaire de la Faculté de théologie protestante de Prague 1930-31. F. HREJSA, *L'Unitas fratrum et les néo-utraquistes en Moravie vers la fin du* XVI*e* *siècle.*

Zwischen den Zeiten, 9e année, 2e fascicule, Munich,)31 : W. NIESEL, *K. Barth, Die Not der ev. Kirche* (la otion de la sainte Cène d'après Calvin, etc.).

evue historique vaudoise, Lausanne, juin 1931; P. KOHLER, *Samuel de Constant et l'histoire de la poésie* (texte inédit d'un mémoire de 1781), p. 133-141.

OUVRAGES DONNÉS
par les auteurs et éditeurs

Le prophétisme du réveil, six études présentées à la huitième convention de Dieulefit, en 1930. Editions Le Matin Vient. 234 p. in-8°.

D. A. LOWRIE, *Masaryk*, président de la République tchécoslovaque. Ed. « Je Sers », Paris, 1931. 306 p. in-8°. Prix : 14 francs.

G. TOURNIER, *La réaction thermidorienne à Labruguière et le drame d'Enlaure* (12 thermidor an V). Castres, 1931, Palet, 68 p. in-8°. Prix : 20 francs.

J. PANNIER, *Recherches sur la formation intellectuelle de Calvin*. Paris, Alcan, 1931. 96 p. in-14°

P. PASSY, 7 volumes divers de ses œuvres.

G. ANDRIEUX, *Annuaire de la Curiosité des Beaux-Arts et de la Bibliophilie*. 1931, 670 p. Paris, 38, rue de Laborde.

A. D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*. Garnier, 1931, 290 p. in-8°. Prix : 9 francs.

P. DEVOLUY, *La Cévenne embrasée, Sous la Croix*. Paris, Ed. « Je Sers », 1931, 300 p. in-8°.

H. NICOD, *Sur les sentiers de l'Afrique équatoriale*. Paris, Société des Missions, 1931. 310 p. in-8°. Prix : 12 fr.

E. AHNNE, *Dans les îles du Pacifique*. Paris, Société des Missions, 1931. 58 p. in-8°. Prix : 3 francs.

P. PERRET, *Le Monde et l'humanité, de la création au déluge*. Paris, 1931. « Je Sers » (2e édition augmentée de deux appendices). 236 p. in-8°. Prix : 15 francs.

J. FLEURIER, *La paille et la poutre*. Paris, Editions La Cause, 1927. 64 p. in-8°. Prix : 2 fr. 75.

J. FLEURIER, *Le fil de la Planche*. Paris, Fischbacher, 1922. 190 p. in-8°.

H. RUSILLON, *L'appel du monde païen*. Paris, Société des Missions, 1931. 68 p. in-8°. Prix : 3 francs.

C. CABROL, *Centenaire de la restauration du culte protestant à Agen* (25 avril 1830). Auch, Bouquet, 24 p. in-8°, 1931.

Ch. CLERC : 1530, *l'idolâtrie ôtée et abolie*, évocation de la Réforme à Neuchâtel. Trois actes avec chant de psaumes, prologue et intermèdes. Neuchâtel, 1930, 76 p.

SÉANCES DU COMITÉ

16 *mars* 1931

Présidence de M. le professeur Viénot. Présents : IM. Lods, Beuzart, de Billy, Dobler, H. Patry, R. Patry, de Vatteville, Pannier.

La Société sera représentée par M. le pasteur R. Patry la cérémonie célébrée dans l'église des Billettes pour apposition d'une plaque commémorative; par M. le pas-ɪur Ponsoye à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour une céré-ıonie analogue.

Le Comité de la *Pensée protestante* invite le Comité à :udier l'organisation d'une exposition du Livre protestant ı 1936.

Sont nommés membres correspondants : miss *Minet* ,ondres), les professeurs *Baxter* (Saint-Andrews); *Curtis* Edimbourg), le rev. *Couper* (Glasgow).

M. Dobler est désigné pour remplir les fonctions de tré-ɔrier-adjoint de la Société.

Une formule à employer pour dons et legs faits à la ɔciété, rédigée par M. Lods, sera insérée dans chaque *ulletin.*

29 *avril.*

Présidence de M. le professeur Viénot. Présents : M. Lods, de Peyster, amiral Charlier, A. Dobler, R. Mira-ıud, Morel, R. Patry, R. Puaux, Ch. Schmidt, Pannier.

Le *Carnegie endowment trust* d'Amérique a exprimé ses :grets de ne pouvoir accorder de subvention pour la ibliothèque de Noyon, ses fonds étant réservés à des éta-issements créés par lui.

Le pasteur Ch. Bost envoie le relevé des manuscrits de . Fonbrune-Berbineau qui seront prochainement déposés ıns nos archives.

L'évêque Ravasz annonce que le Convent général des glises de Hongrie prend des dispositions pour qu'un nblème de ces Eglises (non existant jusqu'à ce jour, puisse re sculpté, avec les emblèmes d'autres Eglises, sur le usée Calvin.

M. le Président et M. l'amiral Charlier représenteront Comité à Esqueheries le lundi de Pentecôte; le Président

et le pasteur R. Patry participeront, le 5 juillet, à l'inauguration du médaillon de Du Plessis-Mornay, dans la cour du château de Saumur.

M. de Peyster présente pour 1931 un projet de budget s'élevant en recettes et en dépenses à 92.684 francs.

Le Président rend compte de son récent voyage en Suède; il a fait des conférences sur Gustave-Adolphe et Gassion (connu en Suède sous le nom de *Hontaas*, une de ses seigneuries gasconnes).

Le chiffre des travaux exécutés à Noyon s'élève à 320.920 francs. Le nouveau représentant de M. Letrosne, M. Dubois, demande et obtient pour l'entrepreneur un nouvel acompte. *La Société est endettée envers ses banquiers et devra trouver encore beaucoup plus de cent mille francs.*

Sur huit abouts de poutres du Musée Calvin seront sculptés les emblèmes d'Eglises qui ont contribué à la construction (Ecosse, Noyon, Genève, Vaudois, Hollande, Hongrie, Tchécoslovaquie, Etats-Unis). D'autres seront ajoutés lorsque la Société aura plus de ressources.

19 *mai.*

Présidence de M. le professeur Viénot. Présents : MM. de Billy, H. Patry, de Witt-Guizot, Pannier.

La Commission de Noyon s'est réunie le 16 et s'est entretenue des moyens pour trouver les fonds nécessaires.

La Caisse des Recherches scientifiques a accordé 5.000 francs pour aider à la publication du troisième volume des *Tables du Bulletin*. Des remerciements sont adressés à M. Omont.

Une table manuscrite sera jointe au Catalogue de nos manuscrits à la disposition des lecteurs dans la Bibliothèque.

Un crédit est voté pour l'installation du chauffage central dans le Musée à Noyon.

MM. *Julien P. Monod* et *Cadet de Gassicourt* sont nommés membres titulaires du Comité.

L'Assemblée aura lieu le 21 juin dans l'Eglise réformée de Passy; on y invitera quelques savants étrangers venus commémorer le quatrième centenaire du Collège de France. Le lendemain, le Président et le Secrétaire de la Société donneront quelques explications, à l'Exposition coloniale, sur les documents exposés par notre Société dans le pavillon protestant.

DONS REÇUS

De la Société Laski, par M. Studnicki, directeur des Archives à Wilno : reproduction du portrait de Laski, par Hoogstraten; et *Album des monuments historiques du protestantisme à Wilno* (publication en français par M. Studnicki, avec nombreuses illustrations : Wilno, 1929) : photo réduite du titre de la première édition de la *Confession de foi* des Eglises de Sologne dite de Sandomierz, 1570; lettre de Calvin à l'Eglise réformée de Wilno (1561); pale de calice du xvie siècle, mousseline brodée or. (L'église réformée de Pologne conserve son organisation primitive : surintendant général et synodes).

De l'Eglise de Copenhague : une assiette représentant l'Eglise française avec les dates de la restauration après l'incendie (1731), et du deuxième centenaire (1931); porcelaine tchécoslovaque.

De M. Hollier-Larousse, un volume de la « Bibliothèque de Montesquieu : *D. præsidis de Catal. inscrip.* » : *Joannis Calvini prælectiones in duodecim prophetas* etc. [marque de J. Crespin], Genevæ, MDLIX (donc 1re édition), in-folio. — *Examen du livre du sieur du Plessis contre la Messe...* par le cardinal Du Perron, Evreux, Ant. Le Marié, 1617 (dans la Bibliothèque de l'Oratoire n° 757 se trouvait la *deuxième* partie).

De la Florida State Historical Society : les volumes publiés sous ses auspices par Mrs J. Thurber Connor sur *Pedro Menéndez* et *Jean Ribaut*.

De M. le pasteur Robert : lettre d'un pasteur protestant à un missionnaire catholique-romain, par Lacroix, 1842; mariage des prêtres — examen de la question — par de Brouard, 1846; conversation sur la religion entre un catholique romain et un protestant, par L.-Fl. Née, 1844; apostasie et suprématie romaines, par Hartley, 1838; réponse à la deuxième et à la troisième lettre de M. Thibaud, curé de l'église catholique de La Rochelle, par Cambon, 1838; dialogues sur le protestantisme (ouvrage anglais composé sous Ch. II), traduction, 1836; mes adieux à Rome — l'abbé Bruitte — 1844, quatrième et cinquième éditions; le pape et l'Evangile, ou encore des adieux... Rome, par Maurette, 1844.

De M. Th. Beck : *Nouveau choix de ps. et cantiques*, Montbéliard, 1856; — *Sammlung geistlicher Lieder*, Strasbourg (après 1818); — *Gesangbuch*, Strasbourg, 1863, etc. Discours (manuscrit) prononcé à Strasbourg par le pasteur *Jean-Daniel Brunner*, à l'occasion du troisième centenaire de la Réformation, le 1[er] nov. 1817.

De M. le pasteur Bourguet : Fac-similé des inscriptions de la Maison de Marie Durand (intérieur) : LOUÉ SOY|DIEV| 1696|E. D|; — extérieur : MISERERE|NEI|DOMINE DEVS| 7 MAY 1694|E. DURAND.

De M. Julien-P. Monod : *La discipline ecclésiastique des Eglises réformées*, etc., La Haye, 1760, précédée d'une *Table alphabétique des règlements* (79 pages), qui porte la signature autographe de *Bigot de Préameneu* (qui fut directeur des cultes de 1808 à 1815); [RAPIN] *Les Artifices des Hérétiques*, Paris, 1681 (ex. de la Bibliothèque du Collège des Jésuites à Sedan); — *De Turcopapinno*, Londres, 1604.

De M. L. de Quatrefages de Bréau : A. DE QUATREFAGES, *Introduction à l'histoire des races humaines*, Paris, 1889.

Exemplaire offert par l'auteur à son confrère de l'Institut : l'empereur du Brésil, don Pedro d'Alcantara. Celui-ci annota au crayon, en portugais et en français, de nombreuses pages, et renvoya ce commentaire, fort élogieux, à M. Quatrefages. Celui-ci a fait relier somptueusement ce volume et l'a orné d'un portrait de don Pedro, et d'une lettre (de 1891).

Médaille allemande commémorative du premier jubilé de la Réforme, 1617; — médaillon strasbourgeois, carré, commémoartif du troisième jubilé, 1817 : « Post tenebras lux, 1517 », revers : IU|BILÆUM|ARGENTORA|TENSE|1817|; — médaille du cinquantenaire de la Société centrale d'évangélisation, 1897.

Les *Métamorphoses* (1855); *Histoire naturelle de l'homme* (1857), par A. de Quatrefages.

Musée Calvin

De quelques amis hollandais, par M. le Dr Krop : médaillon bronze, sur plaque de marbre grand format, du portrait de Calvin reproduit dans le *Bulletin* de 1930, p. 400.

De M. le professeur Viénot : une grande bibliothèque.

De M. Hollier-Larousse : *Déclaration pour maintenir la vraye foy...* chez J. Crespin, Genève, M.D.LIIII.

De M. Girodie : trois portraits.

De Mme Doucet Clementz : deux portraits de Calvin jeune, plaquettes étain patiné.

De M. de Quatrefages de Bréau : médaille du tricentenaire du Synode de 1559.

De M. le pasteur Cornet-Auquier : coupe de communion (XVIIIe siècle), en usage à Montbrehain jusque vers 1890.

De M. Tremblot, bibliothécaire de l'Institut : 1° son *Histoire de Rantigny;* 2° deux jetons de Jacques Grévin.

De la Commission de l'Histoire des Eglises wallonnes : *Mémoires de Jean Cavalier,* copie du manuscrit déposé à la Bibliothèque wallonne de Leyde.

NÉCROLOGIE

Paul Quiévreux

Le pasteur Paul Quiévreux est mort au Cateau, le 4 avril 1931, dans sa soixante et unième année.

On lui devait une bonne thèse de baccalauréat en théologie sur le *Nouveau Testament de Lefèvre d'Etaples.* Après avoir, en premier lieu, exercé son ministère à Fresnoy-le-Grand (Aisne), il l'avait terminé, depuis la guerre, à Nauroy et Jeancourt, et avait été récemment l'un des initiateurs des projets de notre Société relatifs à la *Boîte à Cailloux.*

C'est lui qui est représenté dans le *Bulletin* de 1893, p. 547, à gauche du groupe dans lequel M. N. Weiss est à droite, M. J. Pannier au milieu.

(n° 32). Une reproduction a paru dans ce *Bulletin* en 1925, p. 95.

Question posée à nos lecteurs

Connaît-on des caricatures ou des livres satiriques concernant la prédestination ? Prof. Dr. EEKHOF,

Université, *Leyde.*

RECETTES

Eglises donatrices.

Château-Thierry, 50 fr.; Melun, 139 fr.; Tours, 25 fr.

Union consistoriale de la Charente, 25 fr. — Le Bouchet de Pranles (assemblée du lundi de Pentecôte), 221 fr. — Paris-Passy : Assemblée générale de la Société, 586 fr. 35.

Donateurs.

P. E., 190 francs.

Mme d'Amboix de Larbont, 200 fr.

G. Estrabaud, 50 fr.

MM. Du Bosc Bayne, *Memphis,* 10 fr.

Denfert-Rochereau, 600 francs.

M. Durand-Gasselin, *Paris,* 200 fr.

Maison de Calvin (compte n° 2)

M. Barbey de Budé, *Valleyres* (Suisse), 100 fr.

Noyon, collectes au culte, 74 fr. 35 + 34 fr.; *Cambrai,* 118 fr. 20; *Stockholm* (par M. le prof. Viénot), 150 fr., Mme Schneidler, 68 fr. 50.

Noyon, collecte à la réunion de juillet : 170 fr. — Eglise réformée française de Copenhague (2e don), 200 fr.

Plaque Lemue et Charlier.

Amiral Charlier, 100 fr.; Frédéric Cruse, *Bordeaux,* 100 fr.; A. Lorsignol, *Neuilly,* et Samuel Lorsignol, *Beckenham,* 50 fr.; M. et Mme Arthur Lemue, 100 fr.; M. et Mme Noyer-Lemue, 50 fr.; Mme Bourgeois-Lemue, 30 fr.; M. et Mme Léon Rogier, 50 fr.

PUBLICATIONS

de la

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

En vente : 54, rue des Saints-Pères, Paris (VIIe)
(*Chèques postaux : Paris*, 407-83)

BULLETIN
Historique et Littéraire

Fondé en 1852

REVUE TRIMESTRIELLE ILLUSTRÉE

Environ 600 pages in-8° par an.

Etudes historiques. — Documents. — Chronique littéraire et comptes rendus critiques. — Actualités. — Variétés. — Questions posées. — Réponses. — Livres donnés à la Bibliothèque. — Nouvelles acquisitions du Musée. — Revue de la Presse française et étrangère.

ABONNEMENTS :

France, 30 francs (pasteurs, professeurs, étudiants, 15 francs).
Etranger, 40 francs (pasteurs, 30 francs).

TABLES DU BULLETIN

Index alphabétique, analytique et chronologique des cinquante premières années (1852-1902).

Trois beaux volumes in-8°.

Tome I (A-G), 600 pages, 1927
Tome II (H-Paul), 380 pages, 1929.
Tome III (Paul-Z), 330 pages, 1931.

Prix de chaque volume séparément :

Sur papier ordinaire : **60** francs, plus **2** fr. **50** pour le port.
Sur papier fort : **70** francs, plus **3** fr. **25** pour le port (France). **5** francs et **8** francs, pour l'étranger.

Prix de l'ouvrage complet en trois volumes :

Sur papier ordinaire : **150** francs, plus **4** fr. **30** pour le port par colis postal en gare; **5** fr. **75** à domicile (France). **10** francs pour l'étranger.

Sur papier fort : **200** francs, plus **5** fr. **70** pour le port par colis postal en gare; **7** fr. **15** à domicile (France). **15** francs pour l'étranger.

Prière de spécifier si l'on désire des exemplaires *rognés* ou *non rognés*.

Joindre à la commande le prix (chèques postaux de la *Société d'histoire* : « PARIS, 407-83 », mention à inscrire de même sur les mandats postaux internationaux).

Publications du Musée du Désert

En vente à la Bibliothèque du Protestantisme, Paris, 54, rue des Saints-Pères (VIIe) et au Musée du Désert, Mas Soubeiran, par Anduze (Gard).

(Port en sus)

Le Musée du Désert, 8 pages illustrées. . . . . Fr. 1 »

Edm. HUGUES : *Assemblées annuelles*, comptes rendus depuis 1920, in-8° avec nombreuses illustrations. Chacune. . . . . . 5 »

P. HUGUES : *Notice-Guide*, nombreuses illustrations, 1930, 104 pages . . . . 6 »

Ch. BOST et P. BOURGUET : *Trois obstinés religionnaires*, 1930, 82 pages illustrées. . . . . 5 »

P. HUGUES : *Alexandre Roussel*, 1929, 42 pages illustrées. . 4 »

VERSEILS et HAEIN : *Chants du Terroir*, 1930 . . . . 5 »

Cévenols d'autrefois et d'aujourd'hui, récits et nouvelles pour la jeunesse. Illustrations de Mlle M. GOUTH, 1930 . . . . . . 6 »

La Cévenole et *la Complainte de la tour de Constance*, paroles et musique (à quatre voix) . . . . 1 »

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Portraits, scènes historiques, vues des Musées protestants de Paris, du Désert, et de Noyon, Sujets variés :

Un exemplaire : 25 centimes.

La douzaine : 2 fr. 50 (port en sus).

— —